



Rapport de gestion 2021

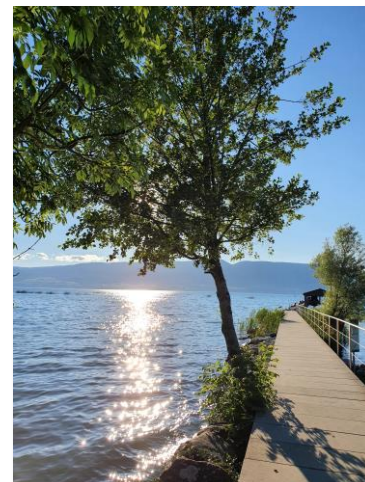


Table des matières

1. Introduction	7
2. Administration générale	9
2.1 Introduction du syndic	9
2.2 Conseil communal.....	9
2.2.1 Composition et séances du Conseil communal	9
2.2.2 Conseil technique et administratif (CTA), Séances plénières et Groupes de travail	10
2.2.3 Programme de législature	10
2.2.4 Représentation, délégations et réceptions.....	11
2.3 Conseil général	13
2.3.1 Composition	13
2.3.2 Mutation en 2021	13
2.3.3 Décisions prises.....	13
2.4 Commissions.....	17
2.5 Ressources humaines.....	18
2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques.....	18
2.5.2 Politique du personnel.....	23
2.5.3 Coronavirus et mesures spécifiques.....	23
2.5.4 Gestion de l'absentéisme	23
2.5.5 Santé et Sécurité au travail	24
2.5.6 Enquête de satisfaction au travail.....	24
2.6 Commission du personnel.....	24
2.7 Archives	25
2.8 Contrôle des habitants	26
2.8.1 Renseignements sur les habitants.....	26
2.8.2 Pyramide des âges	27
2.8.3 Evolution	27
2.8.4 Naturalisations	28
2.9 Promotion économique	29
2.10 Communication et enquête de satisfaction à la population	29
3. Formation, Sports et Cohésion sociale	30
3.1 Introduction du conseiller communal	30
3.2 Ecoles primaires (1-8 H).....	32
3.2.1 Maison Griset.....	32
3.2.2 Motte-Châtel	32
3.2.3 Route d'Yverdon	33
3.2.4 Sacré-Cœur	33
3.2.5 Font.....	34

3.2.6	Montbrelloz	34
3.2.7	Rueyres-les-Prés	34
3.2.8	Murist	35
3.3	Crèche	35
3.4	AES.....	36
3.5	Accueil familial de jour.....	37
3.6	Sport scolaire et communal	38
3.6.1	Sport scolaire	38
3.6.2	Sport facultatif	39
3.6.3	Sport communal.....	39
3.7	Secteur de l'animation socioculturelle & intégration.....	40
3.8	Seniors.....	42
3.8.1	Senior+ : une politique communale en faveur des seniors.....	42
3.8.2	« Tous en liens » - un projet intergénérationnel.....	43
3.8.3	Activités soutenues par la Commune	43
3.8.4	Distribution des vœux de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus	45
3.9	Estasympa	46
3.9.1	Agents-e-s estasympa : qui sont-ils ? Et que font-ils ?	46
3.9.2	Organigramme	47
3.9.3	Projets.....	47
3.10	Animation jeunesse.....	50
3.10.1	Un lieu de rencontres et d'animations : le CJE	50
3.10.2	Une ouverture des salles de sport avec le projet « Bouge-toi ! »	51
3.10.3	Projets et accompagnements	51
3.10.4	Une présence de rue – aller vers	53
3.10.5	Réseautage.....	53
4.	Culture, Tourisme et Sécurité.....	54
4.1	Introduction du conseiller communal	54
4.2	Police communale.....	55
4.2.1	Cimetières.....	56
4.2.2	Chantiers et circulation.....	56
4.3	Défense incendie	56
4.3.1	Sinistres et interventions	56
4.3.2	Promotions.....	57
4.3.3	Formation.....	58
4.3.4	Effectif	58
4.3.5	Matériel et équipement.....	59
4.4	Tourisme	59
4.4.1	Hébergement	59

4.4.2	P'tit train touristique.....	61
4.5	Culture	62
4.6	Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles	62
4.6.1	Inventaire et restauration.....	63
4.6.2	Donations.....	64
4.6.3	Emprunt	64
4.6.4	Bâtiment.....	64
4.6.5	Médiation culturelle	64
4.6.6	Communication	66
4.7	Commerce local	67
5.	Santé, Affaires sociales	70
5.1	Introduction du conseiller communal	70
5.2	RSSBF	70
6.	Aménagement du territoire et Constructions.....	71
6.1	Introduction du conseiller communal	71
6.2	Urbanisme - Commissions	72
6.3	Urbanisme – Plans d'affectations des zones	72
6.4	Constructions	73
6.5	Urbanisme – planification supérieure.....	73
6.6	Mobilité.....	73
7.	Domaine public	74
7.1	Introduction de la conseillère communale.....	74
7.2	Entretien du domaine public et service hivernal.....	74
7.2.1	Entretien et nettoyage des routes.....	74
7.2.2	Réfection légère des routes et chemins	75
7.2.3	Désherbage à l'eau et à la vapeur.....	75
7.2.4	Fauche des talus.....	76
7.2.5	Signalisation.....	76
7.2.6	Décoration de ville.....	76
7.2.7	Nettoyage des fontaines.....	77
7.2.8	Manifestations	77
7.2.9	Place de jeux	77
7.2.10	Bancs.....	77
7.2.11	Cimetières.....	77
7.2.12	Entretien des toilettes publiques.....	78
7.2.13	Véhicules et machines	78
7.2.14	Inondations	78
7.2.15	Etude tri-sélectif en zone touristique.....	79
7.2.16	Gestion des déchets urbains	79

7.3	Espaces verts.....	80
7.3.1	Nouvelle école du Sacré-Cœur	80
7.3.2	Giratoires de la Ville d'Estavayer-le-Lac.....	80
7.3.3	Tulipe pour la VIE.....	80
7.3.4	Construction nouvelles passerelles Jardin japonais	81
7.3.5	Tour de Romandie	82
8.	Bâtiments et Infrastructures.....	83
8.1	Introduction de la conseillère communale.....	83
8.2	Entretien.....	84
8.3	Projets en cours	85
8.3.1	Estavayer – Sacré-Cœur.....	85
8.3.2	Estavayer – Stavia piscine	85
8.3.3	Estavayer – Bastians 1.....	85
8.3.4	Estavayer – Local du feu.....	86
8.3.5	Bussy – Auberge communale.....	86
8.3.6	Morens – Chapelle	86
8.3.7	Estavayer – Patinoire Mobile.....	86
9.	Environnement et Energie	87
9.1	Introduction du conseiller communal	87
9.1	Eau potable.....	87
9.1.1	Planification.....	87
9.1.2	Station de pompage et de traitement de l'eau	88
9.1.3	Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)	88
9.1.4	Réseau	88
9.1.5	Métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable	89
9.1.6	Statistiques de consommation d'eau	89
9.1.7	Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable	89
9.2	Evacuation et épuration des eaux	90
9.2.1	Planification.....	90
9.2.2	Evacuation des eaux.....	90
9.2.3	Epuration des eaux - ERES.....	90
9.2.4	Epuration des eaux – AIPG / EPARSE.....	91
9.2.5	Nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux.....	91
9.3	Projets routiers.....	91
9.3.1	Généralités	91
9.3.2	Entretien du réseau routier.....	92
9.3.3	Etude du Bureau de prévention des accidents (BPA).....	92
9.4	Protection de l'environnement.....	93
9.4.1	Commission de l'énergie	93

9.4.2	Eclairage public.....	93
9.4.3	Chauffage à distance	93
9.4.4	Stands de tirs	93
9.4.5	Revitalisation de cours d'eau.....	94
9.4.6	Cité de l'énergie	94
10.	Finances	95
10.1	Introduction du Conseiller communal	95
10.2	Comptes.....	96
10.3	Indicateurs financiers	98
10.4	Impôts et contentieux	100
10.5	Patrimoine financier.....	101
10.6	Informatique et téléphonie	101

1. Introduction

Conformément à l'article 19 de la Loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport de gestion 2021.

Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants:

1. Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
2. Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2021 et les projets en cours ;
3. Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

L'année 2021 était une année de transition politique entre la législature 2017-2021, la première de la Commune d'Estavayer et la législature 2021-2026. Lors des élections communales de mars, le Conseil communal et le Conseil général a été renouvelé. Au niveau du Conseil communal, les citoyens ont souhaité une certaine stabilité puisque sept des neuf conseillers communaux en place ont été réélus pour un nouveau mandat de quatre ans. Deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe en place : Carole Raetzo et Claude-Alain Gaillet. Malheureusement, après quelques mois d'activité, ce dernier a dû démissionner pour des questions de santé et il a été remplacé par Yves Blanc.

L'année 2021 a aussi été marquée par les élections communales et le Conseil communal se réjouit de l'élection de l'une de ses membres, Carole Raetzo, au sein du Grand Conseil et de l'élection de Sylvie Bonvin-Sansonens, citoyenne de Rueyres-les-Prés, au Conseil d'Etat.

Le Conseil communal a décidé de se réunir à plusieurs reprises en séances spéciales en début de législature afin de dégager une vision commune qui doit le guider dans ses actions. Cette vision et les actions principales que le Conseil communal souhaite mettre en œuvre sont exposées en détail dans un programme de législature qui doit servir de document de planification et de fil rouge pour ces cinq prochaines années.

L'année 2021 a aussi été marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus. Après la découverte de ce virus et la gestion de la crise du printemps 2020, il a fallu apprendre à vivre avec le virus et s'adapter à ses différents variants et aux mesures en découlant en 2021. En effet, malgré l'espoir suscité par la vaccination et les libertés retrouvées de l'été, le variant omicron a amené son lot de nouvelles restrictions en fin d'année. Cette situation instable et ces incertitudes sont particulièrement difficiles à supporter pour nos commerçants, pour les organisateurs de manifestations ou encore pour les sociétés locales.

Pour aider les commerçants, une grande action Kariyon Estavayer a été lancée au printemps 2021. La Commune a décidé de lancer des cartes Kariyon en finançant des rabais de 20% dans les commerces inscrits jusqu'à hauteur de CHF 80'000.00, ce qui a permis de générer CHF 400'000.00 de chiffre d'affaires au niveau du commerce local.

La nature a aussi été capricieuse en 2021 avec un important orage de grêle qui a traversé la région le 21 juin en ravageant plusieurs champs. Quelques semaines plus tard, il a fallu gérer une crue historique du lac de Neuchâtel qui a nécessité la fermeture du camping communal et du restaurant de la plage en pleine saison touristique.

L'année 2021 a heureusement aussi été marquée par l'aboutissement de projets communaux. Au niveau des notes positives, nous pouvons citer :

- L'inauguration de la nouvelle école du Sacré-Cœur qui est une réussite architecturale et qui offre un cadre d'apprentissage moderne aux élèves primaires ;
- L'obtention du label « Commune en santé ». Estavayer est la première Commune du Canton de Fribourg labellisée au terme d'un projet pilote ;
- La création d'avril à octobre d'un marché hebdomadaire sur la Place de l'Eglise, les mercredis en fin d'après-midi ;
- La mise en exploitation d'une nouvelle patinoire provisoire sur la Place Nova Friburgo, plus grande que l'ancienne et couverte ;
- La fin de la première étape des travaux au centre-ville qui laisse présager d'une belle zone de rencontre à l'issue des travaux au printemps 2022.

Alors que le budget 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 1'978'935.80, l'exercice se solde par un excédent de revenus de CHF 7'707'969.10. Ce résultat positif s'explique par la comptabilisation d'un gain comptable suite à la vente du secteur C4 du quartier de La Prillaz, de terrains dans le quartier de Vulliamia à Murist ainsi que d'une maison d'habitation à Forel pour un montant total de CHF 7'750'402.56. Les charges effectives sont aussi moins élevées que prévu, notamment en raison du ralentissement des activités en lien avec la pandémie. Sans ces recettes extraordinaires, les comptes seraient presque équilibrés.

Mais la prudence est de mise pour l'avenir comme le montrent les projections présentes dans la planification financière de la Commune présentée avec les budgets 2022. En effet, la Commune est dans une phase de développement et pour pouvoir assumer les investissements nécessaires en découlant, des solutions devront être trouvées, que ce soit au niveau de revenus supplémentaires, ou alors au niveau de la maîtrise des charges, ce qui pourrait avoir un impact à terme sur les prestations fournies.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et l'important travail effectué en cette nouvelle année particulière. Il remercie également tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



2. Administration générale

2.1 Introduction du syndic

Cette année de début de législature s'est bien déroulée dans son ensemble. Les résultats de l'élection au Conseil communal ont amené au renouvellement du mandat de sept conseillers communaux et permis à deux nouveaux venus de compléter l'équipe. Nous nous sommes reconstitués dans la sérénité avec la volonté de valoriser au mieux les capacités de chacun afin de servir au mieux la population. Comme lors de la première législature, afin de nous donner une ligne directrice nous nous sommes dotés d'un programme de législature.

Bien que la fusion qui a réuni les treize localités ait déjà cinq ans, dans tous les dicastères il reste du travail pour peaufiner les derniers réglages au niveau du fonctionnement. Pour ce qui est de l'Administration générale, nous avons analysé le plan de classement qui devra être revu afin de gagner non seulement en heures de travail, mais également en qualité de classement, base de la mise en place d'une gestion électronique des dossiers. Le Secteur de l'accueil a participé en qualité de Commune pilote au test d'outils informatiques permettant l'annonce d'arrivée ou de départ par voie électronique de la part des habitants. On peut s'attendre à ce que dans un avenir proche l'entier du Canton offrira ce service à ses citoyens.

Le Covid, renforcé par des inondations estivales record, a perturbé passablement la vie sociale de notre Commune. Nous avons tout de même réussi à organiser et profiter d'activités plus légères. On peut citer notamment la célébration de M^{me} Sylvie Bonvin Sansonnens en qualité de présidente du Grand Conseil ou l'organisation d'une journée de mise en valeur de la Commune lors du Broyard 21, dans la Halle des TPF, concept mis en place pour remplacer le traditionnel grand Comptoir Broyard qui s'organise tous les deux ans à Payerne, victime lui aussi du Covid. Nous avons malheureusement bouclé cette année avec une énième vague de cette épidémie qui n'en finit plus.

Heureusement, le personnel n'est pas abattu pour autant et il a toujours mis un point d'honneur à garantir le service public malgré de nombreuses absences et contraintes. Je profite de ces quelques lignes pour le remercier sincèrement pour son engagement au service de notre population.

Eric Chassot, syndic

2.2 Conseil communal

2.2.1 Composition et séances du Conseil communal

Depuis le début de la nouvelle législation en avril 2021, la composition du Conseil communal a subi une modification avec la démission, pour raison de santé, de M. Claude-Alain Gaillet à fin septembre. La composition du Conseil communal à fin 2021 est la suivante :

- Eric Chassot, syndic Administration générale ;
- Eric Rey, vice-syndic Aménagement du territoire et Constructions ;
- Carole Raetzo Domaine public
- Marlis Schwarzentrub Bâtiments et Infrastructures ;
- Philippe Aegerter Finances ;
- Jean-Claude Votta Santé et Affaires sociales ;
- Joseph Borcard Environnement et Energie ;
- Samuel Ménétrety Culture, Tourisme et Sécurité ;
- Yves Blanc Formation, Sport et Cohésion sociale.

Le Conseil communal s'est réuni à 44 reprises en séances ordinaires, chaque lundi. Il s'est aussi réuni à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires pour étudier des objets spécifiques (comptes 2021, budget 2022, investissements, programme de législature, etc.).

2.2.2 Conseil technique et administratif (CTA), Séances plénières et Groupes de travail

En cette nouvelle législature, le Conseil communal a décidé de revoir son fonctionnement interne et de fusionner ses anciennes « Commission technique » (CT) et « Commission administrative » (CA) en un nouveau Conseil technique et administratif.

Pour rappel, la CA était présidée par le syndic et réunissait lors d'une séance les dicastères suivants : Administration générale, Finances, Formation, Sports et Cohésion sociale, Santé et Affaires sociales, Culture, Tourisme et Sécurité. La CT était présidée par le vice-syndic et réunissait lors d'une séance les dicastères suivants : Aménagement du territoire et Constructions, Domaine public, Environnement et Energie, Bâtiments et Infrastructures.

Afin d'améliorer la transversalité et de permettre à chaque membre du Conseil communal de débattre de tous les dossiers communaux, la CA et la CT ont fusionné en juillet 2021 pour créer le Conseil technique et administratif qui réunit tous les membres du Conseil communal le jeudi matin. Le rôle de ce CTA est de traiter diverses affaires courantes des dicastères, ainsi que de valider des jalons et des orientations dans le suivi des projets communaux. Les chefs de service y participent avec voix consultative, notamment afin de répondre aux questions techniques des conseillers communaux.

Afin d'avoir le temps de débattre plus longuement des gros projets (par exemple : lecture d'un projet de règlement, tracé du bus urbain, workshop, etc.), le Conseil communal organise également régulièrement, le jeudi après-midi, des séances plénières d'informations et de débats.

Enfin, afin de suivre les projets d'envergure, des groupes de travail sont constitués, composés de représentants politiques, de collaborateurs communaux et, en cas de besoin, de spécialistes externes. Les groupes suivants ont par exemple œuvré en 2021 (Obtention du label Commune en santé, Revue du concept de stationnement, etc.).

2.2.3 Programme de législature

Le Conseil communal s'est réuni à plusieurs reprises en ateliers au printemps et en été 2021 afin de réaliser son programme de législature. Bien qu'imposé par aucune base légale, ce document représente un engagement formel du Conseil communal sur l'orientation qu'il souhaite donner à Estavayer ces prochaines années. Il doit permettre de fixer une ligne sur laquelle les projets communaux peuvent s'inscrire d'une manière cohérente. Il doit s'agir d'un document de conduite et de contrôle des affaires publiques. Le Conseil général et la population seront régulièrement informés des développements et de l'évolution des projets, qui seront également intégrés au plan financier de la Commune. Au terme de la législature, un bilan sera dressé pour mesurer le travail accompli.

Le programme de législature définit l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et détermine les moyens d'y parvenir. Il débute sur une analyse de la situation actuelle de la Commune en termes de qualité de vie, d'identité et de cohésion, de position dans la région et le Canton, de fonctionnement de l'administration générale, d'infrastructures, de mobilité, d'économie et de fiscalité ou encore de développement durable. En effet, avant de savoir où l'on veut aller, il est judicieux de savoir d'où l'on part.

Sur la base de l'analyse de la situation actuelle de la Commune, qui contient également la liste des principaux défis à venir et des valeurs qui animent ses membres, le Conseil communal a défini sa vision (intention stratégique) pour les prochaines années. Cette intention stratégique devra guider les actions du Conseil communal au cours de cette législature. Elle se décline dans les phrase-s suivante-s.

Au cours de cette législature, la Commune d'Estavayer souhaite :

- **Accompagner son évolution démographique** en développant des infrastructures et des activités répondant aux besoins actuels et futurs de sa population dans une optique de maintien de la qualité de vie au sein de la Commune;
- **Promouvoir son économie** en répondant aux attentes des entreprises actuelles et en prospectant de manière ciblée les entreprises potentielles, en favorisant une économie circulaire et en misant sur son attractivité touristique;
- **Mettre en place sa mobilité du futur** en disposant d'une planification d'actions pour chaque type de mobilité (mobilité douce, transports publics, transport individuel motorisé) et en mettant à jour son concept de circulation et de stationnement;
- **Se positionner au niveau cantonal et régional** en étant présent et influent dans les organes décisionnels et en collaborant de manière proactive aux projets pour être acteur du développement communal, broyard et fribourgeois.

*Le Conseil communal place au cœur de son mandat le **service public** (qualité des prestations fournies, conduite de projets complexes), la **cohésion sociale** (échanges, adhésion aux projets communaux, promotion de la mixité) et l'**intérêt général** (exemplarité, transparence, crédibilité, présence).*

*Il construit ses actions dans une logique de **développement durable** en trouvant l'équilibre entre ses trois piliers que sont l'environnement, l'économie et le social.*

Cette intention stratégique est traduite en quatre défis, qui sont déclinés en 17 objectifs, qui sont eux-mêmes détaillés en 60 exemples d'actions concrètes. Le Conseil communal détaille également dans son programme ce qu'il entend par les trois valeurs qui guident ses actions (service public, cohésion sociale et intérêt général). Conscient du défi climatique et de la nécessité de ne pas prêter les générations futures, il souhaite également que le développement durable soit présent en toile de fond de ses différentes actions.

2.2.4 Représentation, délégations et réceptions

Chaque Conseiller communal, de par sa fonction, est amené à siéger au sein de diverses commissions internes ou externes, de comités d'associations régionales ou encore de conseils d'administration. Le détail de ces délégations officielles peut être consulté sur le site internet.

Le Conseil communal est aussi invité chaque semaine à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local et régional.

Le Conseil communal organise également chaque année diverses réceptions afin de créer, respectivement maintenir le lien avec la population. On peut notamment citer la réception organisée chaque début d'année avec les nouveaux habitants pour leur présenter la structure politique et organisationnelle de notre Commune ainsi que ses richesses qui contribuent à notre qualité de vie, que ce soit au niveau associatif ou socioculturel. Le Conseil communal organise également avec plaisir chaque année une rencontre pour ses nouveaux citoyens, c'est-à-dire avec les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité en cours d'année. Le but est de les rencontrer dans un cadre convivial, tout en les sensibilisant à leurs nouveaux droits civiques et en les encourageant à s'investir pour la Commune. En 2021, cette réception s'est déroulée dans le cadre de Broye Luminis.

L'année 2021 a aussi été marquée par l'organisation par la Commune de deux manifestations spéciales. Le 21 mai 2021, une réception s'est déroulée à Rueyres-les-Prés afin de célébrer M^{me} Sylvie

Bonvin Sansonnens, 1^{ère} citoyenne du Canton en 2021 en sa qualité de présidente du Grand-Conseil. A cette occasion, un chêne a été planté en son honneur en présence de quelques invités. Cette manifestation a malheureusement dû se faire en petit comité compte tenu des restrictions sanitaires alors que traditionnellement, une telle réception est l'occasion d'organiser une grande fête populaire. Le Conseil communal se réjouit du résultat des élections cantonales de fin 2021 qui ont permis à Sylvie Bonvin Sansonnens d'accéder au Conseil d'Etat et il ne manquera pas de célébrer officiellement cette élection en 2022 lors d'une réception spécifique.



En novembre 2021, la Commune a souhaité profiter de la présence du Broyard 21 à Estavayer pour y organiser un événement de rencontres et de partage. En effet, en remplacement du traditionnel Comptoir broyard qui est organisé tous les deux ans, le Comité directeur du Comptoir broyard a aménagé la Halle TPF pour permettre d'y accueillir différents événements économiques, de réseautage et festifs, afin de favoriser les échanges, sous le slogan « Le Broyard 21 – Restons connectés ».

Le mercredi 24 novembre 2021 de 16h00 à 21h00, la Commune a invité sa population à venir vivre l'esprit d'Estavayer. Une place de fête a été aménagée au centre de la halle et plusieurs stands ont gravité autour de cette place centrale. Les plus de 300 visiteurs ont pu découvrir divers aspects qui font la richesse de notre Commune avec au programme : la dégustation de produits locaux, la promotion de la culture et du sport, la découverte des futurs quartiers d'Estavayer-le-Lac ou encore la cohésion sociale. Diverses animations étaient également proposées pour les enfants ou les plus grands, avec notamment un château gonflable, du maquillage, ou encore un magicien. Les stands étaient tenus par divers acteurs locaux ou régionaux.



2.3 Conseil général

2.3.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne Commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Prés : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;
- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.

La composition du Conseil général au 31 décembre 2021 est la suivante :

- **Groupe BMR** : Bally Nicolas, Berset Jean-Marc, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Lenweiter Christophe, Lüthi Karine, Nardo Steve, Pillonel Fabrice, Singy François, Vésy Magali, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PS – Les Vert.e.s** : Bourqui Julie, Duc Christine, Glauser Yasmina, Michel Sophie, Pythoud Siegrist Marie-Joëlle, Riedweg Gwennaëlle, Rodriguez Rose-Marie, Terrapon Lopez Muriel, Veluzat Martin, Viva Borko ;
- **Groupe PDC-Le Centre** : Bulliard Anne-Marie, Catillaz Axel, Catillaz Dominic, Julmy François, Loetscher Christian, Marmy Bruno, Meyer Loetscher Anne, Pittet Diolo Tanya, Zanone Noé ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Bugnon Cédric, Calais Elodie, Duruz Francis, Favre Julien, Gassmann Cyrille, Jousson Patrick, Ménétrety Pierre, Pillonel Gilles ;
- **Groupe Vernay** : Barras Françoise, Baudois Plancherel Ariane, Bonferroni Carlo, Burri Jean-Pierre, Chardonnens Roulin Joëlle, Duc Raphaël, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe PLR** : Bezzola Marco, Bise Tom, Carrard Jérôme, Castaldi Conrad, Haenni Aurélie, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe indépendant** : Baechler Nicolas, Borgognon Gilles, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Rey Alexandre ;
- **UDC** : Ceriani Lambert Marie-Claude, Lambert Romain, Zadory Michel.

2.3.2 Mutation en 2021

La mutation suivante est intervenue au sein du Conseil général en 2021 :

- Marie-Joëlle Pythoud Siegrist a remplacé Yves Blanc (élu au Conseil communal) en date du 1^{er} octobre 2021 (Groupe PS – Les Vert.e.s).

2.3.3 Décisions prises

Le Conseil général a tenu six séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance du 24 février 2021 à la Prillaz / 58 conseillers généraux présents

Présidence : Axel Catillaz

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.

3. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 495'000.00 TTC pour l'achat d'une nouvelle patinoire mobile de 800 m² par 50 oui, 7 non et 1 abstention.
4. Adopté le règlement des finances (RFin) de la Commune d'Estavayer par 46 oui et 12 non.
5. Décidé de reprendre la buvette de Murist par la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
6. Adopté l'avenant au règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
7. Octroyé une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 100'800.00 pour une action de soutien et relance économique à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 400'000.00 TTC pour la sécurisation et le dragage du port du débarcadère et du port de la Sicel à l'unanimité.
9. Octroyé un crédit de CHF 380'000.00 TTC pour la réalisation d'études en lien avec le projet AquaVia à l'unanimité (un conseiller général récusé).
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 180'000.00 TTC en vue du remplacement et de la prolongation de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) entre le bien-fonds article RF 600 et la route de la Chavane à Rueyres-les-Prés à l'unanimité (un conseiller général récusé).
11. Adopté le règlement de la Commune d'Estavayer sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions par 57 oui et 1 non.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 270'000.00 TTC pour la rénovation du 2^e étage des Bastians 1 pour accueillir les bureaux du Secrétariat général et du Conseil communal par 49 oui, 5 non et 3 abstentions (un conseiller général récusé).
13. Adopté le nouveau règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les spectacles et les divertissements à l'unanimité.
14. Divers.

NOUVELLE LEGISLATURE 2021-2026

Séance constitutive du 21 avril 2021 à la Prillaz / 59 conseillers généraux présents

Présidence : Michel Zadory

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge, M. Michel Zadory.
2. Désignation par M. le Doyen de quatre scrutateurs-trices pour former le Bureau provisoire.
3. Elu M. Thierry Roulin, président du Conseil général pour 2021, par 58 voix et 1 abstention.
4. Elu M. Cyrille Gassmann, vice-président du Conseil général pour 2021, par 58 voix et 1 abstention.
5. Fixé à sept membres, un par groupe constitué au Conseil général, le nombre de scrutateurs-trices pour la période administrative ainsi qu'un membre de l'UDC avec voix consultative, à l'unanimité.
6. Elu les personnes suivantes en qualité de scrutateurs-trices pour la période administrative : Bally Nicolas (BMR), Baudois Plancherel Ariane (Vernay), Carrard Jérôme (PLR), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Meyer Loetscher Anne (PDC-Le Centre), Pillonel Steve (Indépendant) et Rodriguez Rose-Marie (PS-Les Vert.e.s).
7. Fixé à sept membres le nombre de scrutateurs-trices suppléant-e-s pour la période administrative à l'unanimité.
8. Elu les personnes suivantes en qualité de scrutateurs-trices suppléant-e-s pour la période administrative : Calais Elodie (Murist-Vuissens), Catillaz Dominic (PDC-Le Centre), Giacomotti Nicolas (Indépendant), Haenni Aurélie (PLR), Lüthi Karine (BMR), Tardy Jean-Michel (Vernay), Terrapon Lopez Muriel (PS-Les Vert.e.s).
9. Fixé à treize le nombre de membres de la Commission financière pour la période administrative à l'unanimité.
10. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission financière pour la période administrative : Berset Jean-Marc (BMR), Bise Tom (PLR), Burri Jean-Pierre (Vernay), Castaldi Conrad (PLR), Catillaz Axel (PDC-Le Centre), Duc Raphaël (Vernay), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Gassmann Cyrille (Murist-Vuissens), Giacomotti Nicolas (Indépendant),

- Gluser Yasmina (PS-Les Vert.e.s), Joye Pierre-Alain (BMR), Loetscher Christian (PDC-Le Centre), Rodriguez Rose-Marie (PS-Les Vert.e.s).
11. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative à l'unanimité.
 12. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative : Blanc Yves (PS-Les Vert.e.s), Marmy Bruno (PDC-Le Centre), Ménétreay Pierre (Murist-Vuissens), Pillonel Fabrice (BMR), Rey Alexandre (Indépendant), Roulin Thierry (Vernay), Schmutz Nicolas (PLR).
 13. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission de l'énergie pour la période administrative à l'unanimité.
 14. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission de l'énergie pour la période administrative : Calais Elodie (Murist-Vuissens), Duc Christine (PS-Les Vert.e.s), Haenni Aurélie (PLR), Lüthi Karine (BMR), Pillonel Steve (Indépendant), Tardy Jean-Michel (Vernay), Zanone Noé (PDC-Le Centre).
 15. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative par 42 oui, 16 non et 1 abstention.
 16. Elu les personnes suivantes en qualité de membres à la Commission des naturalisations pour la période administrative : Bonferroni Carlo (Vernay), Charbon Stéphane (Indépendant), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Pittet Diolo Tanya (PDC-Le Centre), Russo Donato (PLR), Villadoniga Marie-Thérèse (BMR), Viva Borko (PS-Les Vert.e.s).
 17. Fixé à douze le nombre de membres de la Commission des subsides pour la période administrative à l'unanimité.
 18. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission des subsides pour la période administrative : Barras Françoise (Vernay), Baudois Plancherel Ariane (Vernay), Bise Tom (PLR), Bourqui Julie (PS-Les Vert.e.s), Bugnon Cédric (Murist-Vuissens), Bulliard Anne-Marie (PDC-Le Centre), Jousson Patrick (Murist-Vuissens), Nardo Steve (BMR), Pittet Diolo Tanya (PDC-Le Centre), Rey Alexandre (Indépendant), Veluzat Martin (PS-Les Vert.e.s), Villadoniga Marie-Thérèse (BMR).
 19. Divers.

Séance du 27 mai 2021 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé les procès-verbaux des séances des 24 février 2021 et 21 avril 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2020 à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 700'000.00 TTC pour des travaux non planifiables de déplacement, de réparation et de remplacement de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la durée de la présente législature à l'unanimité.
5. Octroyé un crédit d'étude de CHF 135'000.00 TTC pour l'étude de la planification de la zone d'activités de Plein Sud à l'unanimité (une conseillère générale récusée).
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 271'250.00 TTC pour des mandats d'étude parallèles (MEP) sur le secteur Gare-Casino et un mandat d'accompagnement communal à l'unanimité.
7. Adopté le nouveau règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution amendé par 36 oui, 20 non et 1 abstention.
8. Divers.

Séance du 14 septembre 2021 à la Prillaz / 59 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Décidé la création d'une Commission spéciale du Conseil général chargée de la révision du règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces composée de sept membres (un par groupe constitué) par 38 oui et 21 non.
4. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission spéciale chargée de la révision du règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces : Berset Jean-Marc (BMR), Borgognon Gilles (Indépendant), Carrard Jérôme (PLR), Meyer Loetscher Anne (PDC–Le Centre), Pillonel Gilles (Murist-Vuissens), Tardy Jean-Michel (Vernay) et Terrapon Lopez Muriel (PS–Les Vert.e.s).
5. Approuvé le règlement fixant les honoraires du Conseil général et les indemnités à verser aux membres du Bureau et des commissions du Conseil général à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 137'000.00 TTC pour la réalisation d'une planification énergétique territoriale communale à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit de travaux de CHF 1'620'000.00 TTC pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux et le remplacement des conduites d'eau potable sous les chemins de Vy-Neuve et des Autrichiens à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit de travaux de CHF 375'000.00 TTC pour la réfection de la superstructure de la rue de Forel à Estavayer-le-Lac par 58 oui et 1 abstention
9. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non budgétées pour la durée de la présente législature à l'unanimité.
10. Approuvé la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation des communes de la Broye à l'unanimité.
11. Divers.

Séance du 17 novembre 2021 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M^{me} Christine Duc à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative tacitement.
4. Elu M^{me} Marie-Joëlle Pythoud Siegrist à la Commission de l'énergie pour la période administrative tacitement.
5. Accepté le postulat déposé par le Groupe PS-Les Vert.e.s concernant la mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'Administration communale par 51 oui, 3 non et 3 abstentions.
6. Accepté le postulat déposé par M^{me} Anne Meyer Loetscher, conseillère générale, et le Groupe PDC–Le Centre avec comme sujet « Assurer l'accès à la médecine de famille » à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 501'190.00 TTC en faveur du Tennis-Club Estavayer pour la réfection des surfaces de jeux, l'arrosage et les clôtures à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit-cadre pour les études relatives à l'aménagement du territoire de CHF 1'700'000.00 TTC pour la durée de la présente législature par 56 oui et 1 abstention.
9. Désigné la société NBA Audit SA à Villars-sur-Glâne comme organe de révision pour les années 2021 à 2023 à l'unanimité.
10. Divers.

Séance du 22 décembre 2021 à la Prillaz / 54 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Approuvé le budget 2022, modifié avec les amendements acceptés, par 44 oui, 8 non et 2 abstentions.
4. Octroyé un crédit de travaux de CHF 155'000.00 TTC pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires secteur Pernalla / route des Marechets à Bussy par 53 oui et 1 abstention.
5. Octroyé un crédit de travaux de CHF 221'000.00 TTC pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires à la rue Beauregard à Vuissens par 53 oui et 1 abstention.
6. Divers.

2.4 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de conseillers communaux et de conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2021 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

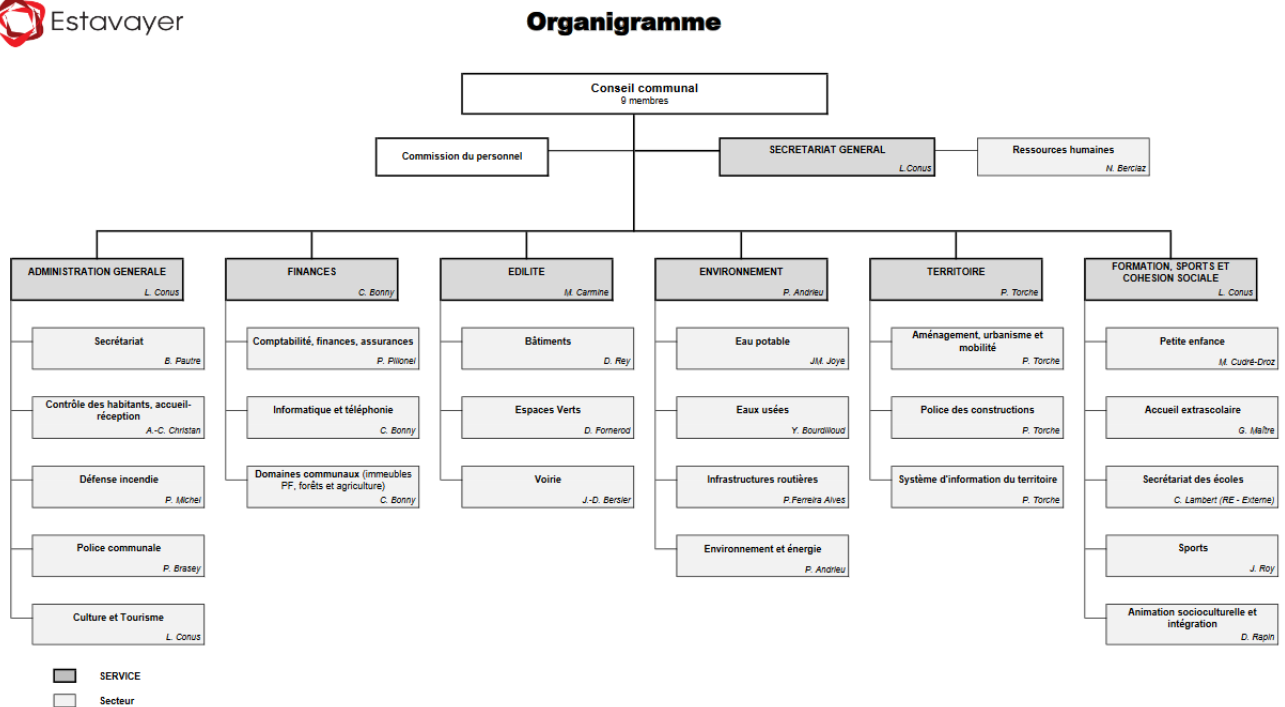
- Bureau du Conseil général ;
- Commission culture et tourisme ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de bâtisse du Sacré-Cœur ;
- Commission de l'aérodrome ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission de la cohésion sociale ;
- Commission de la gestion des déchets ;
- Commission de révision du règlement relatif aux heures d'ouvertures des commerces ;
- Commission des bâtiments communaux ;
- Commission des bourgeois ;
- Commission des naturalisations ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission du patrimoine ;
- Commission du personnel ;
- Commission du théâtre de la Prillaz ;
- Commission financière ;
- Commission interne de circulation et de parage ;
- Commission pour le nouveau règlement des eaux ;
- Commission réseau sportif ;
- Conseil des parents.

2.5 Ressources humaines

La Commune d'Estavayer est composée de 6 Services et de 23 Secteurs. Cela représente 160 salariés, dont 15 apprenti-e-s et stagiaires.

2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques

L'organigramme structurel de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2021 est le suivant :



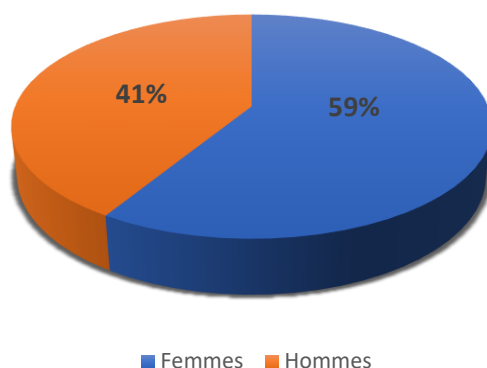
Le tableau sur la page suivante présente l'effectif de la Commune au 31 décembre 2021 par Service et par Secteur.

Nombre de personnes et équivalents plein temps par Secteur					
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprenti-e-s et stagiaires
<i>Administration générale</i>	19.00		15.40		1.00
<i>Juriste</i>		1.00		0.50	
Secrétariat		5.00		3.80	
Réception		3.00		3.00	
Défense incendie		3.00		2.10	
Police communale		5.00		4.60	
Ressources humaines		2.00		1.40	
<i>Finances</i>	8.00	8.00	5.80	5.80	1.00
<i>Edilité</i>	36.00		26.10		2.00
Chef de Service et secrétaires		3.00		2.20	
Voirie		10.00		8.30	
Espaces verts		9.00		8.30	
Bâtiments		14.00		7.30	
<i>Environnement</i>	15.00		14.10		0.00
Chef de Service et secrétaires		3.00		2.30	
Eau potable		4.00		4.00	
Eaux usées		5.00		4.80	
Infrastructures routières		3.00		3.00	
<i>Territoire</i>	6.00		4.90		1.00
Aménagement et urbanisme		3.00		2.30	
Constructions		3.00		2.60	
<i>Formation, Sports et Cohésion sociale</i>	45.00		22.01		1.00
Petite enfance		14.00		8.90	5.00
Culture, loisirs, jeunesse, etc.		9.00		3.80	1.00
Sports		5.00		2.20	
Accueil extra-scolaire		14.00		6.06	3.00
Ecoles		3.00		1.05	
<i>Autres (hors organigramme : pool, auxiliaires, train)</i>	19.00	19.00			
<i>Autres (CDD et temporaires)</i>		3.00			
Total	148.00	148.00	88.31	88.31	15.00
<i>Total avec CDD et temporaires</i>	<i>148.00</i>	<i>151.00</i>	<i>88.31</i>	<i>88.31</i>	<i>15.00</i>

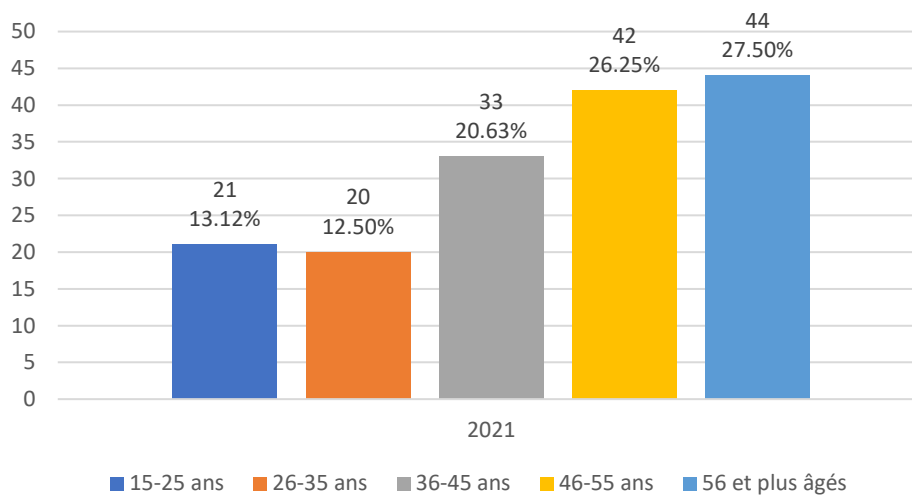
A relever que l'effectif total se monte à 160 personnes contrairement aux chiffres indiqués ci-dessus. Il y a en effet dans les effectifs, 3 personnes qui travaillent dans 2 secteurs.

Les illustrations ci-dessous informent sur la composition du personnel communal :

Proportion femmes-hommes

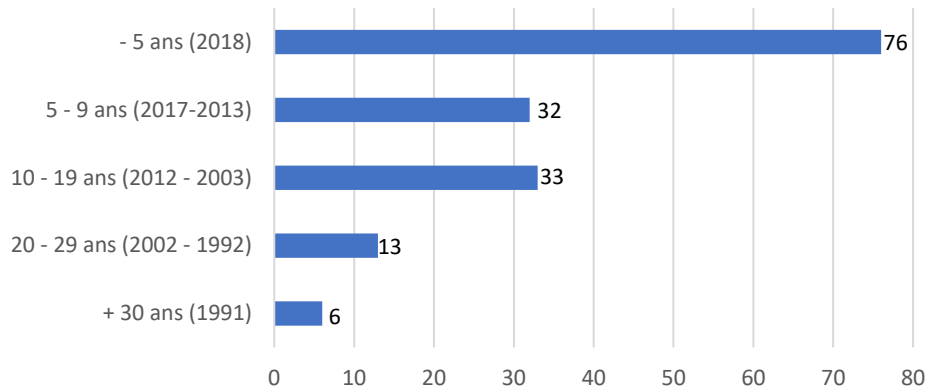


Personnel selon catégories d'âges



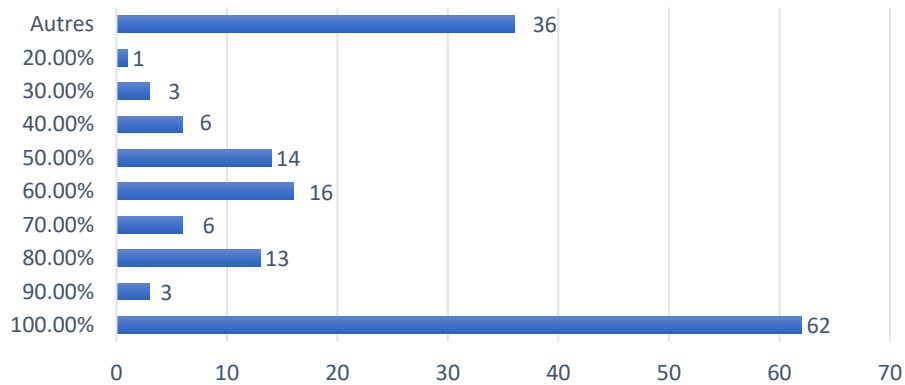
D'une part, nous pouvons observer que le personnel communal a tendance à être plus féminin que masculin, d'autre part, l'âge moyen de notre personnel se situe au-dessus de 45 ans.

Personnel selon ancienneté

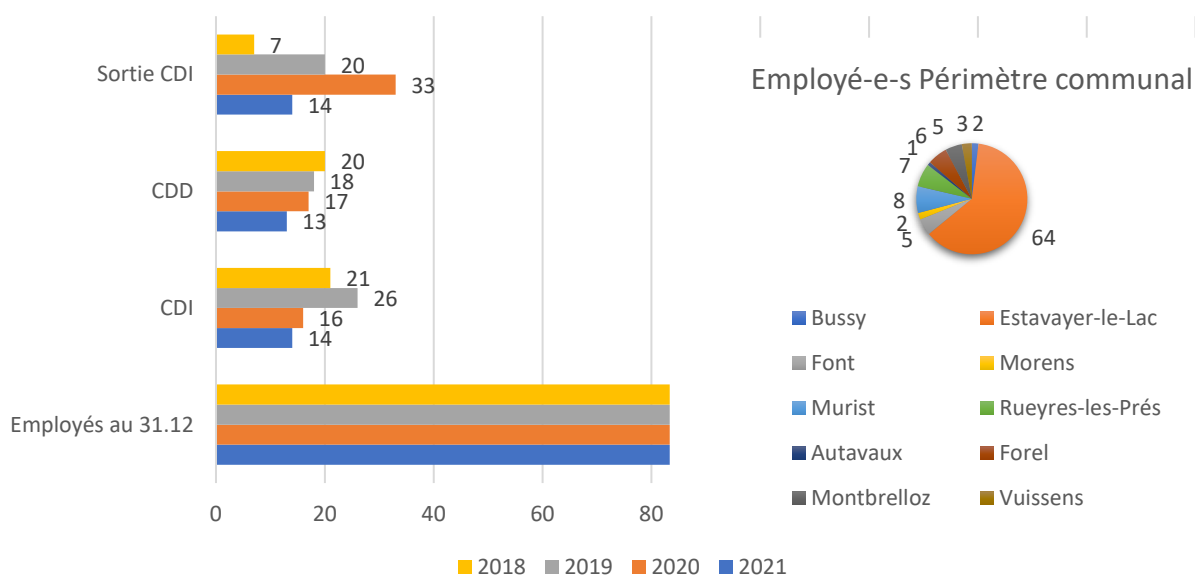


Le Conseil communal profite de ce rapport de gestion pour remercier les personnes qui fêtent un jubilé, pour leur fidélité et leur engagement. Cette année cinq personnes ont fêté leurs dix années de service, trois leur 15, une ses 20, deux leur 25, une ses 30 et une ses 40 années de service.

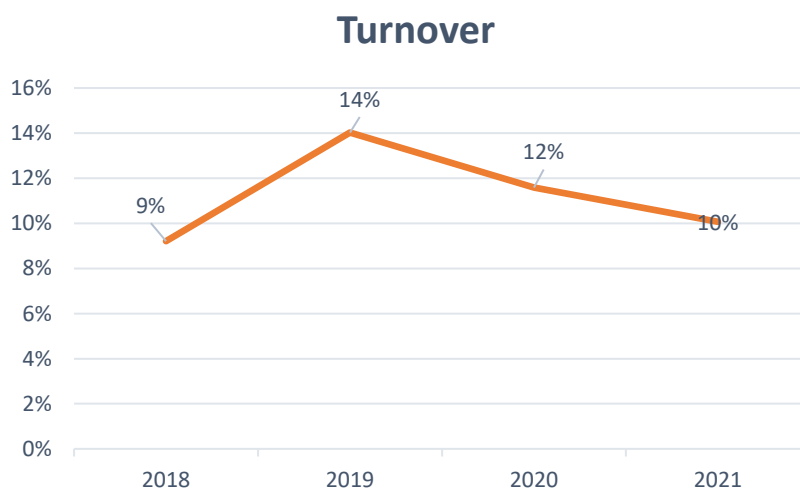
Personnel répartition pourcentage



Comparatif Entrées et Sorties des employé-e-s selon les types de contrat depuis 2018

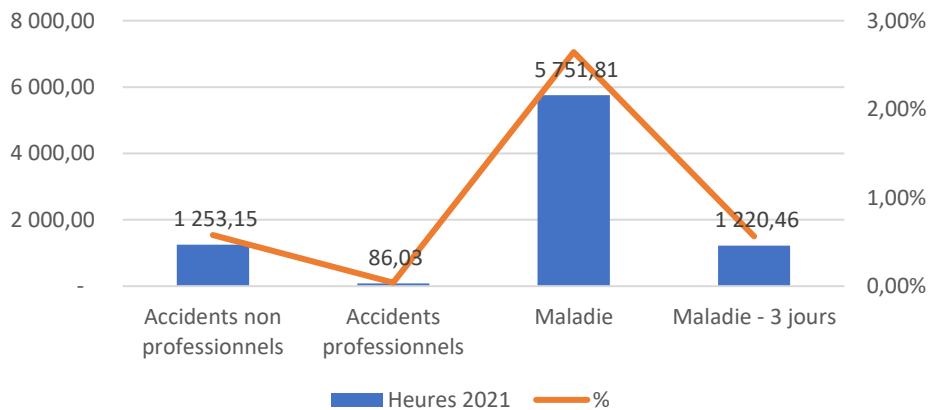


Pour rappel, les chiffres des entrées et sorties des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de turnover en % sur l'année. Un taux de turnover supérieur à 15% est considéré comme élevé, un taux inférieur à 5% est considéré comme bas. Pour mieux comprendre ce qui l'influence, il faut, en plus du taux de départs, également prendre en considération que la création de nouveaux postes augmente ce taux. Nous pouvons observer sur le graphique ci-dessous, que le taux de turnover diminue et se rapproche de la donnée de base de 2018. Un nouveau poste a été créé, celui de chef du Secteur des infrastructures routières.



Cette année par rapport à la précédente, nous avons beaucoup moins d'heures d'absences liées à la maladie (5752 contre 9034 en 2020) et aux accidents professionnels (86 contre 675 en 2020). Nous observons par contre une augmentation des heures d'absences pour des accidents non-professionnels (1253 contre 86 en 2020). Le chiffre des maladies de moins de 3 jours est assez stable (1220 contre 1089 en 2020).

Graphique des absences en heures et pourcents



2.5.2 Politique du personnel

Afin de moderniser notre politique du personnel et d'uniformiser les pratiques, le règlement du personnel communal et ses annexes ont été revus. Deux nouveaux règlements ont vu le jour, le règlement du personnel qui traite les éléments concernant le personnel communal avec une portée générale et le règlement d'exécution qui permet de préciser et spécifier les différents éléments traités dans le règlement du personnel.

2.5.3 Coronavirus et mesures spécifiques

L'année 2021 a une nouvelle fois été marquée par le coronavirus, ce qui a fait que certains événements rassembleurs tel que le souper du personnel n'a pas pu avoir lieu. Toutefois, par chance les sorties de Service ont pu être maintenues. L'Assemblée générale organisée habituellement par la Commission du personnel au printemps n'a pas pu avoir lieu, toutefois, une séance du personnel a pu se dérouler en automne.

Le télétravail s'installe et devient une possibilité appréciée par le personnel pouvant en bénéficier. En effet, cette nouvelle manière de travailler permet d'avoir une flexibilité différente dans la semaine. Il ne va pas devenir une norme au sein de la Commune, mais fait désormais partie du règlement d'exécution et est possible sur demande pour une période ou un nombre d'heures limitées.

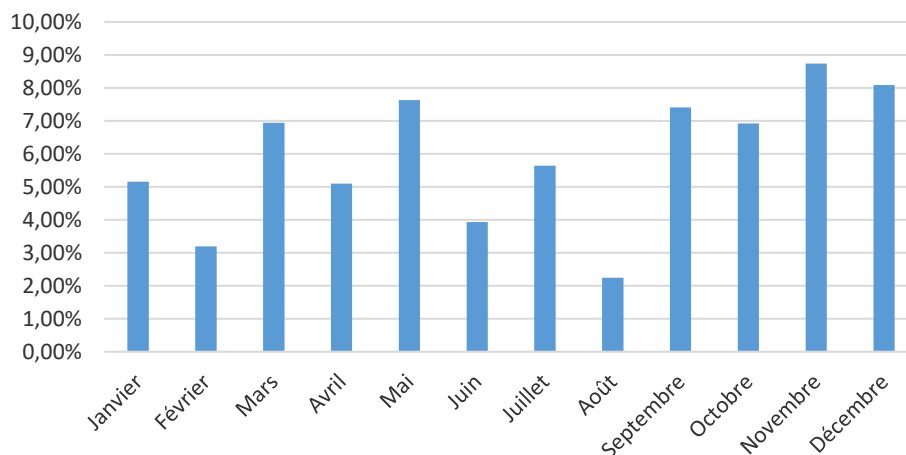
Avec la dernière vague, beaucoup de membres du personnel ont été en isolement et aucun Secteur ou Service n'a été épargné. Le point positif reste dans le fait que nous avons réussi à maintenir les prestations sans devoir fermer de Secteur ou Service dans son entier.

2.5.4 Gestion de l'absentéisme

Pour donner suite au travail de bachelor effectué par une étudiante de la HEIG-VD en 2020, nous avons mis en place un suivi des absences sous forme de tableau de bord mensuel tel que ci-dessous. Il permet d'avoir une vision globale et assez précise de la situation d'absentéisme.

Ci-dessous, nous observons les absences mensuelles au cours de l'année 2021. Les vacances ne figurent toutefois pas dans ces statistiques.

Absences mensuelles



2.5.5 Santé et Sécurité au travail

Dans le cadre de la santé et sécurité au travail de nombreuses formations ont été proposées aux membres du personnel. Il s'agissait tant de formations pour le personnel travaillant à l'extérieur (signalisation de chantier, bases de sécurité, maniement de la tronçonneuse, etc.) que de formation pour le personnel administratif (premiers secours et utilisation des défibrillateurs). En plus de cela, des audits ont été menés dans différents Secteurs afin de déterminer les améliorations à faire en termes de sécurité.

2.5.6 Enquête de satisfaction au travail

Parmi les objectifs de la législature 2017-2021, le Conseil communal avait pour volonté de faire un bilan post-fusion auprès des membres du personnel. L'entreprise externe, Let's Grow Up, a été mandatée afin de créer et mener une enquête de satisfaction. Dans ce questionnaire, différentes thématiques ont été abordées, telles que la satisfaction de manière générale, les conditions de travail, la communication, la connaissance mutuelle avec les autres domaines communaux, l'ambiance dans les équipes, l'entente avec les supérieurs hiérarchiques, etc. Les résultats démontrent que de manière générale, la Commune sous l'angle des collaborateurs-trices, se porte bien. Il y a des sujets de développement, qui sont de belles pistes et objectifs de travail pour l'année 2022, dans les domaines de la communication et de la connaissance mutuelle.

2.6 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2021) :

- Anne-Katia Nardo, présidente de la Commission (Secrétariat général) ;
- Anissa Glauser, secrétaire (Accueil Contrôle des habitants) ;
- Marie-Claude Moret, membre (Ecoles) ;
- Yann Nydegger, membre (Finances) ;
- Cátia Gomes, membre (AES) ;
- Antoinette Vonnez, membre (Territoire)
- Alain Borgognon, membre (Bâtiments).

En 2021, étant donné la situation sanitaire toujours délicate due à la COVID 19, la Commission du personnel n'a malheureusement pas pu organiser les événements suivants :

- La soirée famille/pétanque en juin 2021 ;
- Le souper du personnel le 7 décembre 2021 à la salle de la Prillaz.

Cependant, elle a quand-même pu mettre en place les actions suivantes :

- Un concours de Pâques visant à inciter le personnel à visiter la nouvelle page intranet créée spécialement pour le personnel communal ;
- Une action d'été au niveau sport avec le tirage au sort de 60 bons de CHF 20.00 chez Alphasurf ;
- L'Assemblée générale du personnel organisée par les RH en 2 séances en juillet 2021 ;
- L'achat de 6 abonnements pour la saison 2021/2022 au Théâtre de la Prillaz afin de permettre au personnel intéressé de voir une pièce de théâtre gratuitement ;
- Un bon cadeau Kariyon d'un montant de CHF 50.00 à faire valoir dans les commerces de la Commune offert à tout le personnel communal afin de remplacer le souper qui sera probablement, déplacé au printemps si la situation le permet.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Etablir un dialogue entre le Conseil communal et l'ensemble du personnel ;
- Relayer les préoccupations des collaborateurs auprès de l'autorité compétente ;
- Favoriser les bonnes relations entre le personnel et les supérieurs hiérarchiques ;
- Organiser des événements fédérateurs ;
- Etre à l'écoute et prendre en compte les besoins des collaborateurs et les problèmes de fonctionnement interne, en accompagnant, aidant, aiguillant ;
- Défendre et faire valoir les intérêts du personnel et examiner les problèmes liés aux conditions de travail en vue de les améliorer ;
- Recueillir et diffuser les informations aux collaborateurs ou au Conseil communal ;
- Etre consultée par le Conseil communal pour toutes modifications relatives au règlement du personnel et son règlement d'exécution.

2.7 Archives

Les archives des anciennes communes de Murist, Vuissens, Bussy, Font, Morens et Rueyres-les-Prés sont entreposées dans le local des abris PC de Morens. Un inventaire de ces dernières est conservé aussi bien électroniquement que physiquement, ce qui rend le travail de recherches beaucoup plus aisé.

Durant l'année 2021, les archives de Vernay ont également été inventoriées et sont centralisées dans un local situé à Autavaux. Elles doivent être encore conditionnées selon l'inventaire.

Le fonds d'archives (archives anciennes) doit encore être répertorié et conditionné. À moyen terme, la Commune se dotera d'un lieu où toutes les archives communales pourront être réunies et conservées dans des conditions optimales. La mise en valeur de cette mémoire collective offrira une belle carte de visite à la Commune.

2.8 Contrôle des habitants

2.8.1 Renseignements sur les habitants

La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2021 est de 10'090 habitants pour 6'253 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 83 personnes.

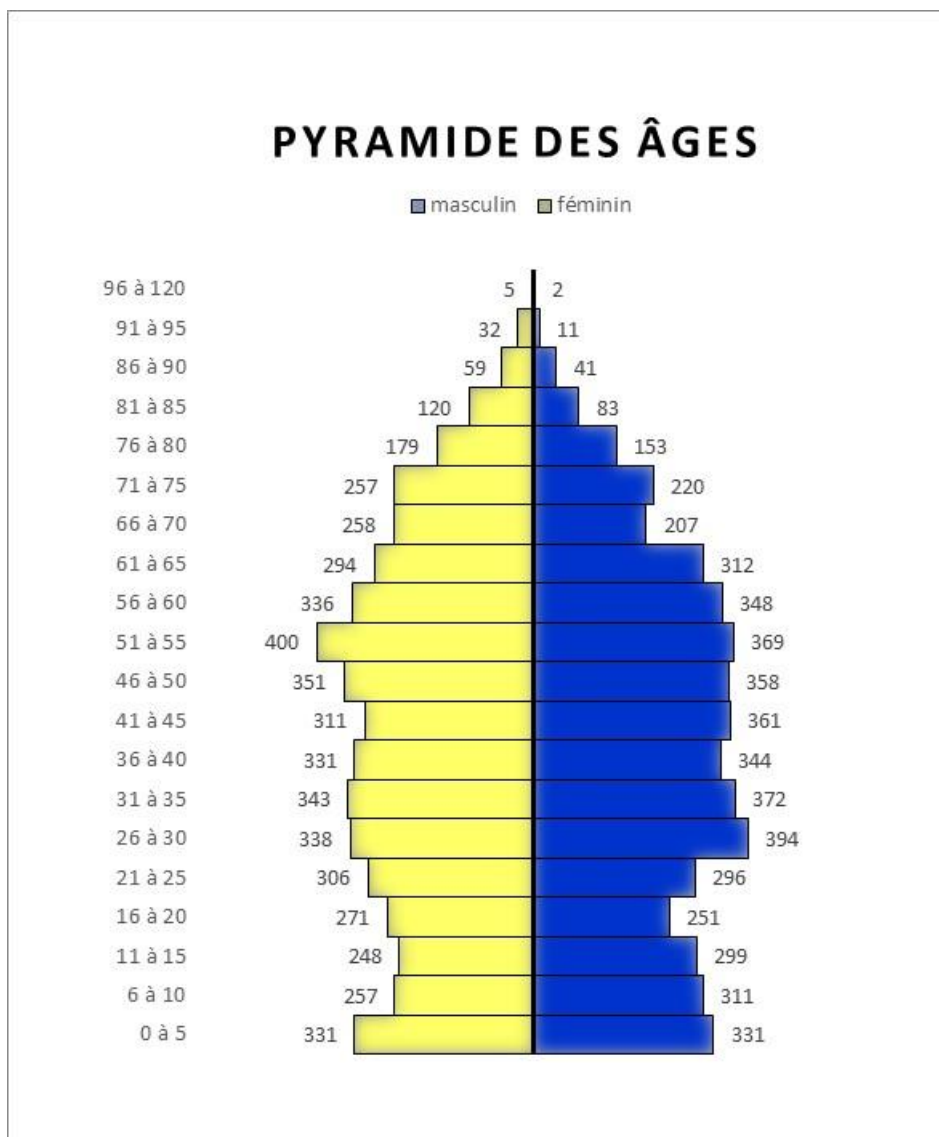
Les graphiques ci-dessous donnent diverses informations sur la répartition de la population.



2.8.2 Pyramide des âges

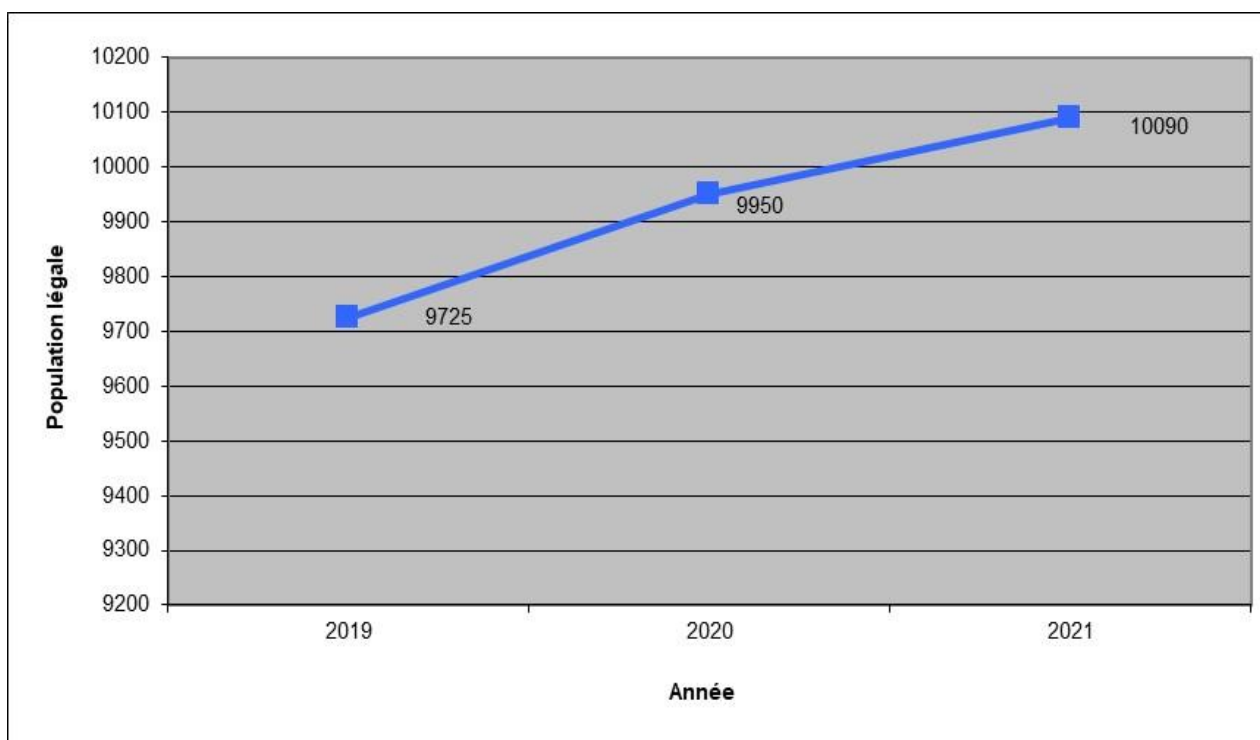
Au 31 décembre 2021, le doyen d'âge de la Commune d'Estavayer est né le 2 mars 1925 et la doyenne le 19 février 1921.

L'année 2021 a été marquée par 108 naissances pour 81 décès.



2.8.3 Evolution

	2019	2020	2021
Bussy FR	487	496	517
Estavayer-le-Lac	6 486	6 595	6 632
Morens FR	193	195	209
Murist	670	750	782
Rueyres-les-Prés	512	536	539
Vernay	1 109	1 116	1 145
Vuissens	268	262	266
Total	9 725	9 950	10 090



2.8.4 Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 2 membres externes.

En 2021, la Commission des naturalisations s'est réunie à 4 reprises pour l'examen de 11 demandes de naturalisation. Après les auditions, la Commission a préavisé positivement ces 11 dossiers, hormis 1 personne qui a été refusée.

Suite aux auditions des candidat-e-s, le Conseil communal a décidé, de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité à 27 personnes, dont 12 mineurs.

Etat de la situation en 2021 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
2021	4	11	1	10

A ce jour, il y a 8 dossiers en attente de traitement.

2.9 Promotion économique

La Commune souhaite posséder un tissu économique fort avec des emplois de qualité. A cet effet, elle souhaite proposer aux entreprises des conditions-cadres favorables.

Tous les terrains de la zone industrielle Le Piolet ont trouvé preneur en 2020 et plusieurs chantiers se sont concrétisés ou ont débuté en 2021 sur les terrains mis à disposition en DDP par la Commune :

- Fin du chantier de l'entreprise Pataprod Sàrl pour la production de la Pataclette, un produit novateur consistant en des demi-pommes de terre évidées et remplies de fromage suisse AOP ;
- Fin du chantier de la société La Rose SA, dont la Commune est actionnaire à 40 %, pour la construction de locaux industriels pour y accueillir notamment l'entreprise Viessmann (Suisse) SA, active dans la fabrication de systèmes de chauffage, industriel et de refroidissement ;
- Début du chantier de l'entreprise Carrosserie Liniger Sàrl pour le développement de ses activités.

La situation dans la zone industrielle Plein Sud a par contre connu une évolution plus mitigée en 2021 :

- Mise en suspens, à sa demande, du projet de l'entreprise aquaTECH Specialities SA, spécialisée dans la production de flocculants et coagulants pour le traitement ou recyclage des eaux usées ainsi que des épaississants cosmétiques ;
- Fin des négociations avec Denner pour l'implantation d'un centre de distribution compte tenu de l'évolution défavorable du projet (péjoration du ratio emplois/hectare et augmentation des nuisances).

De nombreuses entreprises sollicitent régulièrement la Commune pour ces terrains mais le Conseil communal est exigeant dans le choix des dossiers retenus car il souhaite y accueillir des sociétés de qualité.

Le Conseil communal souhaite également entretenir de bonnes relations avec le tissu économique existant. C'est dans ce sens qu'il organise chaque année une rencontre avec toutes les entreprises de la Commune. Cette rencontre s'est déroulée en novembre 2021 dans le cadre du Broyard 21 qui avait lieu dans la Halle TPF d'Estavayer-le-Lac. Le Conseil communal a d'ailleurs aussi soutenu l'organisation de ce Broyard 21 qui a permis aux acteurs économiques et politiques de la région de se rencontrer et de rester en relations suite aux nombreux mois de pandémie.

2.10 Communication et enquête de satisfaction à la population

Le Conseil communal souhaite communiquer de manière transparente et ouverte avec sa population. Pour ce faire, les canaux suivants sont privilégiés :

- **Journal d'Estavayer** : ce journal communal est édité 4 fois par année, à la fin de chaque trimestre. Il se veut être un journal de proximité donnant diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune et sur ce qui s'y passe ;
- **Site internet** : le site internet reste le moyen de communication le plus complet de la Commune. Il contient une multitude d'informations sur l'organisation de la Commune, sur ses services, la liste des règlements communaux, divers formulaires, etc. Il est constamment mis à jour ;
- **Page Facebook** : cette page permet de toucher rapidement un large public en y publiant des informations ciblées : liens vers des informations du site internet, photos, rappels d'événements, partages d'informations cantonales, relais d'articles sur la Commune, etc. ;

- **Presse** : la presse est un partenaire précieux pour transmettre à la population des informations sur la vie communale, que ce soit au niveau politique, associatif ou événementiel. Le Conseil communal a des contacts réguliers avec les acteurs de la presse locale et régionale. Lorsqu'il le juge judicieux, des conférences de presse sont organisées ;
- **Communications au Conseil général** : en début de chaque séance du Conseil général, plusieurs communications sont lues pour informer les membres du Conseil général et la presse sur différents sujets (suivi des messages votés, état de certains projets, etc.).

3. Formation, Sports et Cohésion sociale

3.1 Introduction du conseiller communal

L'amorce d'une nouvelle législature, qui plus est par un nouveau conseiller communal, le tout sur fond de pandémie, revêt à la fois l'aspect d'un passionnant défi et celui d'une transition efficace à opérer en douceur. C'est dans ce contexte particulier que le soussigné s'est mis, à bras-le-corps, à la tâche. Une redistribution des cartes au sein de l'Exécutif communal a réuni en un même dicastère la Formation, le Sport et la Cohésion sociale.

Formation

Le domaine de la formation a été principalement marqué par la mise en service, à la rentrée scolaire, du tout nouveau bâtiment scolaire du Sacré-Cœur. Cette réalisation est exemplaire tant par sa fonctionnalité axée sur des circulations fluides, par des équipements dernier cri ouvrant de nouvelles perspectives pédagogiques et offrant un réel confort d'enseignement, que par sa sobriété architecturale non dénuée d'élégance et par son souci de maîtriser de manière optimale les besoins énergétiques. Inauguré le 6 novembre, le bâtiment accueille actuellement 12 classes (3H, 4H, 6H, 7H, 8H).

Autre inauguration, celle de la nouvelle salle de sport de l'école de Murist, le 9 octobre. Cette manifestation prévue en 2020 a dû être reportée d'un an en raison de la pandémie.

Ce Secteur de la formation a aussi vu le renouvellement du Conseil des parents, dont la première période de trois ans, amputée elle aussi dans ses activités en raison du Covid-19, s'achevait en juin. La crèche communale Les Canetons en ville ainsi que l'Accueil extrascolaire (AES) sur trois sites (Estavayer-le-Lac, Murist, Rueyres-les-Prés) tournent au maximum de leurs capacités d'accueil, avec des collaboratrices motivées et flexibles, bien que parfois à la limite de leurs disponibilités.

Sport

La fondeuse petite équipe du Sport poursuit ses réflexions sur la mise en place du réseau régional de sport multisite, notamment. Ce gros dossier n'a pas empêché Estavayer de tester avec succès durant l'été une installation de pump track au succès immédiat, ainsi que la mise en place d'une Box up (casiers contenant du matériel sportif à louer) à la plage communale, une première dans le canton.

Cohésion sociale

A Estavayer, les enjeux de la cohésion sociale se mesurent en particulier à l'aune de la forte progression démographique attendue à moyen terme dans la Commune, au renforcement des liens entre ville et villages fusionnés, à la consolidation des liens intergénérationnels. L'objectif est d'offrir les meilleures conditions cadres pour assurer le bien-être et le bien-vivre de la population.

Cela c'est d'abord traduit par le dépôt du concept Senior+, dont a découlé la mise sur pied d'un Conseil des aînés, aujourd'hui opérationnel. D'autre part, les prérogatives de la Commission de la cohésion

sociale ont été précisées et son règlement mis sous toit. Une réflexion pour prioriser les nombreuses activités d'EstaSympa a également été lancée. Sur un autre front, Estavayer est devenue la première commune fribourgeoise à obtenir le label « Commune en santé ». Autant de signes qui dénotent la volonté de l'Exécutif de faire d'Estavayer une commune entreprenante et soucieuse de ses habitants. En toile de fond, la perspective de faire du site exceptionnel de Motte-Châtel un véritable carrefour socio-culturel et intergénérationnel agit comme un puissant stimulant dans la réflexion sur la cohésion sociale. Envisagé au tournant de cette législature et de la suivante, ce projet à haut potentiel offre des opportunités uniques de faire se croiser jeunes, aînés, populations issues de la migration, sociétés locales, créateurs. Il accorde le luxe du temps, puisqu'il permet ces prochaines années d'approfondir en toute sérénité et sans pression ses diverses composantes.

La cohésion sociale est un vaste chantier, dont plusieurs secteurs sont encore à explorer, notamment du côté des migrants. Il est aussi évolutif. Ces visions, réflexions, observations et expériences ont été consignées dans une feuille de route censée guider l'action du responsable du Dicastère durant la législature.

Contraint, pour des raisons de santé, d'abandonner prématurément et à regret ce passionnant mandat communal après cinq mois et demi seulement de fonction, je tiens à souligner ici le professionnalisme, le dévouement, la loyauté, la créativité et le dynamisme de tou-te-s les chef-fe-s de Service et de Secteur, directeurs et directrices ainsi que de leurs équipes respectives, que ce soit dans les domaines de la Formation, du Sport et de la Cohésion sociale. Qu'ils et elles en soient vivement remercié-e-s!

Claude-Alain Gaillet

Conseiller communal du 19 avril au 30 septembre 2021

Premier projet post Claude-Alain Gaillet, les camps de ski que nous avons organisés malgré le Covid et qui se sont fort bien déroulés grâce aux 117 personnes impliquées de près ou de loin. Une grosse organisation a été mise en place pour tester tous les élèves avant leur départ à la montagne, parfois pendant le camp et si le nombre de cas l'exigeait à leur retour. Une météo clémente et de bonnes conditions d'enneigement ont permis à nos élèves de profiter pleinement de ces semaines blanches.

A savoir aussi que le Dicastère des écoles est en train de mettre sur pied la finalisation du rapprochement des élèves de Champtauroz et Treytorrens pour les intégrer dans le cercle scolaire de Murist.

Au sein du personnel du Dicastère de la formation, sport et de la cohésion sociale nous avons dû remplacer deux directrices qui sont, après de très nombreuses années de services partie à la retraite ou vers de nouveaux défis. Ces changements mettent encore un peu plus de challenge dans un Dicastère qui n'en manque pas.

Accompagné par un chef de Service très compétent, secondé par le secrétariat des écoles et des chefs de Secteurs efficaces j'ai hérité d'un dicastère plein de projets que j'espère réaliser au plus vite. Loin d'être encore à l'aise avec certains dossiers et certaines tâches, je remercie le Conseil communal dans son ensemble pour le soutien et ses conseils avisés.

Yves Blanc

Conseiller communal

3.2 Ecoles primaires (1-8 H)

Au niveau des effectifs ces derniers étaient stables et la répartition des élèves se fait selon ce qui suit :

Actuellement, il y a **928** élèves qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune.

- **Zone 1** Estavayer-le-Lac et Font **545** élèves
- **Zone 2** Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Vernay et Sévaz **246** élèves
- **Zone 3** Murist et Vuissens **137** élève

Zone 1

3.2.1 Maison Griset

- ↗ 3 classes
- ↗ 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire/s
1H-2H A	Jessica Maendly Irène d'Ancona
1H-2H B	Kim Racine
1H-2H C	Chantal Gilliard



3.2.2 Motte-Châtel

- ↗ 4 classes
- ↗ 1 salle de rythmique
- ↗ 1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2HD	Virginie Golay
1H-2HE	Murielle Bise Muriel Etienne
1H-2HF	Laetitia Pythoud Laetitia Pidoux
1H-2HG	Arta Berisha Florence Strub



3.2.3 Route d'Yverdon

↻ 6 classes

↻ 1 salle d'AC

Classe	Titulaire/s
5HA	Nathalie Robatel Nuoffer Joceline Biland
5HB	Leticia Ribezzo
5HC	Caroline Cotting
6HA	Daniela Diogo Valérie Bersier
6HB	Fabienne Dafflon Aurélie Schumacher
6C	Paquita Butty Francine Kuhn



3.2.4 Sacré-Cœur

↻ 12 classes

↻ 2 classes ACT et 1 classe de soutien

Classe	Titulaire/s
3HA	Rebecca Convers Laurence Pochon
3HB	Dominique Bondallaz Marie Rubin
3HC	Sarah Catano Laura Balerdi
3HD	Claudia Marci
4HA	Justine Delley
4HB	Nadia Bloechle Sahana Sinnathamby
4HC	Nadia Cochard
6HD	Sandrine Losey
7HA	Julie Torche
7HB	Delphine Michel Laura Nobs
7HC	Lysa Von Allmen
8HA	Junior Manizao Caroline Mazza



3.2.5 Font

↔ 2 classes

Classe	Titulaire/s
8H B	Laura Overney Florence Strub
8H C	Cédric Golay



Zone 2

3.2.6 Montbrelloz

↔ 4 classes

↔ 1 classe ACT

Classe	Titulaire/s
1H-2HO	Angélique Gassmann
3H-4HO	Estelle Prébandier
5H-6HO	Valérie Le Valérie Müller
7H-8HO	Adèle Vouardoux



3.2.7 Rueyres-les-Prés

↔ 9 classes

↔ 1 classe ACT

↔ 1 accueil extrascolaire




Classe	Titulaire/s
1H-2HM	Jessica Besson Aurélie Schumacher
1H-2HN	Caroline Daehler Sophie Doudin
3HM	Astrid Marmy Yasmine Slim
4HM	Justine Crittin
5HM	Isabelle Majeux Silva Nunes Nathalie Chatton Bourqui
6HM	Véronique Pradervand Caroline Wenger



7HM	Florian Wenger
7HN	Céline Huguet Emilie Fasel
8HM	Virginie Krenger Emilie Fasel

Zone 3

3.2.8 Murist

-  7 classes
-  1 salle AC
-  1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2HV	Mathilde Bonvin Alexia Butz
1H-2HW	Sandy Renevey
3HV	Salomé Salomon
4HV	Mathilde Bonvin Carole Dedelley
5HV	Stéphanie Dafflon Nadia Huguet
6HV	Nadia Huguet Carole Dedelley
7H-8HV	Daniel Chassot



3.3 Crèche

La Crèche communale « Les Canetons » est la seule crèche de la Commune d'Estavayer. Elle peut accueillir 38 enfants par demi-jour répartis sur trois secteurs, soit 10 « bébés » de 4 à 18-24 mois, 10 « trotteurs » de 18 à 24-30 mois et 18 « grands » de 2-4 ans. Les trois structures se trouvent à la Maison Griset. Ces enfants sont encadrés par une équipe de professionnels sous la supervision de la directrice de la Crèche.

Nous formons également trois apprentis ASE (assistant socio-éducatif) et donnons la possibilité à deux stagiaires de découvrir ce milieu durant une année. Pour occuper ces 38 places, ce sont, en moyenne, 92 enfants qui sont inscrits. Les repas, compatibles « Fourchette verte », sont fournis par La Rosière.

En août 2021, suite à l'acceptation de la réforme fiscale par le peuple fribourgeois, la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour a été modifiée. Son article 10a prévoit désormais l'institution d'un fond « réforme fiscale » qui vise à favoriser la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle. Cette nouvelle subvention a été répercutée sur les tarifs de la crèche, à la faveur des parents dont les enfants sont en âge préscolaire.

Les statistiques d'accueil 2021 de la crèche sont les suivantes :

Mois	Nbre de jours	Nbre d'enfants	½ jours	Repas
Janvier	20	76	1034	473
Février	20	84	1084	511
Mars	23	87	1327	635
Avril	20	91	1027	467
Mai	19	90	1036	468
Juin	22	94	1240	544
Juillet	17	94	922	412
Août	12	87	574	242
Septembre	22	92	1133	457
Octobre	21	99	1029	421
Novembre	21	102	1178	466
Décembre	18	102	838	348
Totaux	233	1098	12422	5444

En 2021 nous avons accueilli 119 enfants différents, répondant aux besoins de 103 familles.

3.4 AES

Pour la zone scolaire 1, au 31 décembre 2021, 125 enfants étaient inscrits pour occuper les 60 places disponibles de l'accueil extrascolaire d'Estavayer-le-Lac sis à Motte-Châtel. Les antennes de Rueyres-les-Prés (40 enfants inscrits) et de Murist (27 enfants inscrits), nouvellement créées, rencontrent de plus en plus de succès et répondent à un réel besoin dans les zones scolaires 2 et 3.

L'équipe éducative est composée d'éducatrice de l'enfance, d'assistantes socio-éducatives, d'intervenantes en accueil extrascolaire et d'auxiliaires ainsi que de deux apprentis et une stagiaire. Cette dernière accompagne les enfants dans les différents moments qui rythment la journée que ce soit les repas, les devoirs, les jeux, les sorties et les activités diverses. Chaque membre de l'équipe est amené à travailler sur le site d'Estavayer-le-Lac ainsi qu'au moins sur un des deux autres sites.

Les tableaux ci-dessous illustrent le nombre d'enfants inscrits par période et par jour pour chaque structure.

A Estavayer-le-Lac :

	Matin 6h30 - 8h00	Matinée 8h00- 11h40	Midi 11h40 - 13h40	A-M 13h40 - 15h20	Soir 15h20 - 18h00
Lundi	11	6	60	FERME	40
Mardi	13	8	60	17	34
Mercredi	7	FERME	26	9	9
Jeudi	10	9	60	13	37
Vendredi	12	6	59	FERME	33

A Rueyres-les-Prés pour la zone scolaire 2, 40 enfants y sont inscrits.

	Matin 6h30 - 8h20	Matinée 8h20-11h55	Midi 11h55 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	5	3	21	FERME	12
Mardi	5	3	15	3	6
Mercredi	0	FERME	1	1	0
Jeudi	9	5	18	1	9
Vendredi	2	3	17	FERME	7

A Murist pour la zone scolaire 3, 27 enfants y sont inscrits.

	Matin 6h30 - 8h10	Matinée 8h10-11h50	Midi 11h50 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	4	2	15	FERME	11
Mardi	6	1	8	5	7
Mercredi	0	FERME	1	1	0
Jeudi	5	1	7	4	7
Vendredi	6	2	15	FERME	6

Durant les matinées et les après-midis où la fréquentation ne dépasse pas les 3 enfants à Murist et Rueyres-les-Prés, les enfants sont amenés dans structure d'Estavayer-le-Lac où ils participent aux activités proposées.

Durant les vacances scolaires et les journées de fermetures des classes, les enfants de toute la Commune, sont accueillis dans la structure d'Estavayer-le-Lac. L'équipe éducative profite de ces moments pour proposer aux enfants des activités qui sortent de l'ordinaire, comme par exemple, la confection des repas de midi. Cela permet également aux enfants présents de côtoyer les enfants des autres zones et de profiter de temps plus long à l'accueil.

3.5 Accueil familial de jour

Les statistiques 2021 sont les suivantes pour l'Accueil familial de jour :

Age	Nombre d'enfants	Heures effectuées
0-4 ans	188	106'753
1H-2H	75	32'407
3H-8H	106	23'179
Total	369	162'339
Nombre d'accueillantes en milieu familial		Lieu
25 accueillantes en milieu familial		Estavayer-le-Lac
4 accueillantes en milieu familial		Rueyres-les-Prés
4 accueillantes en milieu familial		Vernay
3 accueillantes en milieu familial		Murist
1 accueillante en milieu familial		Morens
0		Vuissens

3.6 Sport scolaire et communal

Le Secteur des sports s'investit afin de répondre à sa mission qui est de « fournir et promouvoir des prestations sportives adaptées comme vecteurs de bien-être et d'émotions pour tous ». Cette mission est mise en œuvre à travers plusieurs actions.

3.6.1 Sport scolaire

Le sport scolaire a pour objectif de développer de manière optimale le potentiel de chaque élève au niveau physique et moteur ainsi que ses compétences sociales et individuelles par des activités de mouvements variées. La pratique du sport dans le cadre scolaire est regroupée en deux grandes catégories :

- les leçons d'EPS (éducation physique et sportive) hebdomadaires
- les activités spéciales

Les leçons d'EPS sont dispensées par l'enseignant-e de classe avec le soutien ponctuel d'un enseignant spécialiste en EPS. Cette collaboration pédagogique entre les enseignant-e-s et les spécialistes en EPS est extrêmement riche. Elle permet aux enseignant-e-s généralistes de profiter de soutien et de conseils pratiques sur des situations diverses. Les spécialistes en EPS restent au contact des nouveautés dans le domaine du sport scolaire afin de proposer aux enseignant-e-s une planification annuelle adaptée à chaque degré, basée sur le PER (Plan d'Etude Romand). En complément aux leçons d'EPS en salle, l'apprentissage de la natation aux enfants est un élément essentiel à Estavayer. Tous les enfants de la 3H à la 8H suivent de manière régulière des leçons de natation qui sont dispensées par une monitrice de natation professionnelle soutenue par l'enseignant-e de la classe.



En parallèle aux leçons d'EPS, les enfants ont la chance de pouvoir participer à de nombreuses activités spéciales proposées par l'école en collaboration avec le Secteur des sports. Ces activités sont des compléments aux leçons hebdomadaires permettant aux élèves de développer leurs compétences motrices et sociales dans un cadre différent que celui des cours habituels. Elles répondent entièrement aux exigences de la loi scolaire et du PER (plan d'étude romand) auxquelles le sport scolaire est soumis.

Pour ne citer que quelques exemples, les enfants ont pu participer à un camp de voile, s'initier à l'escalade, pratiquer du patin à glace, etc. Ces activités spéciales sont l'occasion de regrouper les enfants de tout le cercle scolaire et d'y favoriser la cohésion. Elles sont également l'occasion pour les classes de profiter des compétences de spécialistes, comme lors des cours de danse ou de yoga. Tous les camps de ski ont dû malheureusement être annulés pour cause de COVID. Chaque enseignant était libre d'organiser des activités de remplacement mais sans nuitée qui était interdite par le Canton.

Nous nous sommes engagés dans un protocole scientifique de recherche qui se nomme MOBAK (Motorische Basikompetenzen). Il permet d'évaluer la motricité de base chez les enfants de 4 à 8 ans. Pour mesurer l'évolution de ces compétences, des tests moteurs sont effectués annuellement, quatre fois consécutivement, auprès des mêmes élèves. Des questionnaires adressés, un aux parents, et un à l'enseignant-e viennent compléter la collecte des données. Cet ensemble d'informations est ensuite analysé pour mettre en évidence les facteurs qui influencent le développement moteur de l'enfant.

3.6.2 Sport facultatif

Le sport facultatif donne la possibilité aux élèves de s’amuser en bougeant et de pratiquer régulièrement des activités sportives diverses et gratuites grâce au soutien de la Commune et du Canton qui participent financièrement à ce programme. Le sport facultatif ne souhaite pas concurrencer les sociétés sportives locales, mais plutôt faire le lien entre le sport à l’école (EPS) et les clubs sportifs de la région. Cette offre connaît un succès très important, tout particulièrement pour des disciplines où il n’existe pas de club à Estavayer. Durant cette année 2021, de nombreux enfants se sont retrouvés sans activité sportive. Par chance, le sport facultatif n’a pas été annulé pour cause de Covid. Cependant, il a fallu faire preuve de beaucoup de flexibilité et faire face à de nombreuses contraintes liées aux directives très changeantes. Toutes ces activités sportives sont données par des moniteurs compétents qui s’engagent à animer des leçons de qualité. Il est important de souligner que sans leur travail, leur investissement et leur disponibilité, le sport facultatif n’existerait pas.

3.6.3 Sport communal

La réalisation progressive du réseau régional de sport se fait ressentir. On peut dire que la stratégie choisie qui est de mettre en valeur les infrastructures existantes et d’en construire de nouvelles, tout en valorisant l’aspect multisite fonctionnent. En 2021, nous avons inauguré la nouvelle salle de sport de Murist, investi dans une nouvelle patinoire avec un partenariat public-privé, rénové le bassin de la piscine du Stavia et rénové le sol et le local de matériel de la salle de sport de Rueyres.

Nous avons installé une pumptrack temporaire (du 14 juin au 28 juin 2021) aux abords de la salle de sport de l’Amarante. Une pumptrack est une installation sportive modulable qui se pratique avec une trottinette, un skateboard, un vélo ou encore une draisienne. Il est ainsi possible de jouer avec n’importe quel engin à roue sur ses virages relevés et les multiples vagues qu’offre cette installation. Elle a beaucoup plu et a été très utilisée par la population ainsi que par les écoles et Sports-Loisirs. Cette pumptrack a permis de valoriser l’inclusion et a permis ainsi à tous de passer un bon moment entre amis, tout en y développant des compétences motrices. De plus en automne, il a été installé dans les cours d’école de Rueyres et de Murist plusieurs petits modules de pumptrack temporaire qui ont fait le bonheur des enfants.



Depuis fin août 2021, la plage d’Estavayer bénéficie d’une BoxUp placée à proximité des terrains de beach-volley. C’est un élément composé de 6 casiers de rangement qui permettent le stockage de matériel sportif, visant à promouvoir la pratique sportive. Grâce à une application, son utilisation est simple et gratuite, la BoxUp est également autonome en énergie grâce à un panneau solaire et reste opérationnelle toute l’année. Vous y trouverez de quoi jouer au volley, au ping-pong ou encore au jeu de Kubbe. Voici un bilan de son utilisation sur une durée de 3 mois d’utilisation, les casiers de la BoxUp ont été ouverts plus de 340 fois pour un total de 430 heures d’utilisation, ce qui représente une moyenne de 5,2 heures par jour. Les utilisateurs sont en majorité des gens de passage ou en vacances

à Estavayer et sont âgés entre 18 et 83 ans. Après chaque utilisation de la BoxUp, les utilisateurs ont la possibilité de noter leur satisfaction via l'application, le résultat est de 4.75 sur 5.00. La Commune se réjouit de voir que cette BoxUp plaît à tous les utilisateurs et qu'elle remplit entièrement son rôle à la nouvelle plage d'Estavayer-le-Lac.



Dans un autre domaine, les habitants d'Estavayer et régions, petits et grands, ont pu profiter des différentes offres sportives comme Sports-Loisirs ou Urban Training. La Suisse Bouge a pu avoir lieu mais le bilan est mitigé car la situation sanitaire a imposé de lourdes contraintes. Pour le plus grand bonheur des enfants, Sports-Loisirs a pu avoir lieu. Sports-Loisirs a accueilli durant les 3 premières semaines des vacances d'été un peu moins de 300 enfants pour des activités sportives et culturelles. Enfin, Urban training est un programme gratuit offrant aux citoyens la possibilité de participer à des séances de fitness en plein air dans notre belle cité d'Estavayer-le-Lac. Cette activité rencontre un joli succès et est très appréciée.

Début 2021, nous avons été approchés par le Canton de Fribourg pour être une commune pilote du projet "FriActif". Ce projet a pour but de développer l'activité physique pour toute la population et de valoriser les lieux de vie et les espaces touristiques (urbains) du Canton de Fribourg. FriActif veut proposer des parcours pour la marche ou la course avec divers postes sportifs et touristiques. Normalement, ce projet aurait dû être opérationnel au printemps 2022 mais malheureusement ce projet ne verra pas le jour à Estavayer car les ressources au sein du Secteur des sports commencent à manquer.

Plusieurs conventions ont été établies pour régler les termes de la mise à disposition par la Commune d'Estavayer de ses monitrices de natation pour les cours de piscine aux élèves primaires d'autres communes qui loue la piscine du Stavia.

3.7 Secteur de l'animation socioculturelle & intégration

Le Secteur de l'animation socioculturelle & intégration a vu exceptionnellement en cette année 2021 d'élections se succéder trois différents conseillers communaux à sa tête, et de mémoire, ce n'était encore jamais arrivé.

L'année a débuté sous l'égide de M. Christophe Pillonel, puis il a passé le relais à M. Claude-Alain Gaillet en avril, jusqu'à ce qu'il doive laisser sa place pour des raisons de santé à M. Yves Blanc en octobre, qui a repris ce dicastère aux contours remodelés en ce début de législature et aux Secteurs divers et variés.

Tous ces changements n'ont pas été faciles à vivre mais l'ouverture, l'adaptation et la solidité des personnes du terrain les ont heureusement accueillis de manière constructive.

Avec la nouvelle législature, une nouvelle Commission a vu le jour : l'ancienne « Commission estasympa » s'est restructurée en « Commission de la cohésion sociale ». La cohésion sociale étant au centre du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration, renommer la Commission et en redéfinir les tâches avait donc un réel sens. Les membres vont pouvoir donner un fil rouge aux activités du Secteur tout en assurant le lien entre les citoyens et les politiques.

La cohésion sociale reste une notion majeure à prendre en compte, surtout afin d'accompagner l'évolution démographique de notre Commune. Elle est d'ailleurs inscrite au cœur du mandat de nos Conseillers communaux qui dans leur programme de législature 2021 – 2026 ont notamment précisé vouloir la renforcer, tout en cultivant et en préservant la qualité de vie déjà présente dans la Commune.

Comme évoqué, le Secteur de l'animation socioculturelle & intégration vise une meilleure cohésion sociale pour les habitant-e-s d'Estavayer. Il se souhaite proche de la population et ambitionne de devenir un lieu d'information socioculturelle de proximité où chacun peut s'adresser concernant les offres de la Commune en matière d'animations, de soutien social, et des possibilités de s'impliquer dans des actions collectives ; et ceci, dans un esprit d'échange et de tolérance, avec ouverture d'esprit et optimisme. Le Secteur souhaite également que la population découvre davantage ses buts, ses prestations et ses activités et reconnaisse ses collaborateurs-trices dans leurs actions intégratives et dans leur rôle de liant entre les acteurs privés, publics et associatifs de la vie socioculturelle de notre Commune.

Plusieurs prestations font partie du Secteur, qui se structure en trois activités principales.

Ces trois activités sont :

- L'offre faite aux seniors
- Estasympa
- L'Animation jeunesse

Chaque activité possède ses spécificités qui seront décrites dans les prochains points de ce rapport de gestion.

Chaque activité possède aussi ses propres actions ou projets, cependant, quelques projets ont pu être menés de manière transversale, telle que l'a été la réalisation d'une journée destinée à mettre en avant les atouts de la Commune d'Estavayer lors du « Broyard 21 », édition redessinée de l'habituel et traditionnel comptoir Broyard. Ce projet a su rapidement mobiliser les ressources du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration en étroite collaboration avec le Secteur des sports et celui de l'administration, et avec l'appui solide de l'édilité. Un projet fédérateur à l'image d'une Commune qui peut être dynamique et novatrice.

Dans cette dynamique pro-active, la Commune d'Estavayer a été la première du canton à obtenir le label « Commune en santé » au terme d'un projet pilote. Ce label permet de mettre en valeur les communes qui se soucient du bien-être de leur population et qui y contribuent de manière concrète. Le processus de labellisation a été porté par le Secteur. La Commune d'Estavayer assure ainsi par ce label qu'elle prend ses responsabilités en favorisant le bien-être de ses citoyens et citoyennes, influencés par le milieu dans lequel ils vivent.



Dans les mesures phares mises en place par la Commune, se retrouvent l'engagement d'enseignants de sport afin de donner et promouvoir des prestations sportives adaptées, la participation au programme cantonal des communes sympas via l'adhésion en 2012 d'estasympa qui vise à promouvoir la qualité de vie des

habitant-e-s, le soutien aux activités pour les seniors et encore la présence sur le terrain d'animatrices socioculturelles pour les jeunes.



3.8 Seniors

3.8.1 Senior+ : une politique communale en faveur des seniors

Au 1^{er} juillet 2021, la loi cantonale « Senior+ » entrain en vigueur. Elle place la personne âgée au centre de sa réflexion et vise trois objectifs :

- L'intégration des seniors dans la société
- Leur autonomie
- La reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences

Ces objectifs sont portés par une co-responsabilité du Canton et des Communes. Le premier a défini ses priorités dans un plan pluriannuel et aux secondes de construire leur politique en fonction de leur propre terrain.

Ainsi, pour la Commune d'Estavayer, un groupe de travail a été constitué et ce sont principalement M. Lionel Conus, secrétaire général, et M^{me} Delphine Rapin, cheffe du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration, qui ont œuvré à la conceptualisation d'une politique communale en faveur des seniors. Après une récolte de toutes les offres destinées aux seniors staviacois, puis une évaluation de ces dernières, des mesures d'améliorations ont été soumises puis validées par notre Conseil communal en juillet 2021.

Une politique communale aux contours définis en faveur des seniors était née.

Afin de garantir la mise en place de ce concept, un Conseil des seniors, ou communément appelé « Conseil des aînés », verra le jour au printemps 2022. C'est ainsi que politiques et citoyens pourront construire et maintenir un environnement favorable aux seniors.

Ce concept est en consultation sur le site de la Commune au lien suivant : <https://www.estavayer.ch/sante-social/seniors>.

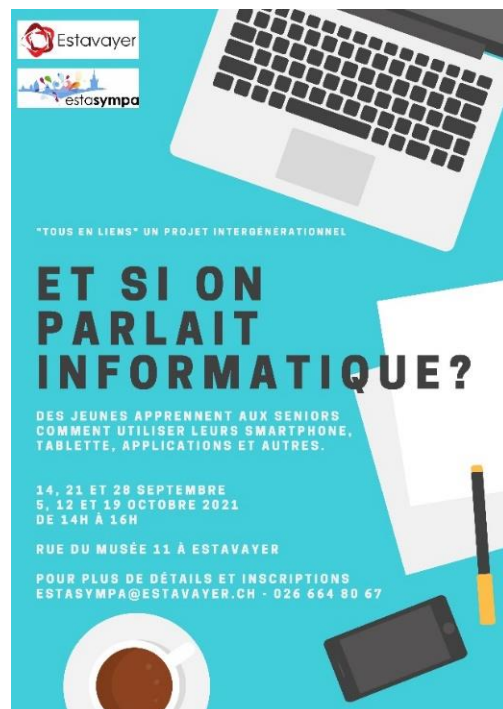
3.8.2 « Tous en liens » - un projet intergénérationnel

Fouiller et trouver des informations sur internet, se dépatouiller avec WhatsApp, Messenger et Facebook, faire ses achats en ligne, télécharger une application, etc. sont des actions qui peuvent parfois se révéler compliquées pour les seniors. C'est dans ce contexte qu'est né à l'automne 2021 le projet « Tous en liens ». Il a pour but de permettre aux seniors de se sentir à l'aise dans l'utilisation de leurs outils informatiques : smartphone, tablette ou ordinateur portable.

Grâce au soutien du canton pour des projets intergénérationnels¹ et porté par la cheffe du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration, la Commune a pu proposer aux seniors, de venir trouver les réponses données par des jeunes à leurs questions d'informatique. Tous les jeunes venus accompagner les seniors sont des collaborateurs-trices de la Commune, une solide plus-value qui a permis de réaliser ce projet, car le défi était de trouver des jeunes disponibles aux heures souhaitées par les aîné-e-s.

Conduit une fois durant l'année 2021, ce projet aura trois sessions en 2022. Ce sont à chaque session, six possibilités de rencontres. La première session de l'automne 2021 a connu un joli succès, si bien que les trop nombreuses inscriptions ont été reportées à la session suivante de janvier-février 2022.

« Tous en liens » a répondu à un réel besoin, venu d'une demande puis de constats face au tout numérique actuel : scanner un code QR, télécharger un pass Covid, s'inscrire en ligne à une vaccination. Ce monde virtuel a accentué la fracture numérique, ainsi les jeunes ont pu partager leurs compétences avec les seniors en créant des échanges souvent très riches. Au final, bonne humeur, rires, chocolats et des wagons de mercis sont venus alimenter les discussions. L'essentiel de ces moments se sont somme toutes joués dans la rencontre et l'échange entre générations.



3.8.3 Activités soutenues par la Commune

Nos seniors ont la chance de pouvoir participer à plusieurs activités jeux, sorties, repas, ... grâce au travail monumental d'une petite armée de bénévoles qui s'investissent sans compter pour offrir à ces personnes des moments conviviaux, une barrière contre l'isolement et tout simplement un cœur grand ouvert.

Quid de 2021 ? Pour reprendre les mots d'une bénévole pour Vernay, M^{me} Françoise Barras, « l'année 2021 a été très, très clame ... ».

La faute (encore) au Covid, ou plutôt aux restrictions nombreuses dues à ce virus, qui a empêché plusieurs réunions et a alimenté des craintes, surtout pour des personnes dites 'à risques'.

Ainsi sur Vernay, le repas destiné à clore la saison 2019-2020 des p'tits déjeuners a dû être annulé et le groupement des dames de Forel-Autavaux-Montbrelloz, bien que toujours en activité, n'a connu aucune manifestation en 2021.

¹ Ce soutien financier est un exemple concret des mesures cantonales issues de la politique 'Senior+'. Un montant de plus de CHF 2000.00 a été alloué au Secteur de l'animation socioculturelle & intégration afin de mettre sur pied ce projet intergénérationnel.

A Murist, le 'bon accueil' a décidé de se mettre entre parenthèse pour une durée indéterminée. Sur Estavayer-le-Lac, les rencontres du jeudi à la Prillaz où se jouent certainement les domaines aux cartes, et où s'alignent les porte-bonheurs devant les cartons de loto n'ont pas eu lieu. Sur Bussy-Morens et Rueyres, un loto a été annulé et une sortie à la grande Dixence a dû être repoussée. Heureusement, le travail de préparation n'a pas été vain car elle aura lieu en 2022, selon M. Jean-Pascal Thierrin, qui reprend le flambeau du secrétariat après M^{me} Françoise Huguet Singy, pour l'Amicale des aînés de BMRS.

Après ce constat peu réjouissant des reports et annulations, la détermination et l'enthousiasme ont permis de tout de même proposer aux aînés quelques activités. Ce sont principalement les traditionnels repas qui ont pu être remis sur pied, non sans parfois quelques difficultés.

A Murist, ce sont environ 50 personnes qui se sont retrouvées le 23 octobre 2021 pour un repas servi par les membres du comité de l'USL, préparé par OCPV (traiteur établi à Murist) et animé gracieusement par les witz de M. Claude Losey. Les gourmands ont été comblés, tout comme les curieux, ravis de découvrir la nouvelle salle de sport récemment construite.

A Bussy, les aînés de Bussy-Morens et Rueyres ont pu se rassembler le 27 novembre 2021 et déguster la cuisine de M. Dominique Joye ; la centaine de personnes présentes était enchantée. L'Amicale des aînés de BMRS a également pu organiser fin juillet une sortie au musée romain de Vallon qui fut suivie par 50 participants.

Sur Estavayer-le-Lac, un Noël des aînés a finalement pu avoir lieu le 21 décembre 2021 après beaucoup de rebondissements, tant du Conseil fédéral que de nos édiles. C'est alors devant le « Sapin qui chante », projet porté par estasympa sur la place de la Collégiale, que cette rencontre a pu se maintenir, en extérieur donc, dû à la situation sanitaire très tendue à ce moment-là. Une huitantaine d'aînés ont eu plaisir à participer à ce moment autour de gourmandises sucrées et salées venant des boulangeries locales, et agrémenté par une magnifique animation musicale assurée par M^{me} Christel Sautaux et son acolyte à la voix d'or trouvé au pied levé, M. Jean-Claude Hurni.



Noël des aînés à Estavayer-le-Lac
Aline Catano et Zina Monney prêtent à accueillir les aînés devant la Collégiale



Repas à Murist
Ambiance au loto après repas pour la digestion



Repas aînés de BMRS
Article de presse qui fait honneur au repas organisé par l'Amicale des aînés de BMRS

3.8.4 Distribution des vœux de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus

Une activité considérablement soutenue par la Commune est la traditionnelle distribution des vœux aux personnes de 70 ans et plus. Orchestrée par notre huissier M. Jean-François Zürch et sa collègue M^{me} Michèle Sudan, elle est assurée dans les différents cercles de la Commune par des bénévoles responsables, qui sont pour :

Vernay : M^{me} Françoise Barras ;

Bussy-Morens-Rueyres : M. Roland Vésy

Font : M^{me} Marie-Thérèse Buchs ;

Murist-Vuissens : M^{me} Danièle Bugnon

Ces vœux se présentent sous la forme de bouteilles de chez Morax. Dans quelques cas, ce sont des chocolats de chez Mon Chocolatier, ou pour les dames de BMR des pots de miel. Les bouteilles ont été mises en sachets par deux jeunes grâce à une collaboration avec estasympa et un de leurs projets « Ado boulot sympa ».

Ce sont alors en 2021 : 1080 bouteilles, 114 mélanges de chocolats et 61 kilos de miel qui ont été distribués pour 1255 personnes.

Malgré la pandémie qui a alimenté les conversations et les aléas de l'âge, les aînées et aînés ont été accueillants. Parfois, la tristesse des personnes qui avaient récemment perdu leur compagnon ou leur compagne, ou qui sont atteintes dans leur santé, isolées par leurs difficultés physiques ont été entendus ; mais ce sont heureusement surtout des sourires, de la joie, des gens actifs et solidaires qui ont ouvert leur porte avec plaisir. La solitude, la difficulté de trouver un moyen de se déplacer vers les médecins ou des soins, ou encore l'accès aux achats à un coût avantageux ont été des sujets souvent abordés. Propos recueillis qui établissent un lien évident aux mesures proposées par la politique communale en faveur des seniors dans le cadre de la loi Senior+.

La visite des 58 Staviacoises et Staviacois résidant dans les différents homes de Kerzers, Constantine, Domidier, Gletterens, Montagny, Valbroye, Billens et Estavayer est toujours émouvante.

Les huissiers ont été priés de transmettre leurs remerciements aux autorités communales.

En effet, sans le soutien inconditionnel de la Commune, ces activités ne pourraient pas avoir lieu. Chaque année, elle met à disposition plus de CHF 60'000.00 pour toutes ces activités destinées aux seniors, budget coordonné par la cheffe du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration. Que ces quelques lignes rendent honneur aux autorités qui permettent la mise en place de ces activités. Et si ces remerciements semblent peu palpables, chaque personne de 64 ans et plus est invitée à participer aux activités et ainsi se rendre compte des sourires, de la joie, de la convivialité retrouvée, du plaisir et de l'enchantement sincères de tous les participants.

Ces activités ne pourraient pas être mise en place sans le concours de bénévoles, voilà ici des remerciements tout particuliers à :

- M^{me} Françoise Barras – répondante pour Vernay et son association 'Quo Vadis' et le groupement des dames de Forel-Autavaux-Montbrelloz
- M^{me} Colette Ansermet – répondante pour Murist et secrétaire de l'USL de Murist
- M. Roland Vésy – répondant pour Bussy-Morens-Rueyres et président de l'amicale des aînés de BMRS
- M^{mes} Danièle Berger et Béatrice Bocion – répondantes pour Estavayer-le-Lac et Font
- M^{me} Michèle Sudan et M. Jean-François Zürch – huissiers de la Commune

Sans compter sur toutes ces autres personnes qui œuvrent et participent incontestablement au bien-être des seniors de la Commune

3.9 Estasympa

Les deux principaux buts d'estasympa sont de promouvoir la cohésion sociale et de viser une meilleure qualité de vie pour les habitant-e-s de la Commune.

Buts portés également par le Secteur de l'animation socioculturelle & intégration dans lequel s'intègrent les activités d'estasympa.



Ce sont deux buts vite dits, mais moins vite atteints. Une juste cohésion sociale et une belle qualité de vie ne peuvent se résumer à une seule solution mais elles sont un ensemble d'actions permettant la rencontre et la création de liens. C'est ce que propose estasympa au travers d'activités et de projets divers, essayant d'atteindre les pluralités d'intérêts par la variété des propositions faites. En effet, il y a autant d'intérêts que de personnes.

Estasympa se souhaite alors proche de la population pour être à l'écoute des besoins et est épaulée dans cette tâche par les agents et agentes sympas. Et en 2021, cela fait 10 ans qu'estasympa existe.

3.9.1 Agents-e-s estasympa : qui sont-ils ? Et que font-ils ?

Souvent vient cette question : « mais ... ils font quoi ces agents sympas ? ». Devenir un agent ou une agente sympa est avant tout une façon d'être. Une attitude qui guidera ces personnes dans leurs actions et gestes du quotidien.

C'est à l'issue d'une formation que chaque habitant de la Commune peut devenir agent ou agente sympa. Cette formation aborde des thèmes comme l'estime de soi, la gestion de projets, approcher le conflit, l'attitude responsable ou encore le regard positif. Ce cycle renforce des capacités utiles à encourager une meilleure qualité de vie dans la communauté et ainsi le « aller vers » avec l'intention de faire régner un esprit sympa. Les personnes formées mettent ensuite leurs connaissances en pratique dans leur quotidien afin d'enrichir la vie de chacun et de chacune. A ce jour, estasympa compte une centaine d'agent-e-s.

La plupart d'entre-deux portent des projets et les font vivre ou sont chaque jour ces personnes-relais, à l'exemple de cette concierge d'immeuble et agente sympa, qui s'assure quotidiennement avec la bonne attitude du bien-être de tous les habitants de son immeuble ou de ce monsieur qui offre son temps à cette personne âgée qui ne peut plus aller seule faire ses courses.

Imperceptiblement, les agent-e-s sympas tissent un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune.

Les agents sympas permettent un mieux-vivre ensemble à Estavayer. Ils permettent aussi à chacun d'avoir des outils pour leur vie citoyenne et des possibilités de s'investir dans des projets qui leur tiennent à cœur.

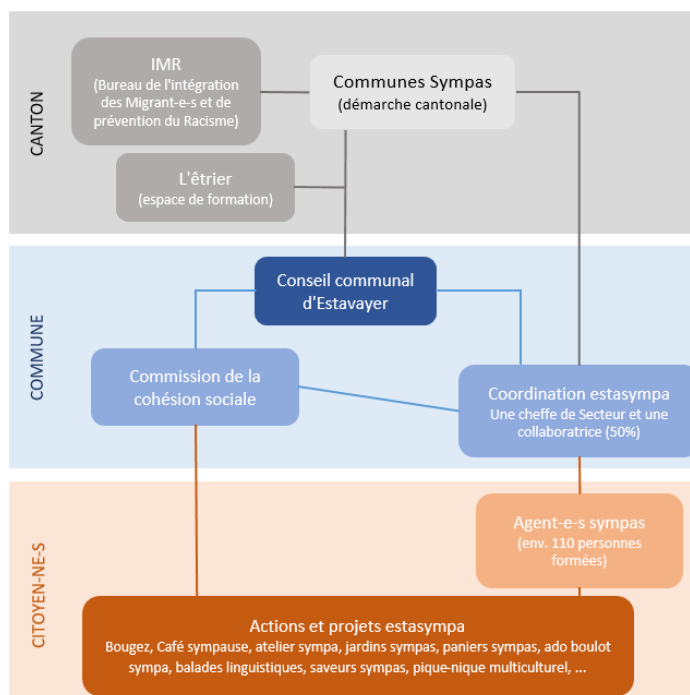
Ils soutiennent, encouragent, portent, assurent le lien, orientent, incitent, valorisent et finalement rassemblent. Estasympa ne serait rien sans eux et les remercie toutes et tous chaleureusement.

3.9.2 Organigramme

Estasympa existe depuis 2012 et est issu d'une démarche cantonale ; les Communes sympas, portée par l'IMR (Bureau de l'intégration des Migrant-e-s et de prévention du Racisme) et soutenue par l'espace de formation L'étrier.

C'est grâce au soutien de la Commune d'Estavayer qu'estasympa peut exister. Cette démarche vit ensuite au travers des agent-e-s sympas, et est coordonné par une équipe de deux collaboratrices, M^{me} Delphine Rapin, cheffe du Secteur et M^{me} Aline Catano, collaboratrice estasympa.

Cette équipe a dû dire au revoir à M. Thomas Raaflaub, qui est parti à la retraite en juin 2021. L'équipe profite ici de saluer cet homme à l'accent et au caractère tranché pour la vitalité contagieuse qu'il a su verser à estasympa.



3.9.3 Projets

L'année 2021 était toujours marquée par le Covid mais nous pouvons dire qu'estasympa avait su prendre ses marques... Ainsi, de nombreux projets, parfois réadaptés, ont pu continuer, reprendre ou naître.

Le tableau ci-dessous présente les principales actions et projets d'estasympa en 2021.

Actions et projets	Breve description
Bougez	Activité appréciée tout au long de l'année. L'été dernier une grillade au bord du lac a couronné une marche à Forel. Petits et grands, jeunes et moins jeunes, rapides et moins rapides, tout le monde s'est retrouvé autour d'un feu gourmand pour partager un moment très convivial. L'année dernière a également vu un nouvel itinéraire naître : celui du Sommet de Vuissens, culminant à 8200dm. Un livre du sommet y a été installé.
Jardins communautaires	Une équipe très dynamique gère un jardin à Autavaux avec beaucoup d'énergie, d'amour et de bonheur. On entend parfois : 'c'est mon petit coin de paradis.' Grâce à l'expérience et aux bons conseils de cette équipe, un nouveau jardin a pu démarrer à Estavayer-le-Lac, avec de nouveaux jardiniers.
Atelier sympa	Il est situé à côté du jardin sympa d'Autavaux. En raison de la pandémie, il n'y a pas eu de cours de bricolage. Il s'est

	toutefois avéré très utile pour préparer les plantons pour le jardin ainsi que pour réaliser une grandiose crèche de Noël estasympa, pour l'itinéraire des crèches, ou aux « fileuses ».
Les Fileuses	Un groupe de personnes amoureuses des textiles se sont plusieurs fois retrouvées à l'atelier sympa pour partager leur passion du fil.
Café sympause	Porté par un comité formé d'agents sympas, le Café sympause propose aux jeunes retraités de se rencontrer tous les mardis matin. Cette équipe a su trouver des solutions pour continuer à se voir tout en respectant les directives Covid : terrasse ou, par grands froids, terrasse chauffée.
Roulez au chaud	Deux agents sont à l'initiative de ce projet qui propose aux retraités actifs de pédaler à leur rythme sur des vélos de spinning une fois par semaine, pendant les mois d'hiver uniquement.
Vélosympa	Un groupe de passionnés du vélo, porté par un agent sympa, et également actifs pour le droit à la mobilité douce propose quelques sorties dans l'année.
Paniers sympas	Ce projet, qui avait pour but de faire connaître les producteurs de proximité et de sensibiliser les consommateurs à acheter local, a débuté en septembre 2020 et a duré jusqu'en décembre 2021. Des ados y ont trouvé un petit job pour lequel ils ont dû faire preuve de responsabilité, d'organisation, d'orientation et parfois de patience. Bravo à eux pour le travail effectué !
Ado boulot sympa	Projet qui permet aux ados d'expérimenter le monde du travail, parfois pour la première fois tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les ados sont en attente d'employeurs durant cette année 2021, d'où la création d'un compte Instagram #adoboulotsympa. Quelques-uns ont quand même trouvé un petit job avec les paniers sympas.
Deuschtreffen Balades linguistiques	Promenade polyglotte, qui permet à tout un chacun d'y participer, puisqu'elle se passe à l'extérieur, pour pratiquer l'italien, l'allemand ou l'espagnol. Même par temps très froid, il y a des participants. Pour l'anglais, un agent sympa assure l'ambiance en salle, pour autant que ce soit possible.
Esta-contact	L'idée de ce projet est de sortir ensemble de l'isolement. Un groupe WhatsApp est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent profiter d'une exposition, d'un restaurant, d'un

	cinéma, d'un théâtre, ... à plusieurs. Des sorties sont alors spontanément proposées et libre à chacun d'y aller.
Saveurs sympas	Le 3 juillet 2021, le restaurant Khao Horm Thaï a accueilli trois stagiaires en cuisine dans le cadre de ces <i>Saveurs Sympas</i> . En effet, durant une matinée, trois personnes ont pu apprendre quelques astuces de la cuisine thaï et servir leurs plats à une trentaine de personnes qui s'y était inscrites pour cette occasion. L'occasion aussi de souhaiter une heureuse retraite à M. Thomas Raaflaub, alors coordinateur d'estasympa.
Concert Fleuri	Mô et Jonathan ont été ravis d'ouvrir leur terrasse le 16 septembre 2021 pour un concert assuré par le groupe <i>Taste of Blue</i> . Les musiciens et une trentaine de spectateurs, bercés par une mélodie blues aux airs jazzy, ont ainsi pu savourer la magnifique vue que ce couple aime partager avec d'autres.
Sapin qui chante	Tout le mois de décembre a été le témoin d'une convivialité hors normes. Des groupes sont venus chanter sur un Sapin installé devant la Collégiale d'Estavayer-le-Lac. Des agent-e-s sympas ont permis de réchauffer ces moments avec du thé ou du vin chaud préparés par leurs soins.
Balades contées	En collaboration avec la bibliothèque publique, il a été possible sur deux samedis de se faire guider dans les ruelles médiévales d'Estavayer-le-Lac et y écouter des contes.
Boîtes à lire	Plusieurs boîtes ou anciennes cabines téléphoniques disposés sur la Commune servent de petites bibliothèques où chacun peut venir y déposer ou se servir gratuitement de livres.
Action « histoiresCOMMUNES »	Le 21 mars est la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Estasympa s'est alors questionné sur le racisme, et s'il est présent au quotidien à Estavayer. Au travers de témoignages courageusement déposés, les citoyens ont pu découvrir les pensées de ces personnes. Leurs témoignages ont été exposés aux branches d'un arbre posé à la Grenette durant un mois.
Participation au marché staviacois	Pour marquer le coup des 10 ans d'estasympa, un stand était tenu pour l'occasion, avec comme voisin, l'Animation jeunesse.
Rencontre des agents sympas avec les politiciens	Une rencontre à la salle de la Prillaz a eu lieu le 6 octobre 2021 entre agent-e-s sympas et politicien-ne-s. Cette rencontre a permis, de manière sympathique et ludique, d'apprendre à se connaître un peu mieux, les uns les autres.

	Soirée qui s'est terminée autour d'une délicieuse brisolée, préparée par M. Sylvain Rapin, merci beaucoup !
10^{ème} volé de formation d'agent-e-s sympas	Bravo à nos nouveaux agent-e-s sympas : Dominique Eschle Thomet, Sophie Humbert, Roparin Hussein, Gaëlle Pürro, Jacqueline Richard, Marie-Noëlle Schmidt, Bettina Zimmermann, Christophe Pillonel et Pierre-André Thomet. Une volée exceptionnellement énergique.

3.10 Animation jeunesse

A la faveur du temps laissé par le Covid, l'année 2020 a été faite de réflexions et 2021 a vu l'Animation jeunesse revivre. Grâce au soutien de structures cantonales, les prestations pour la jeunesse n'ont pas dû fermer leurs portes aux jeunes, à l'instar des lieux de loisirs. Ainsi, la rencontre, donc l'essence même du travail de l'équipe de professionnel-le-s de l'Animation, pouvait toujours avoir lieu.

L'équipe de l'Animation jeunesse est composée de deux animatrices socioculturelles, un-e stagiaire, trois aides-animateurs et une cheffe de Secteur qui vient parfois compléter les effectifs, chapeauté par un Conseiller communal.

En 2021, M^{mes} Laurence Deillon et Lydie Morattel, animatrices socioculturelles à chacune 50%, ont su tenir le cap et apporter leurs compétences plurielles aux jeunes, toujours dans la juste recherche du lien adéquat. En fin d'année, M^{me} Lydie Morattel laisse sa place à M^{me} Laura Mayor, qui va faire son entrée avec la nouvelle année. Pendant presque sept ans, Lydie a participé activement et avec cœur à l'accompagnement des jeunes de la Commune. Tristes mais confiants des richesses qu'elle saura amener ailleurs, l'équipe lui souhaite une belle suite.

La place de stagiaire a vu M. Merlin Oulevey partir, pour être remplacé par M. Francisco Felisberto. Merlin est finalement resté au sein de l'équipe avec un poste d'aide-animateur. M. Malik Champod est également venu renforcer les rangs du pool d'aides-animateurs, toujours composé de notre fidèle M^{me} Véronique Semedo.

Les trois changements successifs au cours de l'année 2021 au sein du Conseil communal, et donc du Conseiller communal responsable du dicastère auquel appartient l'Animation jeunesse, ont été craints mais la solidité de l'équipe a permis de les accueillir avec bienveillance.

Une équipe de professionnel-le-s est présente pour les jeunes entre 10 et 25 ans de la Commune qui vise leur intégration. Elle cherche à créer et à nourrir un lien avec ces jeunes au travers d'activités diverses. Elle tend encore à cultiver l'énergie de ces jeunes de manière constructive, et offre plusieurs prestations qui vont être détaillés ci-dessous.

3.10.1 Un lieu de rencontres et d'animations : le CJE

Le Centre de Jeunes d'Estavayer (CJE) est le lieu où l'Animation jeunesse offre un accueil professionnel des jeunes de 10 à 25 ans. Des animations y sont proposées, en plus d'un soutien aux devoirs et d'un accompagnement dans la création de projet. De manière transverse, l'écoute active et une prévention secondaire (réduction des risques) sont toujours des outils primordiaux au travail des animatrices socioculturelles. Le but est d'essentiellement développer les potentiels de ces jeunes.

Grâce à un immense travail de promotion et une régularité dans les présences, la fréquentation du CJE a bondi. Après un déménagement à l'automne 2020, il a fallu prendre le temps de faire connaître ce nouveau lieu et que les jeunes puissent se l'approprier. Cet exceptionnel travail mené par l'équipe a permis de voir une augmentation de 610% entre la fréquentation de 2020 et celle de 2021, ainsi en

2021, le CJE a enregistré 1233 passages. D'où la nécessité de déjà réfléchir à un changement de lieu car il faudrait souvent pouvoir pousser les murs.

Un programme, visible sur le site cjesta.com et sur les réseaux sociaux, est toujours proposé. Il présente les différentes animations à venir sur les jours d'ouverture qui sont les mercredis après-midi, les jeudis après-midi et les vendredis soirs. Voici quelques exemples des animations menées en 2021 : top chef, stop motion, création de badges, cuisine avec Aline, enquêtes en Ville, pumtrack, sirops maison, granitas, escape game, ping pong, soirée foot et soirée FIFA, urban boxe, concours d'Halloween, manga et bubble tea, ateliers cirque, tournoi de baby-foot, slime et bien d'autres encore.



3.10.2 Une ouverture des salles de sport avec le projet « Bouge-toi ! »

L'équipe de l'Animation jeunesse ouvre les salles de sport de l'Amarante à Estavayer-le-Lac tous les vendredis de période scolaire de 16h à 17h30 pour les 10-25 ans. Ces moments sportifs sont très appréciés par une population de jeunes plus étendue que la population qui fréquente les locaux du CJE. Heureusement, les restrictions sanitaires ont moins changé en cette année 2021, ce qui nous a permis de conserver une ouverture régulière de ces moments très fréquentés.

Mais l'interdiction d'entrée aux plus de 16 ans n'a pas été la bienvenue, c'est pourquoi la levée des restrictions en automne a vu bondir les fréquentations. Une moyenne de 15 à 20 jeunes fréquentait « Bouge-toi ! » sur le premier semestre, alors qu'une moyenne de 40 jeunes était constatée dès l'automne avec la levée des restrictions.

Sur 33 ouvertures durant l'année 2021, il y a eu un total de 793 jeunes qui sont venus profiter des salles de sport de l'Amarante, avec une répartition par genre assez équilibrée. Les filles représentant une moyenne d'environ 40% des présences.

3.10.3 Projets et accompagnements

- **TILT « parlons jeux vidéo »** : collaboration entre l'Animation jeunesse et la bibliothèque publique, ce projet propose d'aborder un thème propre à la jeunesse avec une conférence à la bibliothèque puis une partie pratique et d'échanges au CJE. C'est gratuit et ouvert aux jeunes et à leurs parents.

Cette année, le TILT du printemps a dû être repoussé en raison du Covid et c'est alors le 10 décembre 2021 qu'une soirée a eu lieu. Des spécialistes et membres de *Noetic* (experts dans l'accompagnement et encadrement dans la pratique du jeu vidéo) étaient présents afin de faire connaître ce média numérique, de répondre aux questions et de déconstruire les a priori. Les jeunes et leurs parents ont ensuite eu la possibilité de découvrir des jeux et participer à un tournoi au CJE.

JOUEZ ET APPRENEZ-EN PLUS SUR LE JEU VIDÉO !

Incontournables, les écrans font partie de notre quotidien. Depuis quelques décennies, le jeu vidéo s'est imposé comme principale industrie culturelle au monde. La constante évolution de ce média numérique génère de multiples questions. Que révèlent les pratiques autour du jeu vidéo ?

Enfinement, que veut dire être gameur ou gameuse en 2021 ?

Pour répondre à ces questions, dans le cadre du projet Tilt, la bibliothèque et l'Animation Jeunesse invitent, Kevin Sanders, responsable de Noetic Academy (Académie de e-sport). Educateur social passionné de jeux vidéo, Kevin aime communiquer et partager les joies et embûches de son parcours de gameur.

Programme Bibliothèque

18 h 30 Jouez et découvrez des jeux vidéo
19 h 00 Conférence avec Kevin Sanders.
Questions - réponses autour du jeu vidéo

CENTRE DE JEUNES

20 h 30 Sessions découvertes de jeux vidéo
Mini tournoi

Plus d'informations sur www.estabiblio.ch et www.cjesta.com

- **Sorties et camps** : les animatrices socioculturelles construisent avec les jeunes des sorties spécifiques ou des camps selon leurs envies, besoins et possibilités.



Ce sont le plus souvent des jeunes qui n'ont pas toujours la chance de pouvoir découvrir de nombreux lieux et activités qui y participent, tout comme les habitués du CJE qui aiment y rencontrer leurs copains.

Les 3 et 4 juin 2021 a eu lieu un camp au Moléson, une petite dizaine de jeunes y a participé.

- **Clip promo** : chaque année est créé un clip qui présente les activités de l'Animation jeunesse, tous sont en ligne sur notre site internet. Ce clip a été présenté à la rentrée scolaire 2021 à toutes les 7-8-9-10 et 11H des cercles d'Estavayer et au CEP. Le speech a fini par être bien rôdé ! Merci à M. Rafael Dos Santos pour le montage.
- **Studio d'enregistrement** : suite à la perte des locaux de musique, l'Animation jeunesse a réfléchi durant l'année 2021 à un projet afin de retrouver un lieu pour promouvoir la musique. Inspirés par un jeune, M. Rafael Dos Santos, fidèle soutien pour tous les médias numériques de l'équipe, un projet s'est construit. Seul un local reste encore à trouver, et c'est un défi mis à l'ordre du jour pour 2022.
- **Présence au CO d'Estavayer** : une nouvelle activité a débuté au CO avec la rentrée scolaire d'août. L'animation jeunesse est présente tous les mardis midi et propose un programme varié d'activités. Les élèves sont libres de participer et aussi de proposer leurs idées. Merci au CO pour cette collaboration qui a pu s'ouvrir.

- **Pumptrack** : durant l'été 2021, le Secteur des sports a mis à disposition des habitant-e-s de la Commune une pumptrack devant l'Amarante. Fort du succès de ce parcours, et en collaboration étroite avec le Secteur des sports, l'Animation jeunesse a financé la location de modules de skate, loués à *Flying Metal*, pour les mois de septembre et octobre 2021. Ayant eu des demandes venant des villages, les modules ont été posés à Rueyres puis à Murist. Ils ont grandement été appréciés.



- **Sports-Loisirs** : toujours en collaboration avec le Secteur des sports, l'Animation jeunesse a accueilli plus d'une centaine d'enfants dans le cadre des Sports-Loisirs durant les trois premières semaines des vacances scolaires d'été. Le CJE a ouvert ses portes, encadrés par les animatrices socioculturelles qui ont proposé de créer des courts-métrages en stop motion et de fabriquer sa propre catapulte.
- **Participation au marché staviacois** : l'équipe de l'Animation jeunesse a tenu un stand au traditionnel marché staviacois, avec comme voisin estasympa qui marquait ses 10 ans. Distribution de flyers, jeux et discussions au programme de cette journée.

3.10.4 Une présence de rue – aller vers

Manière directe d'entrer en contact avec les jeunes, et pour eux de s'adresser à nous, les présences de rue restent indispensables. Cependant, le succès des animations proposées au CJE ont vu la présence de rue dépourvue de ressources pour être assurée de manière très régulière. C'est alors moins souvent sur la fin de l'année 2021 que l'équipe a pu aller à la rencontre des jeunes dans la rue. Néanmoins, cette manière d'« aller vers » demeure un outil nécessaire à la création du lien qui dans ce cadre met plus de temps à s'installer. Par contre, une fois créé, il est solide.

La création puis la mise en route d'un **micro-trottoir** a permis d'entrer en contact avec les jeunes à l'extérieur. Ce micro-trottoir a pris la forme d'un jeu où répondre rapidement à des questions sur la Commune devenait le challenge du jour, mais surtout pour l'équipe une amorce à la discussion et un moyen d'être reconnaissable.

Durant l'été 2021, l'équipe de l'Animation jeunesse est sortie en vélos pour proposer des **animations estivales des quartiers** chaque mercredi et vendredi après-midi. Il était question d'aller à la rencontre des jeunes dans leurs quartiers, d'y proposer des activités gratuites et surtout de s'amuser, dans l'intention de favoriser également la rencontre avec et entre les habitant-e-s afin de renforcer la cohésion de quartier.

3.10.5 Réseautage

Un des rôles du travailleur social, et donc des animatrices socioculturelles, est de créer du lien. Un lien avec les jeunes mais également avec les partenaires du réseau. En effet, ensemble nous sommes plus forts. Les synergies créées permettent de tirer à la même corde tout comme de trouver des ressources et du soutien dans les compétences et expériences des autres acteurs du terrain social.

Les partages riches entre experts de ce terrain ont nourri les réflexions et actions de l'Animation jeunesse tout au long de l'année.

Merci à :

- Les collaborateurs-trices de la Commune des différents Secteurs pour leur aide dans les divers projets menés
- Les Conseillers communaux pour leur soutien
- Les membres du *réseau jeunesse* d'Estavayer :
 - o Les directeurs des écoles primaire et secondaire
 - o Les médiateurs du CO
 - o Arcades de la Fondation Cherpillod
 - o Le Service social
 - o La Police cantonale
- L'AFASC – l'Association Fribourgeoise pour l'Animation Socioculturelle
- L'AFAJ – l'Association Faîtière suisse pour l'Animation socioculturelle enfance et Jeunesse (dit le DOJ pour les alémaniques – Dachverband Offene Kinder- une Jugendarbeit Schweiz)
- Federanim – la Fédération romande de l'animation socioculturelle
- Le CCPS – le Conseil Cantonal pour la Prévention et la Sécurité
- Le réseau des TSEP – les Travailleurs Sociaux dans l'Espace Public
- Le BPEJ – Bureau de Promotion des Enfants et des Jeunes (dit VKJF pour les alémaniques – Fachstelle für Kinder- une Jugendförderung)

L'équipe de l'Animation jeunesse espère encore longuement apprendre, partager et échanger dans la richesse de ces collaborations et de ces rencontres.

4. Culture, Tourisme et Sécurité

4.1 Introduction du conseiller communal

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors que l'on aurait pu penser qu'après l'année 2020, plus rien ne nous étonnerait ou nous surprendrait ; nous sommes pourtant forcés de constater que nous vivons dans un monde de plus en plus instable. Et dans ce genre de contexte, les services d'urgence et d'aide à la population sont en première ligne, alors que l'économie et la culture en paient le plus lourd tribut.

Forte de l'expérience acquise, la Police communale a entamé une année 2021 en travaillant sur une normalisation de la situation sanitaire et une reprise des activités. La gestion d'un environnement de travail en évolution rapide, lié aux décisions fédérales et cantonales, a pourtant mis le Secteur à rude épreuve. Et il a fallu faire preuve de belles qualités d'adaptation pour suivre et parfois anticiper les mesures sanitaires à appliquer et faire respecter.

Et ce qui est vrai pour la Police l'est également pour les Pompiers, qui ont tout autant dû se réinventer pour fonctionner. Un gros travail de mise à niveau technique a été entrepris afin de palier à la grande quantité de formations annulées en 2020, pour maintenir la qualité d'intervention de notre corps. De plus, sous un angle plus politique et administratif, les travaux de développement du bataillon ainsi que le projet de rénovation et agrandissement de la caserne d'Estavayer-le-Lac nous ont bien occupés et vont bon train.

Mais le fait marquant de l'année 2021 pour les services d'urgence et de sécurité de la population est sans conteste la crue du lac de l'été. Celle-ci a tenu en alerte nos services durant plus d'un mois. Un énorme travail a été accompli afin de sauver, secourir, aider et protéger la population impactée par cette catastrophe. Ces événements ont été traumatisants pour toute une frange de la population, qui s'est retrouvée dans une insécurité totale. Les Pompiers et la Police ont fait de leur mieux, et un énorme travail a été réalisé avec les partenaires feux bleus comme avec les autres services communaux et les autres communes touchées afin de répondre au mieux aux inquiétudes et impératifs de la population.

Mais que dire alors du tourisme ! Alors que la situation sanitaire se détendait et que les prestataires touristiques espéraient se refaire une santé et montrer les atouts de notre région, ces précipitations centennales ont réduit à néant les possibilités d'activités lacustres. L'ensemble de ce secteur économique en a souffert et, par ricochet, l'ensemble de notre économie. Heureusement que la météo a tout de même permis les activités de ville, de randonnée et de cyclisme sur nos territoires.

Dans ce contexte difficile, si l'est un rôle qui s'est retrouvé être déterminant afin que le navire du commerce local ne sombre pas sous les assauts des achats en ligne, de la pandémie, les travaux en ville et de la montée des eaux et des habitudes, c'est le rôle de délégué au commerce local. Les nombreuses actions menées afin de soutenir les acteurs de notre économie communale ont permis d'aider les commerçants à continuer d'exploiter leurs surfaces et ont créé un lien de confiance avec l'Administration communale. De plus, le travail de fond entrepris pour développer l'économie en circuit court et l'artisanat a été récompensé de premiers succès avec, parmi d'autres réalisations, le marché hebdomadaire du mercredi et la journée des artisans. La motivation en est d'autant plus forte.

Enfin, si la culture a pu, durant une bonne partie de l'année, se démener pour exister malgré les directives sanitaires souvent contraignantes, il est évident que les sociétés, associations et institutions ont été freinées dans leurs idées, créations et événements. Nous pouvons cependant nous réjouir de la tenue de bons nombre d'événements traditionnels qui jalonnent notre vie sociale et culturelle tout au long de l'année.

L'ensemble des collaborateurs de ce dicastère et de l'Administration communale en général a œuvré à servir la population, à maintenir la qualité de vie de chacune et chacun dans notre commune et développer le vivre ensemble. Je tiens à ce qu'ils sachent que je leur en suis très reconnaissant.

Pour terminer, je tiens à orienter notre regard sur l'importance de soutenir la culture et le lien social, si l'on veut garder l'authenticité et la chaleur des relations qui règnent entre les habitants de notre Commune tout comme je tiens à relever l'importance d'un développement économique porté par le tourisme si nous souhaitons continuer à vivre dans ce cadre de vie enchanteur.

Samuel Ménétrey, conseiller communal

4.2 Police communale

En 2021, la Police communale a géré la majorité des manifestations prévues par les organisateurs. Seuls Carnaval, Ludimania'K et l'Elsa Bike Trophy ont été annulés en raison des incertitudes liées à la pandémie Covid19. Ainsi, le vendredi 30 avril 2021, nous avons participé à la magnifique 74^e édition du Tour de Romandie lors des 5 boucles par étape sur les différentes localités de notre Commune.

Notre Police a également participé au triathlon du CO, le Concours hippique, la réception de la Présidente du Grand-Conseil fribourgeois soit M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonens. Un magnifique cortège, composé des Grenadiers fribourgeois, vaudois, genvevois, valaisans, le Cadre noir & blanc, le contingent des Grenadiers fribourgeois, ainsi que des autorités cantonales et communales, ont défilé dans le village de Rueyres jusqu'à l'Ecole primaire des 4 Vents. Il a eu aussi le Swing in the Wind, le Warm Up Estivale Open Air sur 3 soirs, le Marché staviacois, la Brocante, la Bénichon staviacoise. Le Marché de Noël a été organisé cette année à la Place de Chenaux, ceci en raison des travaux à la Grand-Rue, la St-Nicolas et finalement la Coupe de Noël, également déplacée mais sur un tracé compris entre la Prillaz et le Champ de Lune. Pour la première fois, la fête des lumières « Broye Luminis » (voyage nocturne dans une forêt enchantée) a été organisé dans les bois de la Faye sur la Commune de Lully, manifestation ayant rencontré un vif succès avec quelques 13'000 visiteurs. En raison des directives liées au Covid19, des mesures particulières ont été prises lors de toutes ces manifestations. Le détachement de la « Police route », du CSPI, dirigée par le Lt Mylène Criblet a assuré au bon déroulement de quelques 12 manifestations sur les 15 agendées.

Durant l'été dernier, des fortes crues ont été enregistrées sur les rives du lac de Neuchâtel, notamment sur la rive sud. L'opération Umbrella a été mise en place par l'Etat-major de conduite cantonale. Les hautes eaux du lac de Neuchâtel ont été à un niveau de près d'1 mètre supérieur à la moyenne soit à quelque 430,57 m (son plus haut niveau jamais enregistré), ce qui a nécessité l'interdiction du trafic touristique fluvial sur les lacs de Neuchâtel et Morat du 16 au 22 juillet 2021. L'interdiction de nos rives, a eu pour effet également les fermetures des campings et des restaurants, nécessitant l'engagement de nos effectifs de Police communale, d'agents de notre sécurité EGS et de la Police cantonale.

Le 5 septembre, notre corps de police a eu la douloureuse épreuve de perdre M^{me} Aline Schmutz, secrétaire depuis plus de 5 ans au sein du Secteur de la police communale, emportée par une cruelle maladie après quelques mois d'hospitalisation.

L'an 2021 a à nouveau été perturbé par le Covid19. L'évolution du virus mutant « Delta » et « Omicron », ont imposé des règles obligatoires telles que la quarantaine à 10 jours, le télétravail à domicile, le port du masque dans les lieux publics, au sein de l'administration et dans les véhicules de service.

Après une année de collaboration effectuée à grande satisfaction avec l'entreprise de sécurité EGS, lors de patrouilles sécuritaires en ville, sur les secteurs plage ainsi que lors du stationnement, un contrat pour une durée de 3 ans a été signé entre la Commune et cette société, afin de pérenniser ce partenariat.

Début juillet, M^{me} Jocelyne Reveillard a été engagée à 80% jusqu'en décembre pour le secteur police, avec en parallèle un 20% supplémentaire au Secrétariat général d'octobre à décembre.

Enfin, nos agents de police ont également suivi la formation des patrouilleurs scolaires et des cours à vélos pour les primaires avec l'éducation routière de la Police cantonale. En outre, des formations continues à la HEG, de tirs au pistolet et bâton tactique ont été dispensés à nos agents.

4.2.1 Cimetières

L'ensemble des cimetières des localités d'Estavayer sont légiférés par le même règlement et le tarif associé. Sont sous les mêmes conditions par convention, la commune de Sévaz et Cheyres-Châbles. Le site internet communal, par une section cimetières <https://www.estavayer.ch/cimetieres> permet à toutes personnes de connaître les possibilités qu'offre la Commune pour la dernière demeure, les tarifs et demande d'accès à un cimetière.

Près de cent mouvements funéraires ont été enregistrés sur la Commune, dont une quinzaine d'urnes où les cendres du défunt ont été remises à la famille pour la destination de leur choix.

4.2.2 Chantiers et circulation

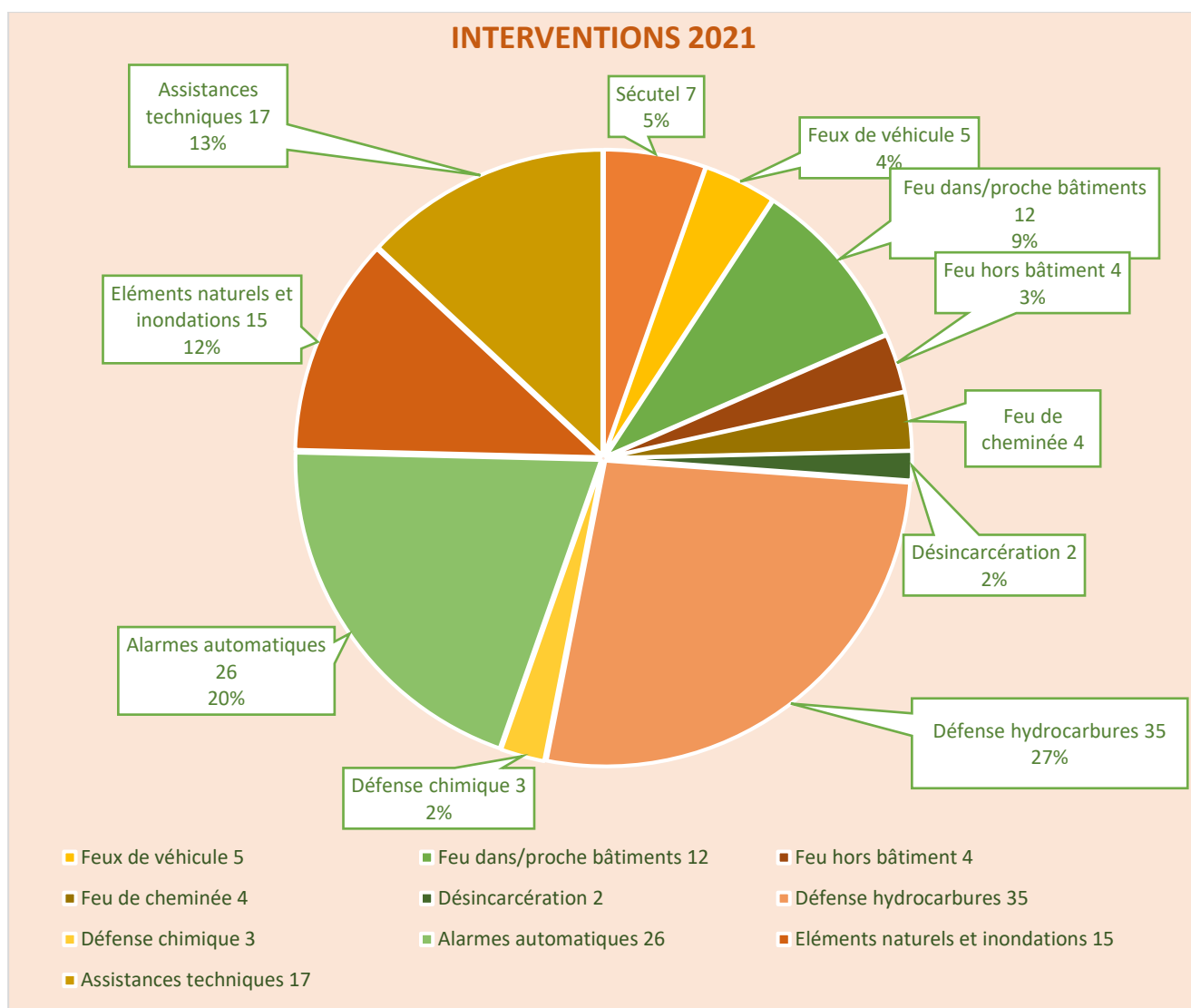
Deux secteurs d'Estavayer-le-Lac sont perturbés par des chantiers de longue durée.

1. L'ouverture totale de la Grand-Rue et ses fouilles profondes sont d'une grande sensibilité pour la prévention des accidents. En effet, le passage pour le trafic piétonnier, scolaire, mobilité réduite et les accès aux bâtiments et commerces ont été un objectif permanent. Lier ce chantier au trafic urbain a été une réflexion prenant en compte les impératifs de chacun. Merci aux professionnels et au public qui ont dû faire preuve d'imagination et d'une attention particulière.

4.3 Défense incendie

4.3.1 Sinistres et interventions

Le CR-CSPi d'Estavayer a été confronté à 130 interventions représentant un total de 3'601 heures de travail au cours de l'année 2021, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2020 qui en comptait 120 pour un total de 2'984 heures de travail. De violents orages de grêle en juin et la crue du lac en juillet ont occasionné de multiples interventions et nos sapeurs n'ont eu de cesse de mettre leur temps libre au service de la sécurité des habitants de notre Commune et de notre District.



4.3.2 Promotions

Les personnes suivantes se voient promues au 1^{er} janvier 2022 :






















1. Au grade de premier-lieutenant : Guillaume Gomonet
2. Au grade de Lieutenant : Francesca Traversa et Delfim Rodrigo Lima Da Silva
3. Au grade de fourrier : Jollan Gorret, fourrier de la section Vernay
4. Au grade de sergent-major : Steve Lambert
5. Au grade de sergent : Grégory Carrard, Kévin Cuenat et David Leuenberger
6. Au grade de caporal : Valentin Ansermot, David Di Gruttola, Christian Frikart, Cyril Krebs, Pedro Lucas Diniz Silva et Christophe Groguz
7. Au grade d'appointé : Dylan De Jesus Correia, Grégoire Duruz, Benoît Gentizon, Emmanuele Lianza, Quentin Marmy, Adrien Seeger, Philipp Seid, Cindy Wild et Thomas Zbinden.

De plus, trois personnes ont terminé leur année en qualité de recrue et deviennent sapeurs.





4.3.3 Formation

Afin de garantir un niveau d’instruction au sein du CR-CSPI, des personnes de notre organisation participent chaque année à des cours cantonaux et fédéraux.





Cours cantonaux :

-  Cours 101 nouveaux sapeurs : 3 participants
-  Cours 102 nouveaux Centre de Renfort : 5 participants
-  Cours 104 nouveaux porteurs : 8 participants
-  Cours 201 chef de groupe : 4 participants
-  Cours 202 donneurs de leçon : 5 participants
-  Cours 203 conduite intervention : 2 participants
-  Cours 204 chef d’intervention : 1 participant
-  Cours 252 CP formateurs : 6 participants
-  Cours 254 CP chef d’intervention : 3 participants
-  Cours 302 chef équipe PR : 6 participants
-  Cours 306 service de police : 1 participant
-  Cours 308 officier PR : 1 participant
-  Cours 310 sauvetage en cas d’accident : 4 participants
-  Cours 311 maintenance APR advanced : 2 participants
-  Cours 313 cours de base tunnel n°1 : 3 participants
-  Cours 314 cours de base tunnel n°2 : 3 participants
-  Cours 315 cours conduite ISC Balsthal : 2 participants
-  Cours 361 Centre de Renfort : 3 participants
-  Cours 363 perfectionnement tunnel : 5 participants
-  Cours 364 perfectionnement tunnel 2 : 5 participants
-  Cours 365 CP conduite ISC : 1 participant

Cours Fédération suisse :

-  Cours conduite TCS à Lignièrès : 3 participants
-  Cours feux de forêt : 1 participant
-  Cours moyens aérien à Estavayer : 5 participants
-  Cours lutte contre les éléments naturels : 2 participants

Cours Fédération de la Broye :

-  Cours visualisation : 2 participants
-  Cours machinistes 1 : 5 participants
-  Cours CAFS base : 5 participants
-  Cours CAFS avancé : 2 participants

4.3.4 Effectif

Au 1^{er} janvier 2021, le corps se composait de 140 SP ; au 31 décembre, l’effectif se montant à 125 SP, soit une diminution de 15 SP par rapport à 2020.

Notre corps est composé de 45 SP pour la compagnie CR et 80 pour le CSPI.

Au niveau du recrutement, les citoyens désirant intégrer le CR-CSPI étaient conviés à une soirée d’information. Quatre personnes ont montré un intérêt à rejoindre le corps.

Chaque année et pour diverses raisons, nous devons prendre acte de plusieurs démissions de notre organisation. Ce rapport est l'occasion de les remercier pour leur engagement, plus particulièrement :

- L'Appointé Benoît Decotterd
- Le Fourrier Claude Scoepfer
- Le Sapeur Vincent Ménétreay

12 autres SP ont également quitté le corps en 2021.

4.3.5 Matériel et équipement

Afin de répondre au mieux aux missions qui nous sont confiées, des acquisitions de matériel ont été effectuées. Pour les principales :

- Tenues feu et tenues techniques harmonisées pour équiper les sapeurs du Centre de renfort
- 2 vélos pour les tests de performance PR

Ainsi que divers équipements logistiques

4.4 Tourisme

La Commune souhaite développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique. Cela se traduit notamment par le soutien à diverses manifestations tout au long de l'année ou à favoriser la création de nouvelles manifestations.

Tout comme l'année 2020, 2021 a été touristiquement particulière compte tenu de la situation sanitaire. Plusieurs manifestations ont été annulées ou redimensionnées. Pour la deuxième année consécutive, une collaboration entre la Société de développement, la SCAVE, l'Office du Tourisme et la Commune a néanmoins permis d'animer chaque samedi le centre-ville avec un concept « A la Strasse » de marché artisanal et d'animations.

Notre région a également à nouveau pu tirer son épingle du jeu en accueillant de nombreux touristes suisses en été 2021, même si le mois de juillet a été perturbé par la crue du lac, ce qui a engendré une fermeture temporaire du camping communal et des infrastructures touristiques du bord du lac.

4.4.1 Hébergement

Chaque année, l'Office du tourisme relève les statistiques d'hébergement dans la région pour la réalisation de son propre rapport annuel.

Les chiffres pour le périmètre de la SD d'Estavayer sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils proviennent de l'Union fribourgeoise du Tourisme et incluent aussi bien les nuitées de passage que les nuitées calculées sur la base des forfaits pour résidence secondaire, mobilhome ou bateau.

Pour rappel, ces chiffres sont basés sur les décomptes des taxes de séjour. Ils ne comprennent pas les nuitées effectuées par les personnes en séjour professionnel régulier, pour l'unité d'hébergement dont elles disposent contractuellement à cet effet, les militaires, la protection civile, les pompiers, les patients et les pensionnaires d'hôpitaux, de homes et d'établissements à caractère social pour handicapés ou personnes âgées, les enfants âgés de moins de 16 ans, accompagnant leurs parents ou leurs représentants légaux.

Avec ces tableaux, l'Office du Tourisme a voulu mettre en avant les fluctuations des nuitées de passage en 2021, qui s'explique pour divers facteurs :

1. Important tourisme de passage en 2020 (tourisme national au vu de la fermeture des frontières)
2. Reprise du tourisme après 2020
3. Diminution entre 2020 et 2021 pour les campings et les bateaux, affectés par les intempéries
4. Grosse augmentation des nuitées en chambres d'hôte depuis 2020 avec l'enregistrement automatique des taxes de séjour pour les locations Airbnb

Variation des nuitées SD Estavayer

	Variation 2020-2021		Variation 2019-2021	
	En nuitées	en %	En nuitées	en %
Hôtels	5'437	33.8	-7'675	-26.3
Chambres d'hôte	1'148	22.7	4'811	343.4
Chalets & appartements	-1'385	-3.5	-2'647	-6.5
Campings	-1'368	-3.6	713	2.0
Bateaux	217	1.2	414	2.2
Hébergements collectifs, instituts, ...	814	16.4	-3'152	-35.3
Totaux	4'863	4.0	-7'536	-5.6

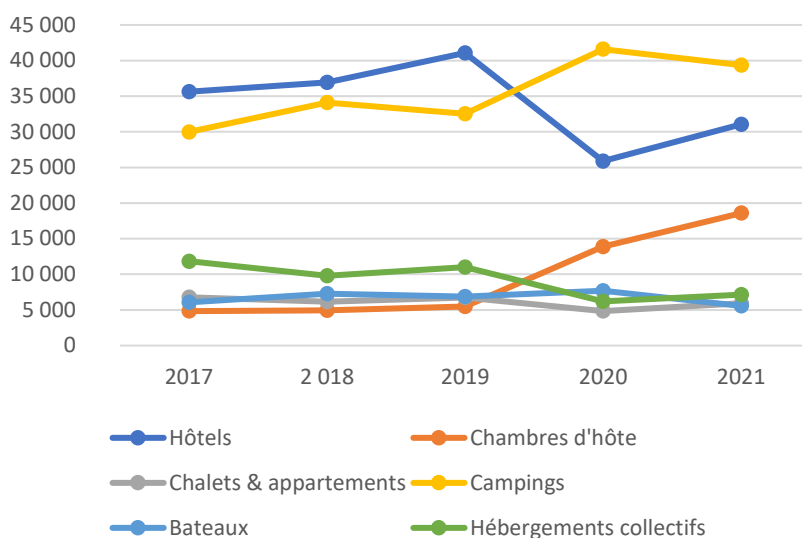
STATISTIQUES DES NUITÉES TAXÉES - ANALYSE

Statistiques nuitées | SD Estavayer (y compris Lully et Châtillon)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hôtels	29'868	29'652	33'186	23'068	24'411	24'944	29'189	16'077	21'514
Chambres d'hôte	3'699	3'905	3'006	2'254	1'777	1'685	1'401	5'064	6'212
Chalets & appartements	43'846	44'026	43'472	42'681	42'239	41'006	41'012	39'750	38'365
Campings	37'331	37'908	57'198	38'146	35'977	37'209	36'365	38'446	37'078
Bateaux	20'151	19'862	19'303	19'348	19'306	19'358	18'534	18'731	18'948
Hébergements collectifs, instituts, ...	11'418	11'266	11'329	10'432	9'425	7'687	8'926	4'960	5'774
Nuitées SD Estavayer	146'313	146'619	167'494	135'929	133'135	131'889	135'427	123'028	127'891
<i>Taxe locale reçue (en CHF) par EPT</i>	<i>114'987</i>	<i>109'690</i>	<i>122'314</i>	<i>140'395</i>	<i>145'373</i>	<i>145'393</i>	<i>151'555</i>	<i>126'459</i>	<i>136'156</i>

Augmentation des tarifs de la taxe de séjour locale en 2016.

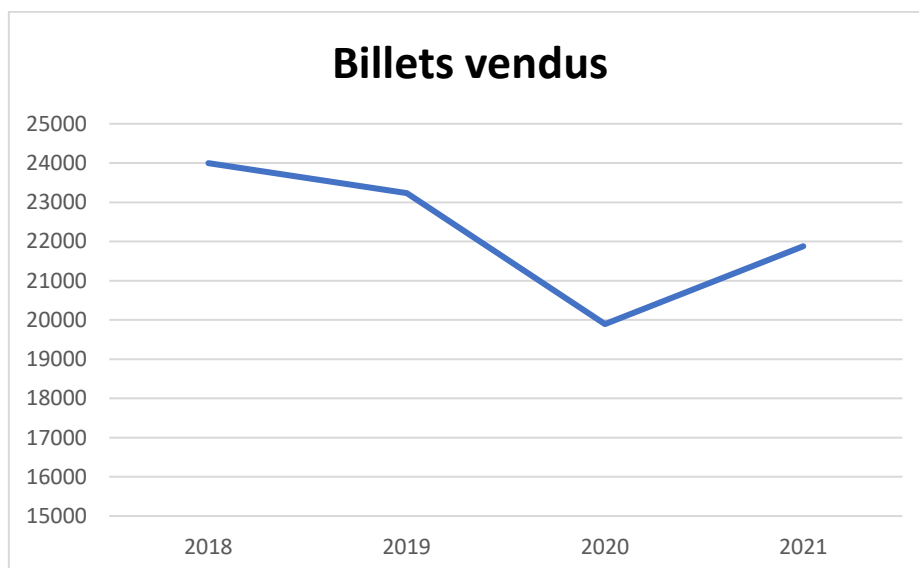
Nuitées de passage Destination

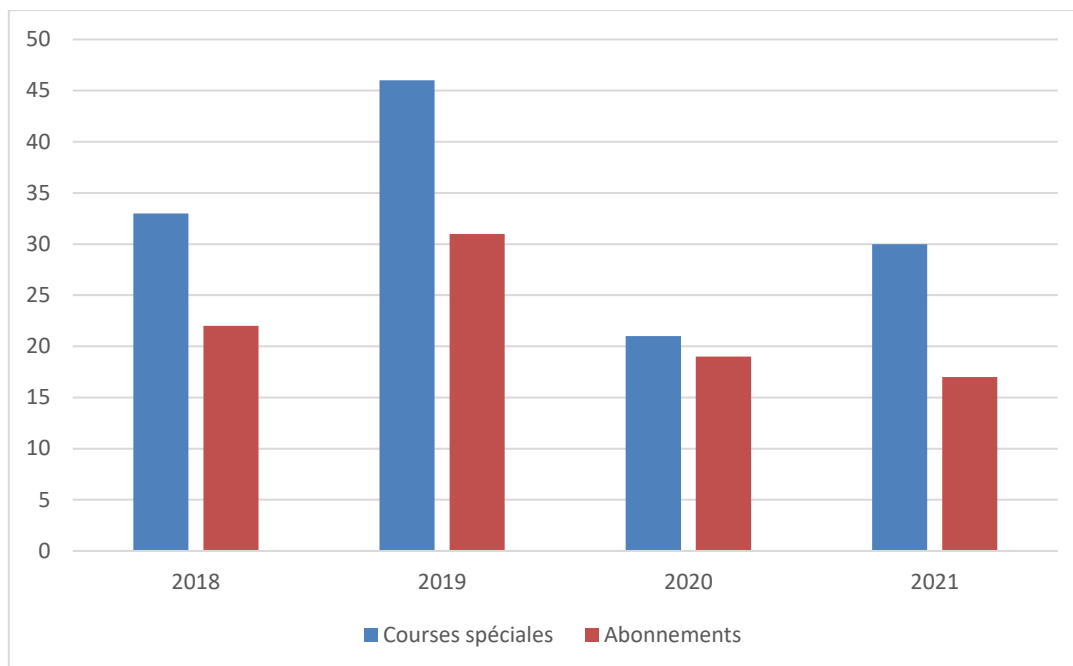


4.4.2 P'tit train touristique

Le P'tit train touristique est toujours apprécié des visiteurs de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Il est aussi régulièrement sollicité pour des courses spéciales. Les tours organisés lors du parcours des crèches a été un grand succès et ont attiré beaucoup de curieux, parents et enfants. Le gros chantier au centre de la vieille-ville nous a bloqué le passage et en plus l'interdiction de passer par la "Zone 20", en juillet et août, tous les week-ends.

Les deux graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'exploitation 2021, en comparaison avec les trois années précédentes.





4.5 Culture

Outre par le biais de son Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles qui est présenté plus en détail ci-après, la Commune d'Estavayer apporte un soutien aux divers acteurs culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions culturelles organisant des manifestations, ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux.

L'année culturelle 2021 a également été perturbée par la situation sanitaire qui a engendré l'annulation ou le redimensionnement de plusieurs manifestations culturelles.

4.6 Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

En 2021, le personnel du Musée est composé de cinq employés dont trois qui travaillent à l'accueil, une collaboratrice scientifique et la conservatrice. Durant cette année, tous les collaborateurs ont suivi les formations continues proposées par la Commune pour améliorer leurs compétences.

Les chiffres de l'année 2021, se sont beaucoup améliorés par rapport à 2020 mais ne sont pas représentatifs. En raison de la pandémie, la population ne pouvait faire autre chose que d'aller au musée durant de longues périodes qui étaient, par ailleurs accompagnées d'une météo pluvieuse.

	2020	2021
Entrées payantes	2183	3908
Adultes (CHF 5.-) + groupes adultes (CHF 4.-)	1252	1917
AVS/AI (CHF 4.-) + groupes AVS/AI (CHF 3.-)	324	665
Étudiants, enfants (6 – 16 ans) + groupes étud./enf. (CHF 2.-)	607	1326
Entrées gratuites	636	886
Enfants en dessous de 6 ans	447	640
Classes écoles d'Estavayer, apéritifs, vernissage, Culture Azimut/Crèche, entrées gratuites individuelles	189	246
Cartes de réduction (Raiff, PM, la clé, be my guest)	659	1417
Total entrées	3478	6211
Groupes	58	31
Classes d'école	35	25
Autres groupes	23	6
Animations		
Visites guidées : français	2	6
Visites guidées : allemand		
Ateliers	3	2

4.6.1 Inventaire et restauration

Une nouvelle collaboratrice M^{me} Pauline Rouiller, muséologue de formation, est engagée ; elle assure la suite de l'inventaire tout en s'investissant dans les activités du Musée.

Au cours de l'année 2020, les travaux suivants ont contribué à la conservation et à la restauration de la collection :

- **Tableaux** : Suite au constat d'état établi en 2020, Julian James a entrepris la restauration du tableau représentant Philippe Griset de Forel qui est à nouveau accroché au mur sud de la salle 2. Julian James a aussi entrepris le constat d'état de 141 œuvres restantes du dépôt ; il poursuivra son activité en entreprenant les restaurations nécessaires en 2022 ou en 2023.
- **Nettoyages, rangements et inventaire** : Dans le même élan que l'année précédente, les objets sont régulièrement nettoyés afin de réduire l'emploi de produits toxiques. Des mini-guêpes viennent épauler l'équipe du musée pour réduire le nombre d'insectes de manière naturelle.
- **Collection des oiseaux** : Les vitrines anciennes où sont exposés les oiseaux sont rafraichies et remises en état.



Portrait de Philippe Griset dit de Forell, d'Estavayer, Père de l'Oratoire, Vicaire général de l'Evêque de Lausanne 1695, né en 1660, mort en 1719.

Tableau daté de 1715.

4.6.2 Donations

La collection du Musée s'est agrandie avec plusieurs donations ; deux assiettes anciennes de M. Gérard Bernet, un projet d'affiche de Gobio proposé par M. Max Wehrle ainsi que cinq fascicules du Dr Thürler offerts par M. Hervé Galeuchet. M^{me} Véronique Thévoz donne une série de livres au sujet de la famille Thévoz, trois tableaux de M. Pierre-Eugène Bouvier et une partition du même peintre.

4.6.3 Emprunt

Aucun emprunt n'a été effectué en 2021.

4.6.4 Bâtiment

En début d'année, le rafraîchissement de la salle 4 inclut la peinture et le ponçage du parquet ainsi que l'éclairage; les retards de livraison du matériel dû à la pandémie ont retardé l'ouverture de la salle ; depuis le printemps 2021, toutes les salles sont équipées d'une vidéo surveillance ce qui facilite le travail du personnel à l'accueil et de l'équipe du Musée.

4.6.5 Médiation culturelle

L'année 2021 ne ressemble en rien aux années précédentes. Un bon nombre d'animations ont été mis en place.

- **Panneaux explicatifs sous le passage du Musée :** Les panneaux explicatifs permettent d'informer les personnes intéressées sur les deux objets exposés sous le passage du musée et de limiter l'accès à cet espace afin de réduire les problèmes de déprédations.
- **Journée internationale du conte :** Le 20 mars 2021, le Musée participe à la Journée internationale du conte. Un visiteur du Musée remporte le premier prix pour la Suisse romande. Le gagnant a reçu un Passeport Musée valable pour une année.
- **Exposition temporaire Oiseaux d'ici 01.05-30.12.2022:** L'ouverture de l'exposition temporaire Oiseaux d'ici le 1^{er} mai 2021 met en avant la belle collection d'oiseaux empaillés du musée à la suite des travaux d'entretien. Sans budget particulier, le Musée pouvait compter sur le matériel mis à disposition par le Secteur des espaces verts de la Commune ainsi que des photos d'oiseaux fournies par des photographes semi professionnels du Photo Club Estavayer, le Cercle Ornithologique de Fribourg ainsi que l'Association Suisse des Photographes et cinéastes Naturalistes. Axée sur la Grande Cariçaie et la protection de la nature, l'exposition suscite l'intérêt de Swiss Tourisme qui l'a inclus dans son offre Swisstainment qui promeut des activités écologiques. Ludique et instructif, l'exposition propose une vidéo sur la Grande Cariçaie, mise à disposition de l'Association Capter autrement, un jeu pour les plus jeunes et l'Itinéraire des Hirondelles, une promenade à travers le vieil Estavayer pour découvrir les nids des hirondelles qui subsistent encore.



Deux participants à la Journée internationale des contes 2021.



L'exposition temporaire *Oiseaux d'ici* dans la salle 4 nouvellement rafraîchie.

- **Sondage Muse de l'EPFL (Ecole Polytechnique de Lausanne)** : Depuis le 1^{er} juin, les visiteurs sont invités à participer à un projet de recherche lancé par l'EPFL. Il s'agit d'une plateforme digitale, facile d'utilisation, qui aide à mieux comprendre l'expérience des visiteurs. L'ensemble des réponses donnera une image claire de leurs besoins et souhaits, permettant ainsi le développement futur du Musée. Puisque chaque voix compte, les enfants peuvent aussi s'exprimer. Les premiers résultats sont attendus pour le printemps 2022 et le programme peut se poursuivre gratuitement jusqu'en 2023.
- **Exposition temporaire *Expériences* 09.07-28.11.2021** : Le jeune photographe fribourgeois Etienne Francey né en 1997 expose une série de prises de vues à la salle des grenouilles ; elles sont le fruit d'une expérimentation directe sur le terrain, avec l'emploi, entre autres, de la lumière artificielle et de filtres colorés pour faire ressortir certains éléments du paysage, ou accentuer certaines teintes de l'environnement. Les médias ont accordé une attention particulière à l'exposition de ce jeune diplômé de l'Ecole de Photographie de Vevey, primé trois fois de suite au concours BBC Wildlife Photographer of the Year organisé par le Musée d'Histoire Naturelle de Londres. Cette exposition a profité d'une belle couverture médiatique et de nombreux visiteurs sont venus expressément pour voir ses œuvres.
- **Apéritifs** : En juin un apéritif est organisé en guise de remerciement pour les membres du Photo Vidéo Club ainsi que l'Association Capter autrement ; Samuel Ménétre, conseiller Communal, s'est chargé d'organiser d'une visite du Musée, suivi d'un apéritif pour les conseillers Communaux afin de montrer le développement du Musée.
- **Exposition temporaire *Crèche de Gobio* 04.12-30.12.2021** : A l'occasion de l'itinéraire des crèches, mis en place chaque



Etienne Francey entouré de ses œuvres dans la salle des grenouilles.

année par l'Office du tourisme, Gobio, artiste local, crée une crèche pour le Musée. Il s'agit d'une mise en scène de la Nativité qui intègre des figurines de la collection du musée, exposées à la salle des grenouilles.

- **Aubade musicale 04.12.2022** : A l'occasion de l'inauguration de la crèche de Gobio, des concerts sont donnés sous le passage du musée. Les fondatrices de Classic'azimut se mettent en scène pour donner un petit avant-goût des concerts qui seront organisés par elles... à écouter dans un futur proche à la salle de l'Azimut. La cantatrice M^{me} Monique Volery, qui y a fait salle comble au mois d'octobre, se produit avec l'accordéoniste professionnelle M^{me} Christel Sautaux ainsi que M^{me} Dominique Bloechle à la flûte traversière. Gobio, artiste local bien connu pour ses sculptures mouvantes et dessins, présente ensuite une de ses crèches sous le passage du musée. La visite se poursuit à l'intérieur où Gobio présente sa crèche créée pour le musée.



Gobio et la crèche spécialement créé pour le Musée.



Aubade musicale, les musiciennes enchantent le public venu en grand nombre.

4.6.6 Communication

La communication demeure une activité centrale du Musée et les moyens à disposition sont utilisés au mieux. Il s'avère que les réseaux sociaux sont indispensables pour la communication du Musée, chronophages ils s'ajoutent aux moyens de communication classiques.

- **Facebook (Meta)** : En 2021, le Musée est déjà bien rodé dans l'utilisation de Facebook.
- **Instagram** : Trois mois durant, Social Media Hub (SMH), fondé par un groupe de gymnasiens dans le cadre de leur travail de maturité, s'occupe du lancement du compte Instagram ; très rapidement, ils établissent une communauté active ; désormais le musée vole de ses propres ailes.
- **Instagram Live** : Le côté ludique de ces outils est contagieux ce qui a mené à créer un Instagram Live avec la participation du photographe Etienne Francey et des membres du Photo Club Estavayer autour de l'exposition temporaire *Expériences*.

Pour 2022 il est prévu de renforcer la visibilité du Musée en ville et aux alentours d'Estavayer ainsi que de profiter de toutes les possibilités de communication.

4.6.7 Accueil visiteur

L'offre de la boutique ne cesse de s'agrandir et de se diversifier en proposant de la marchandise au sujet des grenouilles.

- **Cartes, cartes postale et souvenirs** : L'offre se diversifie et s'agrandit chaque année. Les visiteurs sont avant tout à la recherche de produits bon marchés souvent en plastique. Le Musée fait un effort particulier pour dénicher des artisans locaux et pour élaborer avec eux des produits qui répondent aux exigences des visiteurs tout en éliminant peu à peu les produits en plastique. Ils seront mis en vente en 2022.



4.7 Commerce local

Le Conseil général a accepté en 2020 un crédit permettant de réaliser plusieurs actions de soutien en faveur du commerce local à la suite de la crise du Covid. Une action consistait à l'engagement d'un-e chargé-e de mission - délégué-e au commerce local. M^{me} Heubi a débuté pour ce poste en novembre 2020 avec les missions suivantes :

- Développer l'attractivité du centre-ville
- Promouvoir le commerce local
- Avoir un rôle de lien

Les principales actions réalisées :

Axe 1 : développer l'attractivité du centre-ville

Décorer et aménager le centre-ville :

Un centre-ville décoré a pour but d'encourager les habitants et les touristes à le visiter et à y rester pour flâner ou consommer sur place. Avec la fin des travaux, nous avons souhaité réfléchir à différentes manières d'embellir le centre-ville et avons donc mené les actions suivantes :

1. La réalisation d'un atelier participatif en août 2021 nous a permis d'avoir un cahier d'idées pour l'aménagement de la zone de rencontre sous ses différents aspects (décoration, événement, communication, circulation). Au total, une trentaine de participants étaient présents à cet atelier, autant des locaux que des externes afin d'avoir différents points de vue sur la ville.
2. L'installation de décorations dans la ville, tels que des lampions (septembre à novembre) ou un cadre retraçant l'histoire d'Estavayer (octobre 21 - mars 22).

Développer l'offre commerciale :

- 3 Dans le but de faire vivre un local vide, *un magasin éphémère de Noël* a été mis en place dans le local des Bastians. 5 à 8 artisans ont proposé leurs produits à 4 dates (2 samedis et 2 mercredis) durant la période de Noël.
- 4 L'attractivité du centre-ville dépend de la qualité et variété de l'offre commerciale. La Commune a une marge de manœuvre limitée puisqu'elle possède peu de surfaces au centre-ville. Cependant, elle a mis en place *une commission de gestion des surfaces vides* afin d'être au courant des différents déménagements et de mettre en lien les personnes qui cherchent une surface avec les propriétaires.

Axe 2 : Promouvoir le commerce local

Cartes Kariyon Estavayer (avril 2021 à décembre 2022):

Les Cartes Kariyon Estavayer permette de consommer dans les commerces staviacois inscrits sur la plateforme kariyon.ch/estavayer.

Public	Détails de l'action	Montant
Clients	Les commerçants ont été fortement impactés par les mesures du Conseil fédéral pour lutter contre le Covid. Pour cette raison, un crédit de CHF 100'800.00 a été soumis et validé par le Conseil général pour lancer une action de promotion de 20% dans les commerces staviacois. Cette promotion a été lancée en avril 2021 et s'est terminée en mai de la même année car tout le budget avait été utilisé. Cette action a rencontré un vif succès auprès des commerçants et de leurs clients.	CHF 80'000.00
Touristes	Durant l'été 2021, les voyageurs en camping-cars recevaient une carte Kariyon Estavayer de CHF 10.00 lors du paiement de l'emplacement.	CHF 80.00

Visiteurs	Durant la journée des artisans, un concours permettait de gagner des cartes kariyon d'une valeur de CHF 50.00	CHF 200.00
Personnel communal	Le souper du personnel a été annulé et les employés communaux ont reçu chacun un bon de CHF 50.00	CHF 7'875.00
Entreprises	Lors de la journée des entreprises, des bons de CHF 25.00 ont été offert à chaque représentant des entreprises dans le but de les encourager à faire de même auprès de leurs employés.	CHF 4'000.00
TOTAL		CHF 92'155.00

Pour l'année 2022, il est prévu d'offrir des cartes Kariyon Estavayer pour les nouvelles naissances (CHF 50.00), les nouveaux habitants (CHF 25.00) et pour les cadeaux au personnel communal (entre CHF 100.00 et CHF 200.00).

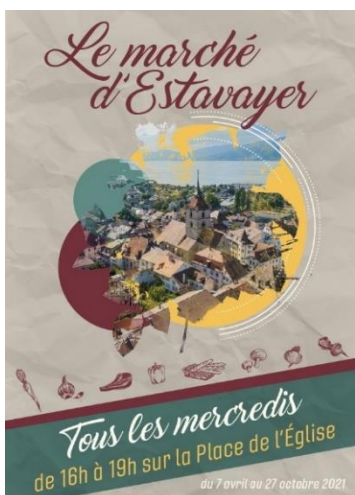


Evènements de promotion et animations :

3. Un marché a été mis en place sur la Place de l'Eglise, tous les mercredis de 16h à 19h, d'avril à octobre. Entre 4 et 10 exposants étaient présents à chaque marché. Il y a eu davantage de clients durant la période touristique mais le marché a permis une fidélisation de clients staviacois présents chaque mercredi.
4. La première journée des artisans s'est déroulée le samedi 6 novembre, de 10h à 17h, dans la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac. 15 artisans ont ouvert leurs ateliers avec aussi 4 ateliers pour enfants/adultes. Cette journée fut un succès avec des visiteurs dans les ateliers non-stop de 10h-17h. Le public était principalement composé de seniors, ainsi que de familles, qui provenaient de la région mais également des cantons voisins.

Actions de promotion de Noël (décembre 2021)

1. Un calendrier de l'Avent a été distribué en tout-ménage sur la Commune d'Estavayer. Chaque jour, un commerce proposait une offre en échange du bon.
2. Après un tour en P'tit Train lors de l'itinéraire des crèches, les clients avaient l'occasion de dépenser leur ticket de CHF 3.00 dans les restaurants / bars / cafés de la ville.
3. Les commerçants ont réalisé une ouverture prolongée jusqu'à 20h, durant le mardi qui précède Noël. Des animations dans la ville étaient organisées pour l'occasion (musique, contes, dégustation de boissons).



Autres actions de promotion :

D'autres actions de communication ont été effectuées durant l'année 2021, telles que l'installation d'une affiche au lac pour encourager les visiteurs à se rendre au centre-ville, des bâches aux entrées de ville pour encourager les clients à se rendre dans les commerces malgré les travaux et des totems au marché de Noël pour guider les visiteurs vers les commerces.

Dans le but de promouvoir la consommation locale dans les villages, la déléguée au commerce local a pris contact avec la Petite Epicerie. Le syndic et la déléguée ont soutenu l'installation de la Petite Epicerie en apportant leur aide dans la recherche d'emplacements stratégiques dans les villages. La mise en place de 1-3 petites épiceries devraient voir le jour en 2022.

Axe 3 : Avoir un rôle de lien

Dans le but de favoriser les échanges entre les commerçants et la Commune, la déléguée au commerce local a mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une Commission du commerce local 1x / mois avec 3 représentants de la Commune et 3 représentants de la SCAVE.
- Participation à l'Assemblée générale de la SCAVE, ainsi qu'à certains comités. Echanges fréquents avec le président et la secrétaire.
- Organisation d'un atelier de réflexion en novembre 2021 avec la SCAVE, pour recueillir l'avis des commerçants sur différents thèmes clés.
- Envoi d'une lettre d'information du commerce local chaque mois, puis à chaque début de saison.

5. Santé, Affaires sociales

5.1 Introduction du conseiller communal

La santé, les affaires sociales n'ont que peu de visibilité pour les citoyens, la principale raison est bien sûr la confidentialité et le respect de la sphère privée.

La prise en charge des personnes concernées obéit aux lois fédérales, cantonales et communales, ce qui fait que les Communes ont peu, voir même pas du tout de pouvoir de gestion pour gérer le Secteur Broyard.

Le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF), mis en place en 2019 regroupe l'Association des Communes broyardes pour l'Organisation médico-sociale, les EMS, les soins à domicile, le SMUR, les indemnités forfaitaires, ainsi que l'Office des Curatelles. Cette structure fait actuellement ses preuves.

Les projets des 2 EMS Estavayer et Domdidier sont en cours et sont suivi par la Préfecture, les 2 mises en marché public ont été lancées et les premiers éléments de construction sont programmés pour courant 2023

Jean-Claude Votta, conseiller communal

5.2 RSSBF

Chaque Commune a des responsabilités au niveau social. Les communes de la Broye fribourgeoise ont décidé de s'unir au sein du Réseau santé sociale de la Broye fribourgeoise (RSSBF) qui a pour mission de prodiguer des prestations d'aides et de soins à domicile, des prestations sociales, exploiter les EMS et le foyer de jour.

Le RSSBF édite chaque année son propre rapport de gestion qui contient le détail de ses activités.



6. Aménagement du territoire et Constructions

6.1 Introduction du conseiller communal

L'aménagement du territoire a ce rôle particulier d'imaginer le futur au travers des diverses planifications, mais aussi de transcrire dans son travail quotidien les nouvelles mises en œuvre du droit fédéral et cantonal. Quelquefois, il est ardu de trouver une réponse adéquate à des problématiques encore jeunes, peu usées par l'expérience ou la jurisprudence. L'inventivité déployée alors par les membres du Service révèle alors toute son utilité et sa nécessité. Chacun, du chef de Service aux secrétaires, en passant par les collaborateurs et les apprenties, apporte sa pierre à l'édifice et permet de répondre aux diverses requêtes. Que tous soient ici vivement remerciés.

La police des constructions vise quant à elle au respect des procédures, aux contrôles divers et obligatoires demandés par le cadre légal. Peu de « cas extraordinaires » nécessitent une attention extrême et chronophage, mais il faut bien reconnaître que c'est leur traitement qui laisse un souvenir parfois contrasté. La très grande majorité des dossiers bénéficie d'un passage aisé à travers le Service. On ne le dira jamais assez, un projet s'envolera toujours mieux s'il démarre par une prise de renseignements auprès de la Commune, car nous avons la chance d'habiter une région au riche patrimoine et à la nature préservée. Une bonne entente entre tous les acteurs est nécessaire à son développement.

2021 a vu la continuité de la révision des divers PAL de la Commune au sein du Service. Les dernières conciliations pour Estavayer, la mise à l'enquête des conditions d'approbation du secteur Font, l'enquête préalable pour le secteur Morens, les droits d'être entendu pour les secteurs Vernay et Vuissens sont les grands chapitres de la planification territoriale. Des PAD ont également été démarrés avec la collaboration des propriétaires. Ces traitements sont d'autant plus ardu qu'ils doivent intégrer les nouvelles lois et planifications supérieures, notamment la loi sur la protection de la nature et le plan directeur cantonal.

S'agissant de la mobilité, le Service du territoire s'attelle à prendre en compte les diverses demandes des citoyens formulées au sein de plusieurs pétitions, courriels et lettres, en collaboration avec les Secteurs de la voirie, des infrastructures routières et de la police communale. Certaines situations peuvent recevoir une réponse rapide, mais il est clair que la mobilité générale doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie et plus large, c'est pourquoi elle est devenue un objectif du plan de législature du Conseil communal. Une large place, dans cette réflexion, est accordée à la multimodalité des déplacements, aux divers « nœuds de circulation », aux relations avec les entreprises de transport public, à la mobilité douce.

Enfin les grands projets, notamment de modification des limites territoriales avec la Commune de Lully, de création de la zone sportive au Château d'eau, d'aménagement de la zone d'activités Plein Sud ont continué leur progression au travers de cheminements parfois tortueux. Néanmoins, l'optimisme reste de mise dans la concrétisation de ces projets qui offriront à la Commune et à ses habitants de nouvelles perspectives de loisirs et de prospérité économique.

Eric Rey, vice-syndic

6.2 Urbanisme - Commissions

6.2.1 Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à huit reprises durant l'année 2021. A la suite des élections de mars 2021, une nouvelle Commission a été constituée en mai 2021. La Commission a contribué aux travaux suivants :

- Préparation du PAL de Morens : questionnaire à la population
- Préparation des PAL de Morens, Rueyres-les-Prés et Font : préparation des plans de biotopes
- Préparation du PAL d'Estavayer-le-Lac : enquête complémentaire
- Préparation du PAD Parc du Château d'eau
- Préparation du PAD Esserpis
- Préparation du PAD Nova Friburgo
- Mise à l'enquête complémentaire du PAL de Font
- Séance en collaboration avec la Commission de l'énergie sur les demandes de pose de panneaux solaires

La Commission travaille en étroite collaboration avec le Conseil communal et demeure une force de proposition lors du traitement de dossiers complexes et de longue haleine.

6.2.2 Commission du patrimoine

La Commission a siégé à deux reprises. Elle a été consultée pour la validation du dispositif de mise en lumière des bâtiments et choix du mobilier urbain dans le cadre du réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de l'Hôtel de Ville à Estavayer-le-Lac.

Dans le cadre de l'itinéraire d'art urbain Artichoke, la Commission a été consultée pour valider différents projets d'œuvres sur des bâtiments dans la zone protégée de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac.

6.3 Urbanisme – Plans d'affectations des zones

Secteur Bussy

Le PAL de Bussy poursuit sa révision. La Commune, accompagnée du bureau d'urbanisme, a préparé le dossier de modifications découlant des conditions d'approbation, lequel devra être mis à l'enquête publique en 2022.

Secteur Vernay

Pour rappel, la Commune a transmis à la DIME son droit d'être entendu le 30 septembre 2019. La Commune abonde sur plusieurs points dans le sens de la Direction. La DIME a publié un avis complémentaire sur les objets remis en cause, en application du nouveau Plan directeur cantonal (PDCant) approuvés le 01.05.2014 et 19.08.2020. La Commune a saisi son droit d'être entendu en transmettant une détermination complémentaire le 21.10.2021.

Secteur Vuissens

La DIME a publié un avis dans la Feuille officielle le 20.10.2021 sur les objets (IBUS de 1.0 et IBUS complémentaire 0.3, nouvelles mises en zone à bâtir) qu'elle n'entendait ne pas approuver dans le cadre de la révision générale du PAL de Vuissens. La Commune va saisir son droit d'être entendu et une détermination pertinente est en cours.

Secteur Morens

La révision générale du PAL de Morens a débuté en 2020. La Commune, en collaboration avec le bureau d'urbanisme, a procédé à un questionnaire destiné à la population afin qu'elle puisse s'exprimer sur le devenir de Morens. En juin 2021, un examen préalable a été déposé auprès du SeCA.

Secteur Estavayer-le-Lac

La mise à l'enquête complémentaire du PAL d'Estavayer-le-Lac a été mise en attente en raison du projet d'implantation d'un centre logistique de l'entreprise Denner. Ce projet prévoyait une extension importante sur les surfaces d'assolement, ce qui au vu de la complexité du dossier, a pris énormément de temps.

6.4 Constructions

Le Service du territoire a traité 276 dossiers de constructions durant l'année 2021. Parmi ces dossiers, on compte notamment :

- 185 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 71 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 20 demandes préalables de permis de construire.

6.5 Urbanisme – planification supérieure

La Commune a été sollicitée par la Coreb dans le cadre de l'élaboration du plan directeur régional. Les divers échanges au niveau du Cotech et du Codir ont été fructueux.

6.6 Mobilité

Au niveau du transport public urbain, un tracé de bus a été défini et un appel d'offres lancé pour la mise en exploitation d'une ligne reliant la route de Grandcour à la Place Nova Friburgo, en passant par la gare CFF. Celle-ci est prévue pour le 1^{er} janvier 2023. S'agissant de la modernisation de la ligne CFF et de la mise aux normes LHand des quais, la Commune a rencontré les partenaires pour un traitement rapide de la gare. De plus, elle se coordonne avec les autorités locales et cantonales pour faire avancer ce projet très attendu par les usagers.

2021 a vu une prise de conscience générale des difficultés liées au trafic individuel motorisé. Deux pétitions ont été reçues par le Conseil communal au sujet de la circulation excessive dans certaines rues de la vieille ville et d'une déviation mise en place pour répartir le flux de véhicules quittant la vieille-ville. Devant les nombreuses questions soulevées par ces réactions des habitants et diverses prises de contact avec les instances cantonales, la Commune a décidé de lancer un atelier général sur la mobilité à Estavayer, et en a fait un objectif de son plan de législature.

La mobilité douce n'est pas en reste, puisque les itinéraires planifiés destinés à ce type de déplacement sont en cours d'étude de faisabilité. Il faut relever que si la majorité semble acquise à l'idée de développer la mobilité douce, en revanche l'accepter à proximité de chez soi n'est pas chose aisée. La fermeture de certains chemins AF ne s'est pas faite sans heurts et l'inscription dans les divers PALs d'itinéraires dédiés notamment aux piétons et aux vélos a suscité de fortes réactions. Toutefois, cette mobilité fait partie des thématiques voulues par le Conseil communal et sera débattue lors des ateliers cités précédemment.

7. Domaine public

7.1 Introduction de la conseillère communale

Le Dicastère du Domaine public est sous ma responsabilité depuis le début de cette nouvelle législature. La mission première du Domaine public est de garantir l'entretien et la propreté des routes, des chemins piétonniers, des places de jeux ainsi que des espaces verts de notre belle Commune.

Nos collaborateurs, répartis au sein des Secteurs de la voirie et des espaces verts, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour remplir cette mission.

Le ramassage des déchets et la gestion des déchetteries des villages font l'objet de réflexions en vue d'améliorations et de rationalisations, tant financières que structurelles.

Je me réjouis de vous présenter quelques réalisations des services que je félicite et vais continuer à œuvrer pour préserver, voire améliorer, les services réalisés pour les habitants.

Carole Raetzo, conseillère communale

7.2 Entretien du domaine public et service hivernal

7.2.1 Entretien et nettoyage des routes

Avec sa superficie de 40 km², son dense réseau routier, ses trottoirs ainsi que ses places publiques, la Commune d'Estavayer dispose d'outils adaptés, pour le maintien de la propreté sur l'ensemble du territoire. Ainsi, elle dispose de deux balayeuses : une grande balayeuse pour les grands axes et une plus petite adaptée à la typologie de la vieille ville avec ses rues plus étroites et ses places. En moyenne, une balayeuse fonctionne 400 heures/année.



La grande balayeuse :

- 2012 : année d'acquisition
- 40 km/h vitesse maximale
- 1 brosse avec déport latéral
- 4m³ capacité du réservoir à déchets

D'une saison à l'autre, le manteau neigeux est très variable. Toutefois, et même si la neige est de moins en moins fréquente, le Service de la voirie est doté d'outils performants afin de garantir la sécurité des habitants le long des routes et des trottoirs. Un prochain modèle remplacera ce dernier dès mi-mars. La nouvelle version permettra de passer d'un mode à l'autre (brosses à lame) en moins de 45 min.

La petite balayeuse équipée en mode « hiver » :

- 25 km/h vitesse maximale
- 2 brosses sans déport
- Largeur de balayage réglable
- 1 m³ capacité du réservoir à déchets



Les chutes de neige ont nécessité quelques interventions de nos équipes pour le déneigement et le salage. Nous sommes sortis à plusieurs reprises à divers endroits critiques ainsi que sur des grands axes. La consommation de sel a été plus importante que l'année dernière.

Nos tournées sont organisées de manière à prioriser les axes les plus fréquentés avant de passer dans les zones de moins grande densité.

A noter que nous avons toujours recours aux mêmes prestataires dans les villages et que les silos sont posés de manière fixe à Murist et Rueyres-les-Prés, ce qui facilite beaucoup le travail de nos prestataires. Quant aux collaborateurs de l'édilité, ils se servent du silo situé sur le site de l'édilité à la route de Lully.

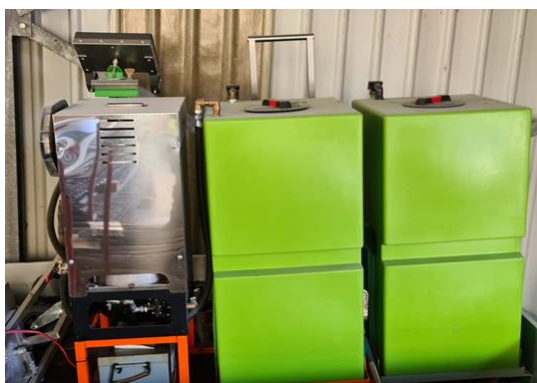
7.2.2 Réfection légère des routes et chemins

Les réparations telles que les nids de poule, les comblements des cavités sur les chemins AF en gravier et les interventions sur les fissures, sont assurées par le Secteur de la voirie sous l'égide du Service de l'environnement. Concrètement, le Service de l'environnement est doté d'un spécialiste pour le suivi des interventions sur les routes. Cette collaboration inter-services permet une coordination répondant aux besoins sur le territoire.

Selon ce même schéma, les Services de la police et de la voirie collaborent étroitement pour le marquage au sol des places de parcs. Afin de remplir cette mission de marquage, une nouvelle marqueuse fera ses premiers pas en 2022 pour remplacer l'ancienne « Linelazer » datant de 1991.

7.2.3 Désherbage à l'eau et à la vapeur

Suite à l'abandon des produits phytosanitaires, un nouveau système est utilisé contre le traitements des mauvaises herbes le long des routes, sur les places et aux abords des ruelles. Cette méthode, basée sur un savant mélange de vapeur d'eau chaude, reste une alternative malgré quelques difficultés d'adaptation et après une certaine accoutumance aux produits phytosanitaires décriée aujourd'hui.



Le principe : l'eau est chauffée pour obtenir un mélange de vapeur allant jusqu'à 140 degrés, qui se compose de 50 % de vapeur et 50 % d'eau. La vapeur a pour tâche de stériliser le sol et de chauffer la surface afin que l'eau ne se refroidisse pas et atteigne ainsi plus facilement les racines dans le sol et à une température correspondante.

Depuis deux ans, nous utilisons cette machine à vapeur pour le désherbage en ville. Durant la saison touristique, un tournus est fait par 2 employés afin de maintenir la place propre. Le temps pour effectuer le désherbage est important mais l'avantage écologique est indiscutable.

7.2.4 Fauche des talus



Ce robot appelé « greenClimber » fait partie des outils de l'édilité depuis début 2021. Destiné à des travaux sur des terrains en pente et difficile d'accès, il est très apprécié par les collaborateurs du Secteur. Cette acquisition s'inscrit également dans une démarche de prévention face à divers maux dont le mal de dos, pour ne citer que celui-là. Ce robot permet de gagner en efficacité dans l'exécution des tâches et notamment celle de la fauche des talus pentus.

7.2.5 Signalisation

Notre personnel effectue de nombreuses tâches en relation avec la signalisation :

- Livraison et mise en place de barrières (manifestations)
- Livraison et mise en place de signalisation en collaboration avec la Police communale
- Soutien à la déléguée au commerce local (totems, affiches, marché)

7.2.6 Décoration de ville

Les rues se sont habillées de magnifiques couleurs durant la période de Noël.

Mis à part les illuminations de Noël, le Secteur de la voirie intervient :

- pour la fermeture des fontaines accueillant les crèches : mise en place de planchers, en collaboration avec l'Office du tourisme
- pour mise en place de sapins devant les églises de Vuissens et de Murist

L'attraction de cet hiver 2021 a été l'installation d'un nouveau sapin lumineux au rond-point de la Croix-de-Pierre.

La voirie, en collaboration avec le Secteur des espaces verts, participe aux diverses décorations de la ville en effectuant les travaux de peinture et les travaux sur métal tels que les soudures, les découpes et le cintrage à la presse.



7.2.7 Nettoyage des fontaines

Durant cette période estivale, le nettoyage des fontaines communales a été effectué de manière identique à l'année précédente, c'est-à-dire à raison d'une fois toutes les deux semaines en ville d'Estavayer-le-lac.

Quant aux fontaines de nos villages, elles sont nettoyées la première fois au printemps par nos collaborateurs ; elles sont ensuite entretenues par nos divers prestataires villageois. Seul le jour du nettoyage des fontaines a été changé ; il est passé au jeudi afin que les fontaines soient propres pour le week-end.

7.2.8 Manifestations

En raison des conditions sanitaires COVID-19, les activités du Secteur de la voirie ont été légèrement modifiées. Beaucoup de manifestations ont été annulées. De ce fait, le Secteur de la voirie a été beaucoup moins sollicité pour la livraison de matériel tel que les barrières vauban, les tables et les bancs, etc.

7.2.9 Place de jeux

Un collaborateur a été formé par la BPA (Bureau de prévention des accidents) en qualité de spécialiste en sécurité des aires de jeux. Il est chargé de contrôler et entretenir régulièrement les lieux afin de garantir la sécurité et répondre aux normes.

En 2021, les travaux à relever sont les suivants :

- Ecole de Montbrelloz : effectué le fond coulé
- Ecole de Murist : réfection du sol

7.2.10 Bancs

Chaque année, le personnel s'occupe de la réfection des bancs communaux selon un tournus préétabli. Il s'agit de travaux de nettoyage, de ponçage, de peinture et de traitement du bois contre les attaques du temps.



Le Secteur déplore un grand nombre d'incivilités et de déprédations sur ces bancs. Graffitis, bancs cassés et arrachés.

Malheureusement, les réparations dues à des actes de vandalisme sont nombreuses.

7.2.11 Cimetières

Parmi nos activités assignées, le Secteur de la voirie procède également à la désaffectation des tombes à Estavayer-le-Lac et Font, tout comme à la creuse des tombes et la creuse pour l'enfouissement des urnes.

7.2.12 Entretien des toilettes publiques

Les employés de la voirie effectuent quotidiennement le nettoyage des WC publics.

Les incivilités dans les WC publics ont, cette année encore, été nombreuses. Certains WC ont dû être mis hors service et fermés pour pouvoir être remis en état, ceci au détriment des utilisateurs civilisés. Des réflexions sont en cours pour éviter ces dégradations. Toutes ces incivilités sont onéreuses pour la collectivité et irrespectueuses pour nos collaborateurs chargés de maintenir la propreté de ces lieux.



7.2.13 Véhicules et machines

Nous avons engagé un employé occupé à 50% en tant que mécanicien et à 50% en tant qu'Agex. Ses tâches sont les suivantes :

- réparation et entretien de notre parc de véhicules et de machines communales afin de faire des économies d'entretien
- gestion des stocks, de la logistique
- maintien de l'ordre et de la propreté du dépôt

Il est également sollicité régulièrement sur le terrain, au sein des équipes.

7.2.14 Inondations



Cet été, nous avons aussi été fortement sollicités pour l'inondation provoquée lors de la crue du lac dû à une grosse pluviométrie et le personnel a dû procéder à des fermetures de chemins en bordure de lac, des évacuations et des ramassages de divers déchets flottants et à la remise en état des rives du lac.

7.2.15 Etude tri-sélectif en zone touristique



En août 2021, plusieurs totems de tris sélectifs (verre, PET, canette ALU) ont été installés sur le territoire communal de la Commune d'Estavayer : à Forel au bord du lac et à Estavayer-le-lac sur la plage communale ainsi que sur la place Nova Friburgo. Les résultats du tri proposé aux usagers furent encourageants : durant la période test d'août à mi-octobre, 20 sacs de 110L PET, 10 sacs de 165L de canettes alu et quelques 180 kg de verre ont été collectés pour le recyclage. Des avantages ont été relevés :

- Diminue le littering
- Atteste d'une commune axée sur le développement durable
- Répond aux besoins des habitants
- Contribue à une empreinte écologique plus faible
- Préserve les ressources non-renouvelables

L'environnement n'est pas le seul bénéficiaire de cette démarche, nous jouissons tous de ses bienfaits. La vidange des quelques 400 poubelles de rues et robidogs urbains a lieu quotidiennement. La vidange des poubelles des villages et de la plage de Forel se fait deux fois par semaine.

7.2.16 Gestion des déchets urbains

Les poubelles publiques : leur gestion sur l'ensemble du territoire ville et villages est assurée par le Service de la voirie. Environ 400 poubelles publics sont vidangées chaque semaine. Actuellement le Service étudie la possibilité de supprimer les poubelles publiques qui sont pratiquement vides à chaque passage. Certaines poubelles sont couplées avec le dispositif « robbidog » qui, à disposition des propriétaires de chiens, aide la voirie à maintenir un espace public propre.

Les containers enterrés : la voirie dispose d'un système en ligne qui lui permet d'intervenir rapidement en cas de blocage où autres dysfonctionnements. A ce jour, on compte 63 installations sur l'ensemble du territoire :

Lieux	Emplacements	Containers
Estavayer	32	56
Font	2	4
Montbrelloz	1	1
Morens	1	1
La Vounaise	1	1
Totaux	37	63

Le nombre d'installations évoluera en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire.

La filière : un sac de 35l, 60L ou 110L poursuit une longue filière entre le moment de votre action, soit celle du dépôt du sac et de son élimination :

- le ramassage des poubelles : un camion vient régulièrement vidanger les containers enterrés ainsi que les compacteurs dans certains villages puis les achemine à Posieux à la SAIDEF (société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de fribourg).

- La combustion à la SAIDF : une fois incinérées, les poubelles restituent des résidus de combustion que l'on nomme les mâchefers, autrement dit « les déchets ultimes ». Ces résidus partent ensuite en décharge contrôlée. Oui, les déchets urbains de nos poubelles ne sont jamais à 100% brûlés. La SAIDF est en fonction depuis 2001. Elle traite des déchets de sa zone d'apport, dont la Commune d'Estavayer fait partie. Il est intéressant de savoir que les déchets livrés à la SAIDF sont incinérés et valorisés énergétiquement (chauffage à distance, production d'électricité).

7.3 Espaces verts

7.3.1 Nouvelle école du Sacré-Cœur

A la suite de la construction de la nouvelle école du Sacré cœur, le Secteur des espaces verts aura le plaisir de s'occuper de l'entretien paysager de ce site dès mars 2022. Le Secteur est responsable de l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux, avec un concept pour le développement durable, notamment l'ensemencement d'un gazon intensif et la plantation de vivaces.



7.3.2 Giratoires de la Ville d'Estavayer-le-Lac

Le Secteur des espaces verts se plaît à renouveler la décoration des giratoires de la Commune à chaque nouvelle saison. D'abord, les thèmes sont choisis en fonction de la période de l'année et les divers événements qui ont lieu dans notre Commune, puis, les projets sont dessinés par l'équipe.



La réalisation de ces aménagements comprend aussi bien des plantations que des travaux en tout genre (menuiserie, peinture, etc) pour l'élaboration de la décoration.

7.3.3 Tulipe pour la VIE

Le Secteur des espaces verts de la Commune d'Estavayer a eu le plaisir de soutenir l'association L'aiMant Rose en plantant des bulbes de tulipes dans le massif de la Route du Port. Le but de cette action est de rendre hommage aux nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique. La proportion des tulipes rose par rapport aux tulipes

blanches, représente la proportion de femmes atteintes du cancer par rapport aux femmes saines ; c'est-à-dire une sur huit. Cette association a pour but de promouvoir et d'encourager la prévention du cancer du sein et son dépistage précoce par le biais d'un achat d'1 tulipe rose pour 8 roses blanche.



7.3.4 Construction nouvelles passerelles Jardin japonais

Le Jardin japonais est un magnifique parc de notre Commune, apprécié par les citoyens qui s'y rendent pour se ressourcer. Ce printemps, le Secteur des espaces verts a souhaité effectuer une nouvelle arborisation afin de rendre cet espace de vie encore plus convivial. Il a aussi remplacé les deux passerelles jouxtant l'étang du Jardin japonais, devenues vétustes et dangereuses, par de nouvelles structures en sapin autoclavé. Le site est ainsi prêt pour les beaux jours et le Service des espaces verts vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir au sein de ce parc.



7.3.5 Tour de Romandie

Une étape du Tour de Romandie a eu lieu le 1^{er} mai 2021 sur la Commune d'Estavayer. Cette manifestation a donné des idées aux collaborateurs du Secteur des espaces verts, qui ont souhaité installer quelques décorations afin de marquer le passage du Tour.

Des anciens vélos ont été récupérés chez des particuliers pour leurs redonner une seconde vie le temps du TDR en les exposant avec des fleurs et divers compléments.

Les espaces verts ont également pu compter sur la collaboration des écoles de l'ensemble de la Commune. Les élèves ont peint les maillots en bois livrés par le secteur. Les élèves ont fait preuve de grande imagination et le résultat était très satisfaisant.



8. Bâtiments et Infrastructures

8.1 Introduction de la conseillère communale

Le Secteur des bâtiments se répartit le travail en deux entités, soit la partie entretien courant et la partie projets. Au vue de la taille du Secteur, les deux entités travaillent ensemble et collaborent étroitement avec les autres secteurs du Service et les autres services communaux, afin d'utiliser au mieux les compétences des uns et des autres.

L'entretien courant permet de répondre aux besoins des utilisateurs qui sont principalement les écoles de la Commune et des différentes sociétés locales. Sur un court laps de temps, il en résulte une utilisation accrue des infrastructures qui nécessitent un suivi régulier et plus conséquent lors des vacances scolaires. Lors des changements de locataires de nos appartements, nous nous efforçons de les rafraîchir et les mettre au goût du jour.

Malheureusement, nous constatons régulièrement des déprédations, dans et sur nos bâtiments, qui nécessitent des réparations coûteuses et répétitives. Systématiquement, nous déposons une plainte afin de trouver les responsables.

Pour ce qui est des projets, ils avancent au rythme des validations du Conseil général (Commission des bâtiments ou Commission de la zone sportive), ainsi que des préavis des différents services cantonaux. Certains grands projets comme le Sacré-Cœur ou la salle de Murist ont franchi une étape ou sont terminés et d'autres, comme le projet des terrains de foot vers la Tour d'eau, sont tributaires de l'avancée des décisions cantonales voir fédérales.

Marlis Schwarzentrub, conseillère communale

8.2 Entretien

Le parc immobilier de la Commune comporte environ 140 bâtiments, allant du petit édicule comme de simples blocs sanitaires aux grands bâtiments historiques, tels que le Sacré-Cœur.

Le parc des bâtiments communaux regroupe environ de :

- 4 bâtiments administratifs
- 10 écoles
- 1 structure d'accueil de la petite enfance
- 3 structures d'accueil extra-scolaire
- 5 bâtiments de sport, dont une piscine couverte et 2 salles polyvalentes
- 3 salles de spectacle
- 6 salles de sociétés pour réunions et banquets
- 1 musée
- 2 chapelles
- 4 locaux de défense incendie
- 15 abris de protection civile
- 1 dépôt de voirie
- 7 WC publics
- 8 bâtiments locatifs
- 8 infrastructures sportives extérieures avec buvettes et vestiaires
- 2 bâtiments commerciaux
- 2 restaurants
- 1 camping
- 1 four à pain

ainsi que plusieurs petits édicules et locaux mis à dispositions des sociétés locales

Le Service de l'édilité, notamment le Secteur des bâtiments, intervient pour les petites réparations et maintenances courantes, déménagements de mobiliers et archives ainsi que le suivi des travaux mandatés auprès des diverses entreprises de la région. Le Secteur des bâtiments s'occupe également de l'intendance des salles communales lors de locations, de la conciergerie des bâtiments communaux et des états des lieux des 27 appartements en location. L'entretien des tours et remparts de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac est également géré par le Secteur des bâtiments, de même que les infrastructures sportives de chaque localité.

Le Secteur des bâtiments a poursuivi sa contribution pour la mise en place de mesures de protection liées au Covid, que ce soit des campagnes d'affichage, de la fourniture de masques et de désinfectant, des protections plexiglas pour le personnel et de l'intensification du service de conciergerie en fonction des recommandations.

Des opérations particulières ont eu lieu suite aux deux événements climatiques de l'orage de grêle du 21 juin et de la montée des eaux du lac.

Le Secteur des bâtiments s'est chargé de coordonner les travaux de remise en état des toitures, de l'assèchement des bâtiments, des contrôles des installations électriques et techniques ainsi que des travaux de menuiserie et de peinture.

8.3 Projets en cours

Les projets bâtiments suivants sont en cours d'étude ou de réalisation, voire terminés.

8.3.1 Estavayer – Sacré-Cœur

Le bâtiment a pu être mis en exploitation fin août avec la rentrée des classes. Le déménagement a été effectué durant l'été et une inauguration a pu être organisée début novembre. L'exploitation du bâtiment se déroule à la grande satisfaction de tous.

L'étude de rénovation du Sacré-Cœur historique a pu être lancée à son tour.



8.3.2 Estavayer – Stavia piscine

Les travaux d'assainissement du bassin de la piscine du Stavia prévus initialement durant l'été 2020, ont pu être exécutés de mai à août 2021 ; la piscine a pu rouvrir pour la rentrée scolaire.



8.3.3 Estavayer – Bastians 1

L'aménagement de bureaux pour le Secrétariat général, dans le 2^e étage de l'immeuble de la place des Bastians 1, a permis de disposer de plus d'espace de travail pour les collaborateurs.

Une salle de travail pour les conseillers a pu être créée. Le déménagement du Secrétariat général a permis au Service de police de reprendre les locaux vacants et de disposer de plus d'espace de travail, une salle de séance et un guichet d'accueil ont pu être créés.



8.3.4 Estavayer – Local du feu

Un projet d'extension et de réfection de la caserne du Service du feu a été établi par le bureau ACARCHITECTES à Fribourg. Un appel d'offres d'ingénieurs a été effectué. Nous sommes actuellement en procédure de recours. Nous espérons pouvoir démarrer ce projet encore en 2022.

8.3.5 Bussy – Auberge communale

Le projet de reconstruction de l'auberge a été rendu par le bureau Polygone. Le Conseil communal a demandé de revoir le cahier des charges, pour plus se rapprocher de la demande actuelle et de plus petite envergure.

8.3.6 Morens – Chapelle

Un projet de rénovation est en cours, pour assainir la Chapelle. Les fenêtres ont été changées et le drainage a été créé. Il restera encore les peintures intérieures.

8.3.7 Estavayer – Patinoire Mobile

La nouvelle patinoire d'une surface de 800m² et été posée sur la place Nova Friburgo, elle est exploitée d'octobre à mars 2022. C'est le premier projet issu d'un partenariat public/privé, qui s'est réalisé et son inauguration a eu lieu en octobre.



9. Environnement et Energie

9.1 Introduction du conseiller communal

Le Dicastère de l'environnement et de l'énergie est responsable de l'eau potable, de l'évacuation et de l'épuration des eaux, des infrastructures routières, de l'énergie et de l'environnement. Il travaille sur ces thèmes en collaboration avec les associations intercommunales en lien avec la gestion des eaux ainsi qu'avec la Commission communale de l'énergie.

Le Service de l'environnement qui dépend de ce Dicastère est composé des Secteurs de l'eau potable (4 personnes), des eaux usées (5 personnes), des infrastructures routières (3 personnes) ainsi que du chef de Service et de deux assistantes. Il est en charge, notamment, de l'exploitation des réseaux d'eau, de l'usine de production d'eau potable, de la station d'épuration (ERES), ainsi que de la planification et de la gestion des projets routiers, des problématiques en relation avec la protection de la nature, de l'énergie et de la revitalisation des cours d'eau.

En 2021, le Service a poursuivi les projets en cours et a présenté de nombreux messages (9) au Conseil général. Il est également en contact permanent avec les représentants des cinq associations de communes dont les objets relèvent de l'eau potable et de l'épuration des eaux (ERES, AIPG, GRAC, Arribru, Menthue). Le responsable du Dicastère a encore présidé la Commission chargée de la révision du règlement sur la distribution de l'eau potable et de celui relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux, ainsi que la Commission de l'énergie.

Le Service s'est en outre appliqué à répondre aux questions quotidiennes des administrés et à œuvrer pour le développement de la Commune, en ne perdant pas de vue les objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans le plan de législature. Malgré la pandémie, une réorganisation lui a permis de gérer avec maîtrise et célérité les nombreux projets en cours.

Les enjeux stratégiques auxquels la Commune doit ordinairement faire face, ajoutés à ceux résultant de la fusion, ne peuvent que nous motiver à nous engager encore davantage dans les domaines aussi majeurs que ceux de la protection de l'environnement, du développement d'infrastructures de qualité et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Joseph Borcard, conseiller communal

9.1 Eau potable

9.1.1 Planification

Le PIEP (plan directeur des infrastructures d'eau potable) de la Commune a été finalisé en 2020, mis à l'enquête publique (sans oppositions) et déposé auprès des Services de l'Etat pour approbation.

L'étude du projet d'une nouvelle station de pompage et d'une station de production d'eau potable à partir de l'eau du lac, projet phare du PIEP, est toujours en cours. Ces installations devraient être couplées avec un projet énergétique (chauffage et froid à distance) ainsi qu'un projet d'irrigation agricole. Ce projet est nommé AquaVia.

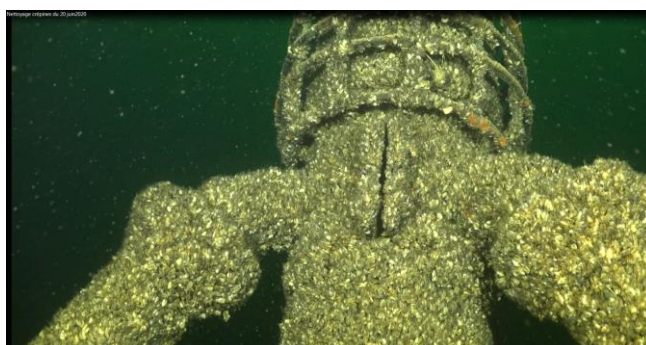
9.1.2 Station de pompage et de traitement de l'eau

La source principale d'approvisionnement en eau potable de la Commune est la station de pompage et de traitement de l'eau (STAP) d'Estavayer-le-Lac qui alimente la plus grande partie de la Ville d'Estavayer-le-Lac et le Groupement régional adduction d'eau de la Crête de Châtillon (GRAC).



S'agissant de la station de pompage et de filtration de l'eau du lac, en plus de l'entretien courant il est relevé les faits suivants :

- L'invasion des deux crépines des prises d'eau dans le lac par la moule quagga est surveillée par le Secteur de l'eau potable. Des investigations complémentaires sont planifiées en 2022 afin de déterminer les modalités de lutte contre ce parasite qui pourront se traduire par des adaptations de la conduite de prise d'eau dans le lac.
- Des analyses des concentrations d'un métabolite du chlorothalonil dans les eaux du lac et en différents endroits (dans l'usine de traitement et sur le réseau) ont été mises en place afin de déterminer la meilleure stratégie de lutte contre celui-ci; ce point est développé ci-dessous.



Vue des moules ayant colonisé la crépine – (Prise d'eau dans le lac)

9.1.3 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)

La Commune est membre de trois associations intercommunales de fourniture et de distribution d'eau potable :

- Le **GRAC** (Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) pour la partie haute d'Estavayer-le-Lac et les villages de Forel, Autavaux, Montbrelloz, Les Planches, Font, Morens, Rueyres-les-Prés et Bussy ;
- L'**ARRIBRU** (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères) pour les villages de l'ancienne Commune de Murist (Murist, Franex, la Vounaise, Montborget) ;
- La **Menthue** (Association intercommunale d'amenée d'eau) pour le village de Vuissens.

9.1.4 Réseau

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Estavayer compte un peu plus de 85 km de conduites d'eau, 386 bornes hydrantes et 2'668 compteurs d'eau.

Nous avons continué le remplacement des anciens compteurs d'eau par des compteurs relevables à distance.

Toutes les bornes hydrantes de la Commune ont été contrôlées, ainsi qu'un tiers des vannes de secteurs (vannes importantes sur l'architecture du réseau).

Environ 130 analyses d'eau de routine ont été réalisées sur l'ensemble des réseaux. Elles ont attesté que la qualité de l'eau répondait à chaque fois aux normes légales, hormis pour la présence d'un métabolite du chlorothalonil (voir plus bas).

Le réseau d'eau a connu en 2021 les principales réalisations suivantes :

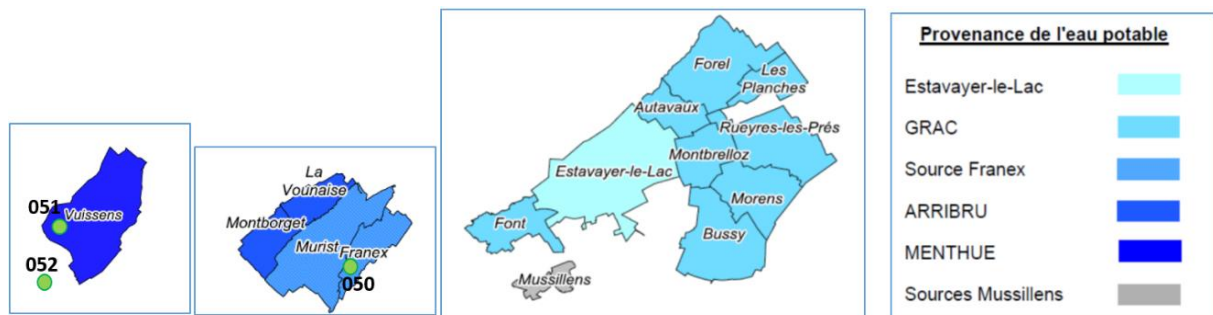
- Nouveau réseau posé dans le cadre des travaux de la rue de l'Hôtel de ville à Estavayer-le-Lac.
- Une conduite a été remplacée à la place St-Claude.
- Une conduite a été remplacée à la place du Midi.
- Une conduite nouvelle a été posée au Bégu à Font.
- Les études pour la pose de nouvelles canalisations à Rueyres-les-Prés en collaboration avec le GRAC se sont poursuivies.
- Divers travaux de réparations.

9.1.5 Métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable

Le programme communal d'analyses des concentrations des métabolites du chlorothalonil dans l'environnement et dans l'eau potable s'est poursuivi. Nous avons pris conseil auprès d'un bureau spécialisé avec qui le Secteur de l'eau potable planifie et analyse la situation environ tous les deux à trois mois. La période d'acquisition de donnée doit se poursuivre encore en 2022.

Les concentrations de chlorothalonil dans l'environnement (ressources) sont relativement stables depuis 1 an.

(Env. 185 ng/L dans le lac, 370 ng/L à la source de Franex, 260 ng/L à la source de Vuissens et 225 ng/L dans le réseau de la Menthue ; 145 ng/L à la sortie de l'usine) – Valeur seuil 100 ng/L



9.1.6 Statistiques de consommation d'eau

La consommation d'eau potable des ménages et des petites entreprises s'élève à environ 820'505 m³ et celle des grandes entreprises à environ 1'430'282 m³, soit au total 2'250'787 m³. En 2020, la consommation totale était de 2'159'684 m³.

9.1.7 Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable

La Commission chargée de l'élaboration d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau potable, composée de membres du Conseil général et présidée par le conseiller communal responsable du Dicastère de l'environnement et de l'énergie, a poursuivi son travail. Le Service de l'environnement a ainsi pu déposer, en 2020, un projet de règlement abouti auprès de l'autorité de surveillance des prix pour recommandation, ainsi qu'auprès des Services de l'Etat concernés pour préavis. L'entrée en vigueur du nouveau règlement est prévue en 2022.

9.2 Evacuation et épuration des eaux

9.2.1 Planification

Le projet de création d'une STEP (station d'épuration) unique à Payerne se poursuit et permettra à terme de supprimer la STEP de l'**AIPG** (Association intercommunale de La Petite Glâne) à Bussy. Une association intercommunale a été créée en 2020 pour mener à bien ce projet : L'**Eparse** (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne).

L'assainissement d'une partie de la STEP de l'**ERES** à Estavayer-le-Lac a fait l'objet d'une étude ayant permis de définir les choix de procédés et le dimensionnement. Ce projet complexe et de long terme va se développer au cours des prochaines années.

9.2.2 Evacuation des eaux

Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure environ 156 km. Chaque année, il est procédé au curage (nettoyage) d'un cinquième et à l'inspection d'un dixième au moyen d'une caméra.

Les quelques 3'200 grilles de route doivent être régulièrement (annuellement) vidangées.

A Morens à la route de la Chaussia, le tableau électrique et la commande de la station de pompage ont été sortis d'une maison particulière afin de faciliter l'entretien des installations par les services communaux.

Suite aux intempéries du mois de juin, divers problèmes ont été détectés et ont engendré des travaux de corrections, dont une conduite en dessous de la place St-Claude qui a été rechemisée. Des travaux ont été aussi exécutés dans le quartier des Roches afin d'éviter le déversement de terre depuis les champs voisins.

Un travail d'assainissement important a dû être exécuté sur une conduite d'eau claire à Vuissens, celle-ci était fortement remplie de calcaire.

9.2.3 Epuration des eaux - ERES

La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de plusieurs communes regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Cette dernière comprend les Communes d'Estavayer, de Cheyres-Châbles, de Châtillon et de Lully. La Commune d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative.

Durant l'année 2021, l'ERES a, outre ses tâches habituelles d'exploitation, procédé au renouvellement du système de supervision informatique, remplacé les pompes de circulation du chauffage des différents locaux de la STEP, remplacé le chariot élévateur et installé des barrières de protections des bassins selon les normes de la SUVA.

La station intercommunale de l'ERES va changer son moteur à gaz, couplage force chaleur, qui permettra de produire plus d'électricité en utilisant le gaz produit par la digestion de ses boues. Le montage est en cours. Cette acquisition permettra, outre de renouveler un équipement en fin de vie, d'assurer le bon fonctionnement du traitement des boues de la station d'épuration et de mieux valoriser l'énergie du gaz produit dans le respect des normes environnementales.

Pour l'année 2021, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la STEP s'est élevée à environ CHF 1'142'040.00, dont environ CHF 72'846.00 pour la participation à la taxe sur les micropolluants.



9.2.4 Epuración des eaux – AIPG / EPARSE

La Commune d'Estavayer est également membre de l'AIPG (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, pour la Commune d'Estavayer, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés. L'AIPG sera vouée à disparaître dans quelques années au profit de L'Eparsé (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne). La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2021 se monte à environ CHF 158'000.00.

9.2.5 Nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux

La Commission chargée de l'élaboration d'un nouveau règlement, composée de membres du Conseil général et présidée par le conseiller communal responsable du Dicastère de l'environnement et de l'énergie, a poursuivi son travail. Le Service de l'environnement a ainsi pu déposer en 2021 un projet de règlement abouti auprès de l'Autorité de surveillance des prix pour recommandation, ainsi qu'auprès des Services de l'Etat concernés pour préavis. L'entrée en vigueur du nouveau règlement est prévue en 2022.

9.3 Projets routiers

9.3.1 Généralités

Au cours de l'année 2021, la gestion des projets routiers s'est structurée en accueillant un ingénieur en génie civil qui a pris la tête du Secteur des infrastructures routières. Cette professionnalisation s'avérait indispensable compte tenu de la complexité croissante des projets routiers et de l'étendue du réseau routier sur notre commune (env. 226 km).

Les principaux travaux suivants ont été réalisés durant l'année 2021 :

Autavaux

- L'étude concernant l'amélioration de la mobilité et de la sécurité routière s'est poursuivie. Une demande de crédit de travaux devrait être présentée au Conseil général en 2022.

Estavayer-le-Lac

- Les travaux de réaménagement de la route de Grandcour se sont poursuivis et ont été quasiment achevés en 2021.
- Les travaux de réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de l'Hôtel de Ville se sont poursuivis et seront terminés en 2022.

Font

- Le dossier de la traversée de Font (VALTRALOC) a été mis à l'enquête.

Murist

- L'étude concernant des aménagements sur la route cantonale à Murist et à La Vounaise s'est poursuivie en concertation avec le Service cantonal des ponts et chaussées (SPC) et les ingénieurs mandatés (génie civil et urbanistes). Le retour des dossiers des demandes préalables est attendu pour 2022.

Rueyres-les-Prés

- Les travaux de prolongation d'un trottoir à la route de La Chavane ont été réalisés.

Vuissens

- Le dossier de l'aménagement du carrefour du battoir et de l'arrêt de bus Grand-Rue 10 a été déposé auprès du SPC pour examen préalable en janvier 2020. Le projet a été préavisé défavorablement par le SPC et doit faire l'objet d'adaptations.

9.3.2 Entretien du réseau routier

Le Secteur des infrastructures routières a débuté l'élaboration d'une stratégie d'entretien du réseau routier communal. Un bureau d'ingénieurs spécialisé a été mandaté pour effectuer une campagne de relevé de l'état des routes au sens des normes VSS topiques. Celle-ci devrait se terminer en 2022.

Ce relevé donnera l'étendue et la gravité des éventuelles dégradations du tissu routier et sera transmis au format informatique de façon à le répertorier sur le SIT communal. Cette démarche permettra d'identifier les tronçons prioritaires à entretenir et le type d'intervention. Une planification des travaux en découlera pour les prochaines années.

9.3.3 Etude du Bureau de prévention des accidents (BPA)

La Commune a mandaté le BPA afin d'inspecter et évaluer l'état de sécurité du réseau routier de l'ensemble du territoire communal.

L'étude, qui répond à postulat du Groupe BMR, ne concernait pas l'entier du réseau routier (226 km), mais portait sur les routes revêtues (routes en enrobé bitumeux, en béton de ciment et en pavés) et situées à l'intérieur des localités, ces dernières étant largement fréquentées par les piétons et les écoliers. Les chemins non-revêtus n'étaient pas compris dans l'étude, étant donné qu'ils sont principalement à usage agricole et qu'ils ont un faible trafic.

L'ensemble des routes à inspecter (47,3 km) a été divisé en trois secteurs :

Secteur 1 : Estavayer-le-Lac (20,4 km) ;

Secteur 2 : Font, Mussillens, Murist, La Vounaise, Montborget, Franex et Vuissens (18,6 km) ;

Secteur 3 : Forel, Autavaux, Montbrelloz, Les Planches, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés (8,3 km).

Dans son rapport de synthèse de janvier 2021, le BPA a, sur l'ensemble du territoire communal, mis à jour quelques 630 déficits de sécurité routière d'intensité variable.

Si certaines mesures correctives peuvent être mises en œuvre avec peu de moyens, d'autres nécessitent d'être intégrées dans des projets ou des réaménagements routiers plus conséquents.

Ces déficits sont analysés et leur résolution priorisée par le Secteur des infrastructures routières, en collaboration avec les Secteurs de la police communale et de la voirie, ainsi que le cas échéant avec le SPC.

9.4 Protection de l'environnement

9.4.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie est composée de huit membres et elle est présidée par le conseiller communal en charge du Dicastère de l'environnement et de l'énergie. Le chef du Service de l'environnement est le technicien de la commission. Depuis la nouvelle législature, elle a siégé à deux reprises.

Ses compétences principales sont :

- Prendre position sur les dossiers relatifs à l'énergie et émettre des préavis à l'intention du Conseil communal ;
- Formuler des propositions et des recommandations sur des thèmes ou objets liés à l'énergie à l'intention du Conseil communal.

Elle est consultée lors de l'élaboration de projets de rénovations ou de constructions de bâtiments et infrastructures communaux lorsque des domaines liés à l'énergie sont significativement concernés.

En 2021, elle a soutenu la réalisation d'une planification énergétique territoriale dont les résultats seront connus en fin d'année 2023. Elle s'est par ailleurs prononcée en faveur de l'installation de bornes de recharge pour vélos et trottinettes électriques, projet en cours de définition.

Le Canton a mis en consultation l'avant-projet de la loi sur le climat. La Commission de l'énergie a eu la possibilité de donner sa prise de position quant à son contenu.

9.4.2 Eclairage public

En 2020, 120 points lumineux (PL) de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac ont été équipés en technologie de type LED y compris d'un système de télégestion (contrôleur). En 2021, l'éclairage public des villages de Vuissens, Font et tous les villages de l'ancienne Commune de Murist est passé en LED, soit 270 points lumineux. Il en est de même pour la ville d'Estavayer-le-Lac qui en contenait 485.

Pour l'éclairage public des villages (Bussy, Morens, Autavaux, Forel et Montbrelloz, Rueyres-les-Prés) qui était déjà équipé de LED, un contrôleur a été installé sur les mâts.

En raison de la crise sanitaire, des retards dans la livraison de certains matériaux ont nécessité le report de la mise à niveau de l'éclairage LED existant. En 2022, ce sont 500 points lumineux qui seront équipés d'un système de télégestion à Estavayer-le-Lac et dans certains villages. L'ensemble des points lumineux seront ainsi modernisés, devenant moins consommateurs d'énergie.

Le système de télégestion, sur l'ensemble du territoire, devrait être mis en service durant l'été 2022.

9.4.3 Chauffage à distance

Un projet de distribution de chaleur et de froid utilisant l'eau du lac est en cours d'étude. Ce projet est couplé avec la création d'une nouvelle prise d'eau au lac dans le cadre de la construction d'une seconde usine de traitement de l'eau potable, AquaVia.

9.4.4 Stands de tirs

Le programme d'assainissement des stands de tir s'est poursuivi.

A Bussy, le stand est actif. L'assainissement a été réalisé et des récupérateurs de balles ont été posés en collaboration avec la Commune de Sévaz.

A Estavayer-le-Lac, au lieu « Vers les Cibles », le stand désaffecté est à assainir. Suite à un glissement de terrain le Canton de Fribourg a demandé de suspendre ce projet jusqu'à clarification des aspects réglementaires.

A Forel, le stand est encore utilisé. La pose de récupérateurs de balles de type « big-bags » est envisagée et un assainissement sera réalisé.

Pour mémoire, les stands de **Font** et **Vuissens** ont été assainis et pour **Murist**, des investigations complémentaires ont été réalisées qui ont conclu qu'aucun assainissement complémentaire n'était nécessaire. Il en est de même pour **Rueyres-les-Prés**.

9.4.5 Revitalisation de cours d'eau

En concertation avec les Services de l'Etat, une étude a été menée en raison de la présence du castor le long des berges de l'Arignon à Bussy. La problématique est multiple, compte tenu des usages (protection contre les inondations, ouvrages de protection, espace réservé aux cours d'eau, protection de la nature et activité agricole). La définition des solutions à prévoir est encore en discussion avec l'Etat.

9.4.6 Cité de l'énergie

La Commune a obtenu le label « Cité de l'énergie » en 2020. C'est le résultat d'un travail important et passionné de la Commission de l'énergie.

En conséquence a été lancée en 2021 la réalisation d'une planification territoriale de l'énergie devant permettre la mise en évidence d'une stratégie communale ainsi que d'informer les habitants des possibilités qui s'offrent à eux pour les sujets liés à l'énergie (moyens de chauffage en particulier).



10. Finances

10.1 Introduction du Conseiller communal

Cette année 2021 s'est bien déroulée ; les mesures qui avaient dû être prises dans le Service en raison de la pandémie en 2020 ayant été progressivement levées, les collaborateurs-rices du Service, ont pu reprendre leurs activités normalement.

La priorité du Service des finances est d'assurer les grandes échéances annuelles, soit le budget et les comptes, tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Ces étapes demandent une préparation minutieuse car elles doivent permettre in fine au Conseil général de les examiner et de les voter à des périodes de l'année bien précises. C'est donc une grande responsabilité « politique » qui repose sur le Service.

Tout au long de l'année, le Service procède aux diverses taxations, selon un planning, les plus importantes étant les impôts communaux et la contribution immobilière, puis des taxes ou impôts plus spécifiques, eau, épuration, déchetterie, chiens, pompiers, etc. C'est donc de nombreuses facturations qui partent chaque mois et dont il faut, après coup, en assurer le contentieux. Il en va de même pour la gestion financière du patrimoine financier (locations). Le paiement des factures créanciers, à leur échéance, fait partie des tâches hebdomadaires. Ces flux d'entrées et de sorties de fonds doivent être bien planifiés et permettent ainsi la bonne gestion de la trésorerie, tâche très importante du Service.

Dans le cadre de l'application de la nouvelle loi cantonale sur les finances communales et son ordonnance d'exécution, le Service des finances a élaboré le règlement communal des finances qui a été adopté par le Conseil général en mars 2021, après avoir été présenté à la Commission financière. Le règlement d'exécution des finances de la Commune a été également élaboré ; il a pour but de définir les éléments de la compétence du Conseil communal en matière financière et de préciser les pratiques comptables. Dans le même cadre légal, le Service des finances a élaboré le budget 2022 aux nouvelles normes du modèle comptable harmonisé (MCH2) ; un travail important a été également fait pour permettre aux autorités de faire la comparaison avec le budget 2021. Dans le même souci de leur présenter des outils fiables d'aide à la conduite financière, la planification financière sur 5 ans a été revue puis présentée au Conseil général en même temps que le budget 2022. Par ailleurs, le travail d'évaluation des patrimoines, financier et administratif, a débuté en 2021 dans la perspective de présenter le bilan revalorisé au 1^{er} janvier 2022.

Dans un autre registre, le Conseil communal et le Conseil général ont suivi les propositions du Service de revoir le règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les spectacles et les divertissements. Cet impôt ne sera plus perçu lorsque les recettes sont inférieures à CHF 200'000.00, ce qui va considérablement alléger les procédures actuelles, fastidieuses et compliquées aussi bien pour les sociétés que pour la Commune. Dans la ligne de la nouvelle loi sur les jeux d'argent (janvier 2021), le règlement relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution a dû être adapté et validé par le Conseil général en mai 2021.

En cours d'année, le Service assume la partie « Financement » de tous les messages déposés. En outre, le responsable du Dicastère vient régulièrement en soutien auprès de ses collègues en relation avec les sociétés locales subventionnées, pour l'examen des comptes ou des budgets soumis à l'appui des demandes. En raison de l'introduction des Commissions financières dans les règlements des associations de communes, il est soit désigné pour remplir ce mandat (Arribru, AIPG) ou vient également en appui auprès de ses collègues (comité du GRAC). L'importance toujours plus lourde des charges liées qui émanent de ces associations de communes rend cet examen particulièrement pertinent. Il officie parfois comme réviseur aux comptes, l'Office du tourisme par exemple.

Le Conseiller communal en charge de ce dicastère est pleinement satisfait du travail et des prestations du Service des finances, de sa bonne organisation et tient à souligner l'ambiance harmonieuse qui règne dans ce Service.

Philippe Aegerter, conseiller communal

10.2 Comptes

Les résultats et chiffres exprimés dans cette partie du rapport restent volontairement généraux car le document des comptes 2021 offre déjà de nombreux détails et commentaires.

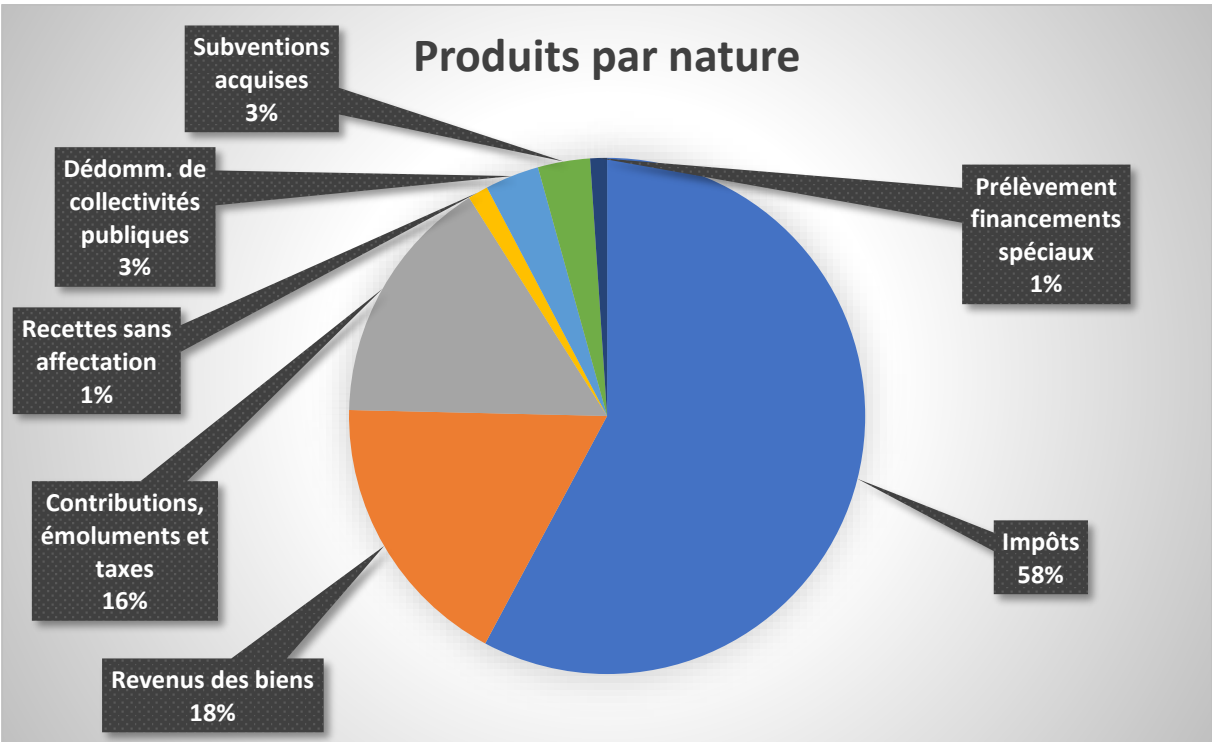
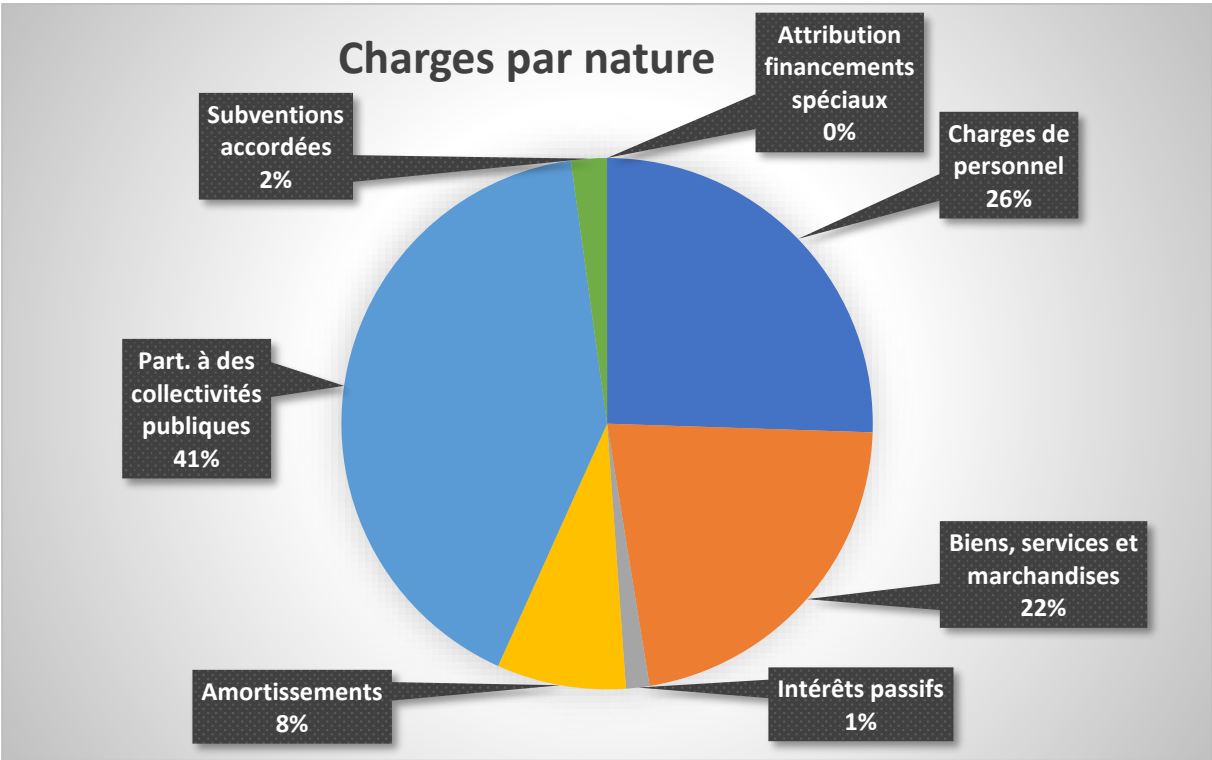
L'exercice comptable 2021 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 7'707'969.10. A noter la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 7'750'402.56 suite à la vente du secteur C4 du quartier de La Prillaz, de terrains dans le quartier Vulliamia à Murist et d'une maison d'habitation à Forel. Ce qui signifie que sans ces gains comptables extraordinaires, l'exercice comptable se solde par un excédent de charges de CHF 42'433.46.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2021 **par fonction**.

Fonction	Charges	Revenus
Administration	5'570'647.42	746'525.91
Ordre public	2'167'646.09	1'090'756.25
Enseignement et formation	13'486'939.93	1'172'168.95
Culture et loisirs	2'013'079.69	533'940.70
Santé	4'153'262.60	5'536.40
Affaires sociales	6'147'200.74	718'285.43
Transports et communications	4'666'294.34	460'420.22
Protection et aménagement de l'environnement	6'527'040.15	6'067'612.65
Economie	519'511.07	34'093.55
Finances et impôts	6'513'098.78	48'643'349.85
Totaux	51'764'720.81	59'472'689.91
Excédent de revenus	7'707'969.10	

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2021 **par nature**.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	12'200'247.64	Impôts	32'064'886.19
Biens, services et marchandises	10'450'271.33	Revenus des biens	9'725'093.18
Intérêts passifs	681'673.02	Contributions, émoluments et taxes	8'681'294.72
Amortissements	3'759'126.07	Recettes sans affectation	702'316.80
Part. à des collectivités publiques	19'640'270.95	Dédomm. de collectivités publiques	1'878'984.97
Subventions accordées	1'038'773.90	Subventions acquises	1'847'364.98
Attribution financements spéciaux	5'000.00	Prélèvement financements spéciaux	583'391.17
Imputations internes	3'989'357.90	Imputations internes	3'989'357.90
Totaux	51'764'720.81	Total	59'472'689.91
Excédent de revenus	7'707'969.10		



Bien que ce résultat soit meilleur que l'excédent de charges prévu de CHF 1'978'935.80, et qu'il tende à l'équilibre, il laisse tout de même apparaître un très léger déficit structurel. Ce résultat, meilleur qu'escompté, s'explique principalement, en plus des gains comptables mentionnés plus haut, par des rentrées fiscales plus importantes d'environ 1.59 millions de francs dont la majorité sont des impôts sur le revenu des personnes physiques qui, rappelons-le, sont des estimations, puisque les taxations définitives 2021 ne sont pas encore établies. Il faut aussi cependant relever que la situation sanitaire et le ralentissement général des activités n'ont pas permis à la Commune d'entreprendre tous les projets et achats de matériel prévus puisque les charges effectives ont été de CHF 480'000.00 moins importantes que prévues.

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à environ 13.93 millions dont plus de la moitié sont liées aux constructions de la nouvelle école du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac et de la halle de sport à Murist. La vente d'objets du patrimoine financier pour environ 7.95 millions a permis de financer en partie les investissements, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

Le montant total des emprunts au 31 décembre 2021 se monte à 74.47 millions, soit une augmentation de 4.47 millions par rapport à 2020. Toutefois, ce montant est à contraster avec l'augmentation des liquidités de 2.88 millions. Les échéances de ces emprunts s'étalent sur une durée de 1 à 15 ans et le taux moyen d'intérêt est de 0.90%.

10.3 Indicateurs financiers

Le **degré d'autofinancement** détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements. Un degré inférieur à 100 % est l'indice d'une augmentation de l'endettement; un degré supérieur à 100 % est l'indice d'un désendettement. Des valeurs situées entre 70 et 100 % sont l'indice d'une augmentation de l'endettement supportable.

La **capacité d'autofinancement** caractérise la capacité, respectivement la marge financière dont une commune dispose. Une part inférieure à 10 % est l'indice d'une faible capacité d'investissement; les valeurs supérieures à 20 % sont l'indice d'une bonne capacité d'investissement.

La **quotité des intérêts** détermine la part des intérêts par rapport aux revenus. Elle est considérée comme faible jusqu'à 2 % ; dès 5 % elle est élevée et considérée comme très élevée à partir de 8 %.

La **quotité de la charge financière** détermine la part des charges financières induites par le service de la dette mesurée par rapport aux revenus. Une part supérieure à 15 % est l'indice d'un besoin élevé au niveau des amortissements comptables et/ou d'un endettement élevé.

L'**endettement net** par habitant est une donnée souvent utilisée pour apprécier l'endettement. La pertinence de cet indicateur dépend toutefois de l'évaluation correcte du patrimoine financier. A noter qu'il y a une différence entre le calcul de l'indicateur harmonisé et celui utilisé par le Service des communes puisque ce ne sont pas les mêmes éléments du bilan qui sont considérés.

La **quotité d'investissement** mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net. Les investissements bruts sont exprimés en pour cent des dépenses consolidées, afin de renseigner sur leur importance par rapport à ces dernières. Une quotité inférieure à 10 % fait état d'une activité faible, celle supérieure à 30 % d'une activité très importante au niveau des investissements.

La **dette brute par rapport aux revenus** est exprimée en pourcent et mesure la part des revenus nécessaire à l'amortissement intégral de la dette brute ; elle renseigne sur l'importance de

l'endettement. Ainsi un endettement supérieur à 200 % est considéré comme critique, alors que les valeurs égales ou inférieures à 100 % sont considérées comme bonnes.

Calcul des indicateurs	
Degré d'autofinancement	236.23%
<i>Autofinancement / Investissements nets</i>	
Capacité d'autofinancement	19.83%
<i>Autofinancement / Revenus financiers</i>	
Quotités des intérêts	1.15%
<i>Intérêts nets / Revenus financiers</i>	
Quotité de la charge financière	7.88%
<i>Charges financières / Revenus financiers</i>	
Endettement net par habitant (harmonisé)	4'293.22
<i>Endettement net / Population légale</i>	
Endettement net par habitant (SCom)	6'608.52
<i>(Dette brute ./ Capital) / Population légale</i>	
Quotité d'investissement	18.84%
<i>Investissements bruts / Dépenses totales consolidées</i>	
Dette brute par rapport aux revenus	134.78%
<i>Dette brute / Revenus</i>	

De manière générale les indicateurs du degré d'autofinancement et de la capacité d'autofinancement sont bons principalement grâce à la vente des immeubles déjà cités.

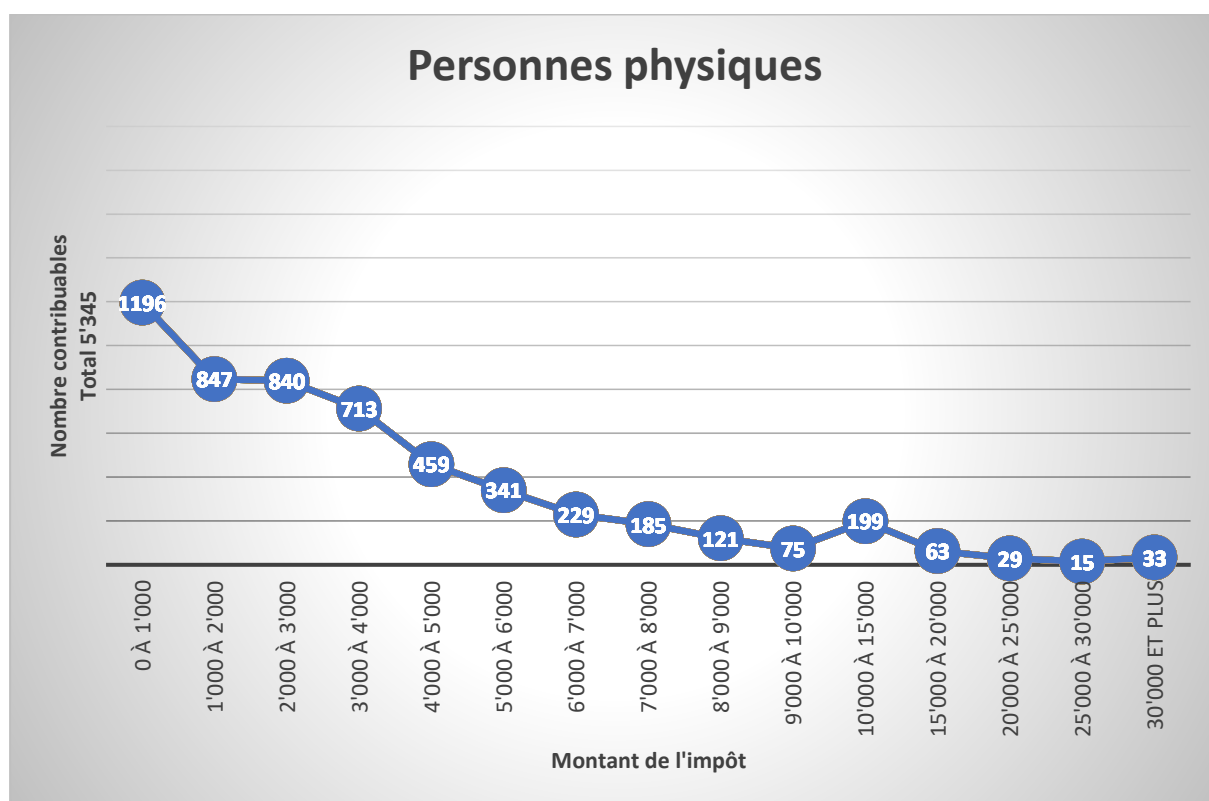
Tableau de bord des indicateurs financiers					
Degré d'autofinancement	idéal > 100%	bon/acceptable 70% - 100%	problématique < 70%		
Capacité d'autofinancement	bonne > 20%	moyenne 10% - 20%	faible < 10%		
Quotités des intérêts	faible < 2%	moyenne 2% - 5%	forte 5% - 8%	très forte > 8%	
Quotité de la charge financière	faible < 5%	supportable 5% - 15%	élevée 15% - 25%	à peine supportable > 25%	
Endettement net par habitant (indicateur harmonisé)	4'248.40				
Endettement net par habitant (Statistique du Canton)	6'608.52	Moyenne district Broye 2020 = 3'911.-	Moyenne cantonale 2018 = 2'927.-		
Quotité d'investissement	peu importante < 10%	moyenne 10% - 20%	importante 20% - 30%	très importante > 30%	
Dette brute par rapport aux revenus	idéale < 50%	bonne 50% - 100%	moyenne 100% - 150%	mauvaise 150% - 200%	critique > 200%

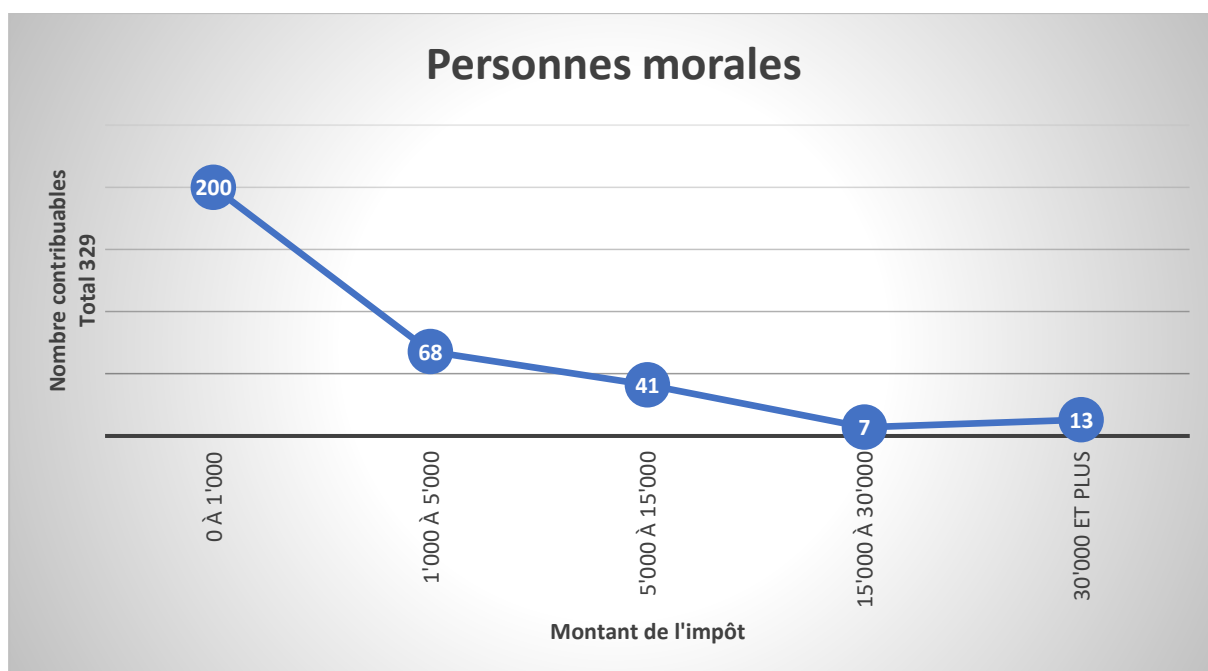
Les chapitres 70 « Approvisionnement en eau », 71 « Protection des eaux » et 72 « Gestion des déchets » doivent être financés par des taxes de raccordement et des redevances d'utilisation pour ne pas émarquer au budget. Le principe d'un autofinancement des chapitres 70 et 71 est réglé par les législations cantonales spéciales, et doit être de 100%. En ce qui concerne le chapitre 72, la loi sur la gestion des déchets prévoit une couverture minimale de 70 % des charges par les revenus.

Degré de couverture des tâches environnementales	
Approvisionnement en eau	100.00%
<i>Sans prélèvement à la réserve</i>	<i>94.23%</i>
Protection des eaux	100.00%
<i>Sans prélèvement à la réserve</i>	<i>95.20%</i>
Gestion des déchets	85.26%

10.4 Impôts et contentieux

Les impôts représentent un montant de CHF 32,3 millions, soit environ 58% des revenus de la Commune sans prendre en compte les imputations internes. De manière générale, les impôts sont moins élevés de CHF 328'000.00 (- 1.01%) par rapport aux comptes 2020. A noter que les revenus liés aux impôts des personnes physiques et morales sont basés sur des estimations puisque les taxations définitives 2021 ne sont pas encore établies. Les chiffres ci-dessous, basés sur les bordereaux d'impôt 2020 facturés, montrent la structure des contribuables en terme de montant d'impôt communal. De plus, tous les contribuables, notamment les personnes morales, n'ont pas encore été taxés pour la période fiscale 2020.





Pour l'année 2021, il a été procédé à 858 réquisitions de poursuites. La Commune a reçu 354 actes de défaut de biens pour un montant de CHF 430'508.00. Ces actes de défaut de biens sont régulièrement transmis à une société de recouvrement qui se charge de tenter de récupérer les créances des débiteurs revenus à meilleure fortune. Au 31 décembre 2021, 599 procédures de poursuites sont ouvertes pour un total de CHF 1'037'864.25.

10.5 Patrimoine financier

Les revenus du patrimoine financier se décomposent comme suit :

Commercial	561'086.65
DDP	475'335.40
Logement	263'616.75
Parchet	54'635.60
Autres	59'124.50
Total	1'413'798.90

10.6 Informatique et téléphonie

Suite aux différentes cyber-attaques à l'encontre d'Administrations communales, il a été décidé d'entreprendre un audit externe de notre sécurité informatique dont les résultats et mesures à mettre en place seront connus en 2022.

Afin de conserver un parc informatique performant en donnant ainsi satisfaction aux utilisateurs, les postes informatiques sont régulièrement changés selon un tournus planifié.